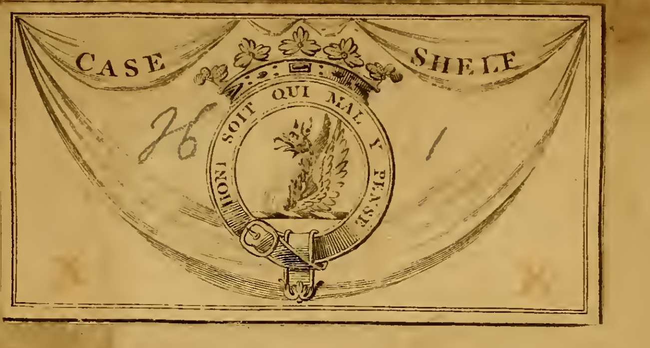

CASE
SHELF
HONI SOIT QUI MAL Y PENSE
76
1

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON,
A M. L'ABBÉ GOBELIN.

TOME II.



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE L'EDITEUR.

M. DCC. LVI.



LETTRES DE MADAME DE MAINTENON.

A M. L'ABBE' GOBELIN *.

LETTRE I.

Paris, le jeudi. 1669?

JE M'E'TOIS toujours bien douté, que la pauvre Madame de Loiselle se flâtoit. Elle doit aller voir sa fille aujourdui. Ne confondés pas vos visites avec celles dont je suis si fatiguée. Je

* L'abbé Gobelin envoïa secretement ces lettres, quelques heures avant sa mort, aux dames de St. Louis Me. de Glapion les arrangea comme elle put. La plupart sont sans date dans l'original. Les copies n'en sont pas rares. Celle de Me. la marquise d'H..... est la plus complete. Il est remarquable qu'il n'y en a point de l'année 1685, année du mariage de Me. de Maintenon avec le roi. L'abbé Gobelin eut aparemment ordre de les bruler.

Je vous diſtingue en tout, ſur tout, & par tout. Vous m'êtes fort agréable. Je n'en excepte pas même vos reprimandes. J'ai vu Me. la maréchale (*d'Albret*). Je l'ai revoltée par mon ſilence, le plus qu'il m'a été poſſible. Nous devons faire des promenades enſemble. Je voudrois bien que vous en fuſſiés. J'enverrai ſavoir ſi vous êtes de retour, où ſi vous paſſés les fêtes à Pontoiſe. Il faudra que je faſſe mes dévotions. Je crois que St. Bernard dit vrai. Et je vois avec douleur qu'il ne ſuffit pas de ſe vuider la tête des choſes criminelles, & que ſi les plaiſirs innocens éloignent moins du ſalut, du moins ils ſont auſſi oppoſés à la perfection où vous voudriés me conduire. Je ſuis fort enrumée : je ne ſai plus que faire : & je ne veux pas voir l'abbé.

LETTRE II.

Ce jour des cendres.

MADAME de Coulanges m'a dit que vous aviés penſé mourir. Je ne l'ai ſçu qu'après votre reſurrection. Et je n'y ai pas été moins ſenſible. Je vous

vous plains de vos maux paſſés : & j'apprehende vos maux à venir. Ils deviennent, ce me ſemble, bien fréquens. Je ſuis fort intéreſſée à votre conſervation. Et j'enviſage avec tant de plaiſir le bonheur de me trouver bientot entre vos mains, que je ſerois inconſolable, ſi mon eſpérance étoit trompée. Il ſe paſſe ici des choſes terribles entre Me. de Monteſpan & moi. Le roi en fut hier témoin. Et ces procédés joints aux maladies continuelles de ces enfans me mettent dans un état que je ne puis ſoutenir. Ne m'abandonnés pas. Ecrivés moi ſouvent. Et comptés ſur ma reconnoiſſance & ſur mon amitié.

LETTRE III.

M. VOTRE neveu me défend de lui faire réponſe. Il me fait grand plaiſir: car je n'en aurois pas eu la hardieſſe. J'ai lu ſa lettre deux fois, & deux fois je l'ai admirée. Qu'il m'en écrive une que je puiſſe montrer. Car j'ai une grande paſſion que ſon mérite ſoit connu ici. Il faut que ce ſoit un

ſimple remerciment de ce que je lui ai fait voir mes princes & Verſailles. Qu'il loue tout ce qu'il a vu : qu'il diſe quelque choſe de l'éducation : tout cela ſimplement & fortement. Je connois le gout de ce pëis-ci : je vous dis donc ce qu'il leur faut. Je voudrois des copies de tout ce que vous & M. votre neveu avés écrit ſur l'hiſtoire de France à l'uſage des enfans. Et je voudrois auſſi qu'il fit quelque choſe de ſuccint ſur l'hiſtoire Romaine.

LETTRE IV.

Le 6 mars.

VOTRE lettre m'a fait un très grand plaiſir. Je ne ſai ce que je trouverai. Mais il eſt certain que je cherche mon ſalut en m'éloignant d'un trouble qui y eſt fort oppoſé. Si je me trompe, ce ſera par les conſeils de gens d'un bon eſprit. Vous le ſavés. Demandés à Dieu, je vous ſupplie, qu'il conduiſe mon projet pour ſa gloire & pour mon bien. Tous les jours je lui lui fais cette priere. Il me ſemble que je ſuis dans un aſſés grand détachement,

&

& qu'en me retirant d'ici, je ne ſuis point les conſeils de mon impatience. Car ſi quelque homme ſenſé & pieux me conſeilloit d'y demeurer, j'y demeurerois malgré tout ce qu'il en couteroit à ma ſenſibilité : & d'un autre côté, ſi Me. de Monteſpan une traitoit à ma mode, ſi tout ce que je deſire je l'avois, je quitterois tout également, pour peu qu'on le voulut. Cette indifférence ſemble me promettre les bénédictions de Dieu. Surement il ne m'abandonnera pas. Bon jour.

LETTRE IV.*

A Verſailles, *le* 14 *juillet*.

J'AI UNE extrême envie d'acheter une terre : & je n'y puis parvenir. Mr. de Montchevreuil eſt à Paris. Je l'ai prié d'y travailler, & de s'inſtruire de tout ce qu'il y avoit à vendre. Voïés le : & joignés à toute l'amitié qu'il a pour moi toute celle que vous avés vous-même. Point d'affaire plus importante pour mon repos. Si vous voïes Me. de Richelieu, excités la à preſ-

* Cette lettre eſt de l'année 1674.

preſſer les gens de qui je dépends à ſonger un peu à mon établiſſement. Ils ne me paroiſſent pas auſſi preſſés de m'établir que je le ſuis de les quitter. Il faut s'éclaircir de leurs vrais ſentimens à mon égard, en leur propoſant quelque choſe de préſent & de ſolide. Me. de Richelieu & Me. de Monteſpan taillent préſentement pour moi un mariage, qui pourtant ne s'achevera pas. C'eſt une duc aſſés malhonnête homme & fort gueux: ſource de déplaiſirs & d'embarras, où il ſeroit imprudent de ſe jetter. J'en ai déjà aſſés dans une condition ſinguliere & enviée de tout le monde, ſans en chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Cependant je n'ai point rompu la négociation. Je veux que Me. de Richelieu voye la froideur & l'indifférence de Me. de Monteſpan ſur tout ce qui m'intéreſſe eſſentiellement. Je vous ai envoïé de l'argent par Me. de Coulanges. Faites en des mémoires différens. Car c'eſt Me. de Monteſpan qui paye pour le petit garçon: & moi pour Mlle. Loiſelle. M. le duc du Maine eſt toujours malade: mais je n'y vois point de péril. Je ne laiſſe pas d'être affligée:

gée: & c'eſt toujours quelque choſe de terrible de voir ſouffrir ce qu'on aime. Ma douleur m'avertit que je n'aime pas moins cet enfant que le premier. Et la foibleſſe de m'y attacher ainſi me met de ſi mauvaiſe humeur que je n'ai pu retenir mes larmes, tant que la meſſe a duré. Rien n'eſt ſi ſot que d'aimer avec excès un enfant qui n'eſt point à moi, dont je ne diſpoſerai jamais, & qui ne me donnera dans la ſuite que des ſoins qui déplairont à ceux à qui ils apartiennent, ou des ſoucis qui me tueront. En vérité! il y a bien de la folie à demeurer dans un état ſi deſagréable. Et il faut être bien eſclave de l'uſage pour n'ôſer faire une retraite qui me mettroit en repos! C'eſt trop vous parler de moi: & pour finir, trouvés bon que je vous diſe que je ne comprends point le ſcrupule où vous me paroiſſés être d'avoir fait deux voïages à Verſailles: ſi vous croïés que j'y puis demeurer en conſcience, il ſera difficile que vous n'y veniés pas quelques fois. J'entends mieux votre regret de me conduire ſi lentement à Dieu. Je fais bien peu d'honneur à mon confeſſeur. Ce n'eſt pas que je faſſe plus de mal ici qu'à Paris. Au

contraire, j'y pense plus souvent à mon salut. Il est vrai que ce sont des pensées inutiles, & que le même esprit d'impatience qui me fait desirer de quitter la place où je suis parce qu'on m'y trouble me fait abandonner bien des pratiques de pieté, parce que je ne regle pas ma vie comme je le voudrois. Je n'ai point oublié de faire mes dévotions à la madeleine. J'ai eu une assés grande envie de les faire plus souvent. Mais soit raison ou tentation, j'ai cru qu'il y auroit une maniere d'hipocrisie de communier ici plus souvent qu'à Paris: si vous me donnés une règle là-dessus, j'obéirai. Dites moi aussi votre avis sur la *media-noche*. Je suis bien aise de la faire avec le roi, si vous jugés qu'il n'y ait point de mal. S'il y en a, je n'hésiterai pas à ne m'y plus trouver. Vous devés avoir un grand scrupule des louanges que vous me donnés: les louanges ne flatent que trop la vanité d'une personne, paitrie comme moi de gloire & d'amour-propre. Pardon, de vous avoir fait lire si lontems. On a bien des choses à dire à un homme à qui l'on a donné toute sa confiance.

LET-

LETTRE VI.

à Verſailles, ce mardi, 6 aout. 1674.

LES FROIDEURS que l'on a pour moi ont augmenté depuis votre départ. Mes amis, vous ſavés quel amis, s'en ſont déjà apperçus & m'ont fait des complimens ſur ma diſgrace. J'en parlai hier au matin à Madame de Montespan: & je lui dîs que je priois le roi & elle de ne point regarder la mauvaiſe humeur où je leur paroisſois comme une bouderie paſſagere contre eux: que c'étoit quelque choſe de plus ſérieux: & que je voïois, à n'en pouvoir douter, que j'étois très mal avec elle, & qu'elle m'avoit brouillée avec le roi. Elle me dît ſur tout cela de très mauvaiſes raiſons: & nous eûmes une converſation aſſés vive, mais pourtant fort honnête de part & d'autre: enſuite j'allai à la meſſe, & je revins diner avec le roi. On rendit compte de ce qui ſe paſſoit à Mr. de Louvois. On me l'envoïa le ſoir pour me faire entendre raiſon: il me parût qu'il entendoit les miennes: je les lui expliquai, peut-être avec un peu trop de ſincérité: vous ſçavés qu'il

ne m'eſt pas poſſible de parler autrement : la concluſion fut que j'emploierois encore quelque tems à tâcher de me raccommoder de bonne foi. Je lui promis ce qu'il voulût : & Me. de Monteſpan & moi devons nous parler ce matin : ce ſera de ma part avec beaucoup de douceur. Cependant je demeure ferme dans le deſſein de les quitter à la fin de l'année : je m'en vais emploïer ce tems-là à prier Dieu qu'il me conduiſe à ce qui ſera le meilleur pour mon ſalut : faites en de même, je vous en conjure : j'ai trop de marques de votre amitié pour douter de l'intérêt que vous prenés à ce qui ſe paſſe. Je vous en rendrai compte avec ſoin. Mes complimens à Mr. le Ragois : il me ſemble que je le reçus très mal la derniere fois qu'il vint ici : vous ſçavés le trouble où j'étois : & je vous prie, que je n'en ſois pas plus mal avec lui.

LETTRE VII.

1674. *à St. Germain, dernier octobre.*

JE ſouffre d'être ſi lon-tems ſans recevoir de ces conſolantes lettres, & ſans vous en écrire de ces deſolantes

tes qui me foulagent, en même tems qu'elles vous affligent. Je prends fouvent la plume. Mais que vous dire? ce que je vous ai déjà dit mille fois. Je fuis accablée de mélancolie. On tue ces pauvres enfans fous mes yeux: on ne me permet ni de les foulager ni de les fecourir ni de les regretter. La tendreffe que j'ai pour eux me rend infuportable à ceux à qui ils font. L'impoffibilité de cacher mes fentimens m'attire la haine des gens avec qui je paffe ma vie, & auxquels je ne voudrois pas déplaire quand ils ne feroient pas ce qu'ils font, & quand ils ne joindroient pas le titre de bienfaiteurs à celui de parens, qui leur donne tant de droits. Voilà une période affés longue: la matiere ne s'épuife pas aifément: & vous n'en êtes pas quitte. Je me dis quelquefois: mais ne mettons pas tant de vivacité dans nos foins: laiffons ces enfans à la conduite de leur mere: ne les aimons point puifque les aimer eft mon crime & mon fouci. Un moment après, j'entre en fcrupule d'offenfer Dieu: & je recommence mes foins avec le même empreffement. Mon amitié s'en nourrit: je me renferme

avec eux: & je vis de ſentimens, de douleurs, & de chagrins. Voilà au vrai mon état. Je ne ſaurois vous en exprimer l'agitation. Figurés vous le cœur le plus ſenſible & le plus outragé, la femme la plus empreſſée à mériter de la reconnoiſſance & la plus certaine de n'obtenir que de l'ingratitude. Un établiſſement ſeul peut me mettre en repos: & je ne puis parvenir à m'en aſſurer un. Voiés quelquefois M. Viette pour le preſſer. Priés Dieu, qu'il me donne la force de le ſervir malgré l'agitation où je ſuis. Ma vie eſt partagée entre le chagrin d'être eſclave, & le deſir de ne l'être plus. Vous ſavés combien cette oppoſition eſt funeſte au ſalut, à la paix, à la vigilance, au recueillement. Dieu ſoit loué de tout! Je n'aurois peut-être jamais penſé à lui, ſi j'avois été plus ſatisfaite des hommes. Le malheur m'a aprochée de lui, la faveur ne m'en éloigneroit pas. Je ſuis perſuadée plus que jamais que Dieu tire le bien du mal. Je ne pus vous voir à mon dernier voïage.

LET-

LETTRE VIII.

à Verſailles, ce vendredi. 1674.

IL Y A lon-tèms que je ne vous ai écrit. Je ne vous oublie pourtant pas. Je ſuis peu maitreſſe de mon tems. Les jours coulent ici dans une inutilité dont il n'eſt pas permis de ſe tirer. J'avois une grande impatience de vous apprendre, que le roi m'a encore donné cent mille francs, & qu'ainſi en voilà deux cens que j'ai à votre ſervice. Je ne ſçai ſi vous êtes content de cet établiſſement: pour moi je le ſuis fort: & je changerai bien de ſentiment, ſi jamais je leur demande un ſoû. Il me ſemble que voilà du bien pour le néceſſaire, & que tout le reſte n'eſt plus qu'une avidité qui n'a pas de bornes. Il ne faut point dire ce nouveau bienfait: j'ai des raiſons pour le taire. Madame de Richelieu & l'abbé le ſçavent. Je ſuis reſolue d'acheter une terre auprès de Paris: j'attens des nouvelles de Monſieur Viette pour en aller viſiter une: & je voudrois joindre ces petits voïages

là avec la St. François *. Je vous remercie de tous vos ſoins pour nos affaires & de l'exactitude de vos comptes : il y en a encore un ſur Toſcan dont j'ai beſoin : car j'en veux dreſſer un contrat de onze mille écus en bonne forme. Je ne change point ſur l'envie de me retirer : je ſuis inutile ici & pour moi & pour les autres : on nourrit très mal cet enfant. Renonçons à un péïs où il faut agir & parler contre ſa conſcience : vous ſavés lequel des deux partis m'eſt le plus aiſé. On écoute mes conſeils : quelquefois on m'en fait gré : ſouvent on s'en fâche : jamais on ne les ſuit : & toujours on s'en repent.

LETTRE IX.

1674. *à St. Germain.*

QUOIQUE je ne faſſe preſque rien depuis le matin juſqu'au ſoir je puis pourtant dire que je n'ai pas un moment à moi, & que c'eſt ce qui m'empêche de vous écrire auſſi ſouvent que je le voudrois : vous me ferés très grand

* Jour auquel elle feſoit tous les ans ſes dévotions.

grand plaiſir de me preſcrire quelque choſe pour cet avent: & ſi vous n'en avés pas le tems, envoiez moi un de vos livres pour la meſſe où il y a des exercices pour les grandes fêtes. Je ſens de grands deſirs de ſervir Dieu: & il me ſemble que ſi je m'éloignois du trouble où je ſuis ici, je me donnerois tout de bon à lui. Je fis hier mes dévotions: & j'entendis Monſieur l'abbé de Clermont qui prêche fort utilement: mais la memoire lui manqua: il ne demeura pourtant pas court tout à fait, & paſſa ſeulement à ſon troiſieme point ſans avoir dit la moitié du ſecond. Monſieur le comte de Vexin ſe porte un peu mieux: & Monſieur le duc du Maine eſt un objet de pitié: il a la fievre double quarte, un gros rhume, & un abcès ouvert qui lui fait de grandes douleurs quand on le panſe, que je partage en mere très ſenſible. Je ſuis fort triſte par beaucoup d'endroits, & ſurtout à cauſe des difficultés que je trouve pour la concluſion de l'achat de Maintenon: on n'y trouve pas de ſureté: & vous ſavés que c'eſt ce qu'il faut y trouver. Adieu, Monſieur, ne m'oubliés pas, & remerciés Monſieur le Ragois de l'obligeante

geante lettre qu'il m'a écrite: ſi je ſuis maitreſſe de Maintenon, il pourra ſurement en faire ſa maiſon de campagne.

LETTRE X.

1674. *Ce 4 decembre.*

MADAME de Coulanges a un peu exagéré le mal de Monſieur le duc du Maine: mais elle n'a pû vous dire toute ma douleur. Je ſuis troublée par toutes ſortes de raiſons. Et je ne ſais comment étant auſſi ſenſible que je le ſuis, j'ai la force d'y réſiſter. Le remede dont je m'étois propoſé d'eſſéïer s'éloigne par les difficultés que l'on trouve à mon affaire: je vous ſuis très obligée de la part que vous prenés à mes déplaiſirs. Ne vous laſſés point de m'écrire: vos lettres ne me ſont pas inutiles. Monſieur le duc eut hier la fievre, quoique ce fut ſon jour d'intermiſſion: je crois que ce fut par la douleur de ſa playe: je ne ſai ce que l'on en doit eſpérer. Mais le pauvre enfant eſt entre les mains des médécins & des chirurgiens: & la moitié ſuffit pour le tuer. Adieu: voiés, je vous

vous prie, Monſieur Viette : vous entendés les affaires.

LETTRE XI.

à St. Germain, ce 8 decembre. 1674.

JE ne ſçai ſi votre lettre vous a beaucoup couté, mais j'eſpere qu'elle me ſera très utile. Du moins ſuis-je fort touchée des réflexions dont elle eſt ſemée. Elles m'ont paru & ſolides & nouvelles : je ſuis toujours dans la même ſituation, & je tâche de m'y affermir. Conſervés moi une amitié dont j'eſpere que je jouirai quelque jour plus tranquillement & plus utilement qu'aujourdui. Il ne tiendra pas à moi que je n'aïe Maintenon : je m'en repoſe ſur Mr. Viette à qui j'ai donné plein pouvoir. Mr. le duc du Maine a encore eu la fievre double quatre : Mr. le comte de Vexin a un vomiſſement & un devoiement : & Mademoiſelle de Nantes vient de retomber malade : je me partage entre eux: & je les ſers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs ont ſuccombé à la fatigue. Mes complimens à Mr. le Ragois : l'état où eſt ce petit duc fait ou-

oublier tous les projets que l'on fesoit ſur ſon éducation : il faut eſpérer qu'il ne ſera pas toujours malade.

LETTRE XII.

1674. *à St. Germain, ce* 11 *decembre.*

JE FAIS de mon mieux ce que vous m'avés ordonné pour l'avent : je ne puis avoir aucun mérite par mes prieres : j'aurai du moins celui de l'obéiſſance : je dis l'office de la vierge : quoique ce ſoit avec de grandes diſtractions, c'eſt toujours un tems deſtiné à Dieu & paſſé avec lui. Je meurs de langueur ici : j'attens le printems avec une extrême impatience : je n'ai point encore ſigné le contract de Maintenon: les ſuretés ſont difficiles à trouver : Dieu veuille qu'à la fin elles ſoient ſuffiſantes, & que je ne tombe pas dans des procès en un tems que je voudrois mieux emploïer. Le roi juge à l'heure qu'il eſt l'affaire dont vous m'avez parlé. J'ai fait mon devoir là deſſus : vous croiez bien que toute la cour eſt pour Madame de Verneuil, & qu'on croit juſte d'opprimer Mrs. les bourgeois en faveur de la qualité : je trouve qu'une choſe

chofe de fi grande conféquence fera jugée par un bien petit nombre : il n'y a que fix juges & le roi qui affurément a les intentions droites, mais qui n'eft peut être pas bien inftruit. Mr. le duc du Maine eft entre les mains de Mr. Sanguin : ce n'eft que depuis deux jours : le petit comte eft fort languiffant. Je vous donne le bon jour, & vous jure que vous n'en ferés pas toujours quitte avec moi pour fi peu de chofe. Ne vous acoutumés donc pas à m'oublier.

LETTRE XIII.

ce 7 janvier.

IL Y A long-tems que je n'ai reçû de vos nouvelles : & quoique l'on mene ici une vie très diffipée, je m'apperçois & je fens avec chagrin la rareté de votre commerce : je meurs de peur d'en perdre tout le fruit que j'en efpérois, dans le tems que je puis le recueillir, & de vous perdre quand je me ferai mife en état de vous voir plus fouvent. Voilà vous faire envifager votre mort affés franchement : mais je crois que vous n'en avés point de peur : je ne puis

vous

vous dire de mes nouvelles ſans tomber dans des redites continuelles : car je ſuis toujours dans les mêmes ſentimens & les mêmes irréſolutions : il faut attendre le tems du voyage de Barege, & le faire ſi ce petit duc le fait : il ſe porte mieux, & le comte auſſi : la princeſſe eſt malade ſans que toute la faculté puiſſe dire ſi elle a la petite vérole ou ſi elle ne l'a pas : tout le reſte va ſon chemin L'affaire de Maintenon eſt conclue, & on péïe journellement les créanciers : j'ai grande envie d'y aller : mais les maux de ces enfans me retiennent : je me recommande à vos prieres.

LETTRE XIV.

Ce 4 janvier.

JE ſuis très fachée de votre mal & parce que vous en ſouffrés & par mon interêt : vous ſçavés la peur que j'ai de vous perdre quand je ſerai eu état de profiter de votre amitié & de vos ſoins : j'ai déjà nommé un chanoine & j'écrivis hier à Mr. le curé de Maintenon pour un vicaire : j'écris a Mr. Viette pour avoir réponſe du chanoine qui ne réſide point : je remplirai

ſa

ſa place s'il ne la reprend : je prie Mr. Viette de vous donner mille francs pour les appointemens de Mr. le Ragois : j'ai fait vos remercimens à Madame de Monteſpan : demandés bien à Dieu qu'il rompe mes chaînes ſi ma liberté doit être utile à mon ſalut : c'eſt ce que je lui demande tous les jours, & que je vais lui demander tout à l'heure, &c.

LETTRE XV.

à St. Germain 28 *janvier.*

SI J'ETOIS à Paris, je vous verrois ſouvent : car je vous avoue qu'on ne peut être ni plus touchée ni plus occupée de votre douleur que le ſuis, & qu'il n'y a rien que je ne fiſſe pour la ſoulager: je ſçai bien que votre réſignation eſt le plus ſolide remede : mais s'il empêche de ſe plaindre & de murmurer, il n'empêche pas l'impreſſion de la douleur, & que le cœur ne ſe flétriſſe dans une perte auſſi grande que celle que nous venons de faire : traitez vous donc comme vous traiteriés un autre à qui vous conſeilleriés la diverſion : & croiés que je ſuis votre amie pour toujours & à toute épreuve : plût à Dieu que ces aſſu-

aſſurances vous puſſent être de quelque conſolation, & que je puſſe en quelque façon remplacer ce que Dieu a voulu vous ôter! Je vois la grandeur de cette perte à tous les momens du jour, &c.

LETTRE. XVI.

1675. *à St. Germain, ce mardi.*

TOUS vos préſens ont été bien reçus. Me. de Monteſpan s'en joue fort: votre tableau ornera mon oratoire de Maintenon. J'accepte avec joïe la propoſition que vous me faites de me voir une fois le mois. Je ſuis très convaincue des vérités que vous m'écrivés: & je voudrois de tout mon cœur mener une vie moins diſſipée que n'eſt la mienne. J'en paſſerai bientôt une bonne partie à l'opéra, où je fais quelquefois de bonnes réflexions, mais où il eſt, ce me ſemble, honteux de paroitre quand on a près de quarante ans & que l'on eſt chrétienne. Priés Dieu qu'il me conduiſe, & vous inſpire ce que je dois faire. Je ne ſçai ſi Mr. le Ragois eſt content de moi: nous n'avons pas grand commerce enſemble parce que je

je crois qu'il ne lui ſeroit pas avantageux : jugés du reſte : on ne peut l'eſtimer plus que je fais : ſi le mérite étoit aimé ici, je ne doute pas du ſuccés du ſien qui me paroit connu : nous verrons ce qui en arrivera : c'eſt toujours un grand bonheur de mériter tout, quand même on n'obtient rien. Adieu.

LETTRE XVII.

Le 9 fevrier. 1675.

JE vous prie de me preſcrire quelque choſe pour ce carême : je me ſuis bien trouvée de l'avent par la fidelité que j'ai eue à exécuter ce que vous m'aviez ordonné. Je crains que nous n'allions pas à Barege : le lendemain détruit toujours les plus fermes réſolutions de la veille : les médecins ne ſont pas d'accord. J'avois eſpéré dans ce voïage plus de repos pour mon corps & plus de paix pour mon eſprit que je n'en trouve ici. Je viens d'entendre une belle déclamation du Pere Maſcaron : il divertit l'eſprit & ne touche pas le cœur : ſon éloquence eſt hors de ſa place : cependant il eſt à la mode : Il a fort parlé contre les conquérans.

Il

Il nous a dit, qu'un héros étoit un voleur qui fait à la tête d'une armée ce qu'un voleur fait tout ſeul : notre maitre n'a pas été content de la comparaiſon: juſqu'ici c'eſt un ſecret: en tout, il déplait au roi & aux gens d'eſprit.

LETTRE XVIII. *

JE N'AI jamais eu tant d'envie de vous voir que dans cette affaire-ci. Mais nous feſons une vie qui m'en ôte l'eſpérance. Où vous donner un rendés-vous ſûr ? Me. de Monteſpan ſort depuis le matin juſqu'au ſoir, & n'a gardé la chambre qu'un ſeul jour. Et je n'en fus pas avertie. Cependant je vous verrai avant mon départ. Le jour, je ne puis vous le marquer. Vous entendrés dire que je vis hier le roi. Ne craignés rien. Il me ſemble que je lui parlai † en chrétienne, & en véritable amie de Me. de Monteſpan.

* Cette lettre eſt vraiſemblablement de l'année 1675, dans le tems que Me. de Monteſpan quitta le roi, & ſe retira à Paris.

† Voïés dans le livre V des *Mémoires* le détail de cette converſation.

LETTRE XIX.

à Verſailles, ce lundi au ſoir.

JE NE ſoupçonnerai jamais que vous aïés de la négligence pour moi. J'ai trop vu votre amitié pour en pouvoir douter légérement. Je crois que nous n'irons pas à Barege. J'en ſuis au deſeſpoir. Je m'étois flatée que ce voïage donneroit de la ſanté à mon corps & la paix à mon eſprit. On m'interrompt.... Les jours ſe paſſent ici dans un eſclavage qui captive même les penſées. Je ſuis toujours aſſés triſte: & les choſes prennent un air qui ne me convient pas *. Je n'ai pas aſſés d'empire ſur moi pour ne pas ſouffrir des péchés des autres. Mais je veux bien ſouffrir. Et c'eſt quelque progrès, d'avoir mis la douleur à la place de l'impatience. Je me conſole avec Dieu. Et je ſuis dans une ſituation plus douce que je ne l'avois eſpéré. Je fis avant-hier mes dévotions, n'aïant pu les faire le jour de la viſitation. Je me confeſſai à un homme qui ne

* Me. de Monteſpan ſe raccomodoit avec le roi.

ne m'entendoit point, & qui m'assura que je ne lui disois pas un péché. Je suis sure que vous n'auriés été ni si sourd ni si doux. Voilà le compte que je vous dois de mon ame.

LETTRE XX.

à St. Germain, ce 9 février.

1675.

NOus avons encore une chanoinie à remplir. Un grand gentilhomme, frere d'un chanoine mort depuis peu, me la demande. Son extérieur me déplait fort. Son frere étoit libertin: celui-ci n'est point prêtre. Il me répondit fort cavaliérement: „ je le serai, Madame, quand il vous plaira „ m'ordonner“. Là dessus, je lui fis des difficultés. Enfin je vous le renvoie pour en décharger ma conscience. Ecoutés le donc: & choisissés ensuite ou lui ou le prêtre de l'abbé Têtu: j'attends la réponse du curé de Maintenon pour prendre un vicaire: mais il me paroit un peu lent; j'attends le carême avec impatience parce que j'espere vous voir: vous me trouverés toujours dans les mêmes sentimens sur tout, & je vous rendrai compte de ce qui se passe ici en-

entre le curé & moi: dans cette espérance je ne veux point traiter ici de pareilles matieres &c.

LETTRE XXI.

ce 3 mars. 1675.

CE n'est point moi qui ai chargé Mr. l'aumônier de vous inviter à venir ici. Mais je ne puis m'y opposer. Quoique je songe plus à votre commodité qu'à ma satisfaction, ce seroit outrer la discrétion que d'exiger de vous que vous n'y vinssiés pas: l'aumônier qui vous aime & qui ne hait pas à se faire voir dans le cabinet de Madame de Montespan lui dît l'autre jour que vous aviés envie de venir, & que je vous en empêchois: vous sçavez ce qui en est. Mais il est très vrai que je trouverois fort inutile de vous le demander, n'étant pas maitresse ni d'un lieu ni d'une heure pour vous recevoir: & il pourra fort bien arriver que vous ferés dix lieues pour nous voir tous un moment. Si après vous en avoir montré les incommodités, vous voulés vous y exposer, partés. Je voudrois bien obéir à tout ce que vous me prescrivés

pour le carême : mais je ne pourrai éviter d'y faire quelque tranſpoſition : car je n'ai pas un moment le matin, & je ne puis qu'entendre la meſſe : ce que vous me mandés ſur mes habillemens n'eſt pas non plus trop facile. Je ne porte point de couleurs, mais je ſuis pleine d'or : & il faudroit que je me fiſſe faire des habits tout exprès. Mandés moi ſi les trente ſols par jour, que vous m'ordonnés, doivent être diſtribués ici : car le curé prétend que mes obligations ſont préſentement à Maintenon. J'ai fait mes dévotions aujourdui : je vous enverrai le projet que vous m'avés demandé.

LETTRE XXII.

1675. *à Verſailles*, *ce* 16 *mars.*

J'AI reçu le livre de l'*imitation* que vous avez eu la bonté de m'envoier. Le roi garde un ſilence ſur M. de Cartigni dont je ne dévine pas la cauſe. Il y a des gens dont on tourne tout à mal & qu'on ſoupçonne d'intrigue, parce qu'ils ont de l'eſprit : ſans en avoir, je me ſuis trouvée dans ce cas. Je ne doute pas que notre ami n'ait un fonds excel-

excellent: mais l'on n'eſt pas pour lui: le mérite ne brille guere ici ſans protection: & la protection n'aime pas à ſe charger du mérite. J'ai fait un projet de conduite pour le tems où je ſerai libre, & loin de la cour: le voici; j'y laiſſe une marge: vous y pouvez ajouter ou retrancher.

1°. Me lever entre 7 & 8. & paſſer une heure en prieres.

2°. Sortir deux jours de la ſemaine pour des viſites néceſſaires, me retirer à dix heures, & faire la priere avec mes domeſtiques.

3°. Deſtiner deux jours de la ſemaine à viſiter les pauvres & les priſonniers, & à ſouper chés mes amies.

4°. Etre habillée très modeſtement, ne porter ni or ni argent, donner le dizieme de mon revenu aux pauvres.

Voilà comme je voudrois commencer, en attendant que mon zele m'en fit faire davantage: dans l'eſpérance de ce tems de repos & de calme que je me figure ſi délicieux, je ne fais rien qui vaille, & je m'abandonne à ma pareſſe: ce qui me fait craindre que la dévotion que je projette ne vienne du même eſprit d'arrangement que j'ai pour les meubles de Maintenon.

LETTRE XXIII.

ce 12 avril.

Il y a ici une femme de qualité : elle s'appelle Me. la comteſſe de Riberac. Elle demande l'aumône : elle eſt ſéparée de ſon mari : elle eſt vieille & ſage. Me. de Monteſpan voudroit la mettre en penſion, mais à bon marché : elle vous prie d'aller aux filles de la croix de la rue St. Antoire pour voir ſi l'on voudroit la recevoir avec ſa femme de chambre : faites prix pour l'une & pour l'autre. On ne prétend pas péïer la qualité. Aïés la bonté de nous en rendre compte promptement.

LETTRE XXIV.

à St. Germain, ce 15.

Mr. l'Aumônier vient de me donner votre lettre qui m'a fait un très grand plaiſir : elle eſt pleine de dévotion & d'amitié : c'eſt ce que je voudrois préſentement qui partageât ma vie : & je ſuis dans un lieu où l'on ne con-

connoit ni l'une ni l'autre: plut à-Dieu que le ſoin de mon ſalut me donnât l'extrême impatience que j'ai de le quitter, & que ce ne fut pas le dégout qui me vient de la perſonne que vous ſçavez! Cependant il faut ſe ſervir de tout, & eſpérer que je ferai un bon uſage de la vie que je projette. Vous êtes le maître du tems. Mais j'attendois le retour de Barege: ce n'eſt pas que je ſache ſi j'irai ou non. Je ſuis moins avertie que vous de ce que l'on veut faire de ces enfans: ils ſont nourris auſſi mal qu'ils puiſſent l'être: je ne puis les quitter trop tôt pour la décharge de ma conſcience: car j'ai à tous les momens quelque ſujet de dépit: je ferai tout mon poſſible pour aller à Paris avant la nôtre-dame: j'en paſſerai le jour à Chartres: ne doutés pas que nous ne faſſions ici tout ce qu'il faut pour vous mettre en repos. Vous ne demanderés rien que de juſte: & le roi l'accordera. Inſtruiſés nous ſeulement de ce que nous avons à faire. Si pour vous ſervir, il falloit me réconcilier avec Me. de Monteſpan, je me réconcilierois avec elle. Le plaiſir de vous obliger eſt d'un prix à qui tout cede.

LETTRE XXV.

à Montelon, ce 8 mai.

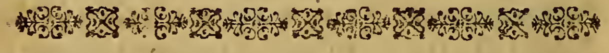
MA ſanté dépend de celle de M. le duc du Maine : & hier il eut un accès de fievre. Tout ce qui n'afflige pas mon cœur, je le compte pour rien. Je vous écris au milieu de très vives douleurs, dont je m'acomode mieux que des ſécheresſes & des hauteurs d'une dame dont je ſouhaite & je doute que M. le Ragois ſoit content. J'ai une grande impatience d'apprendre ſon entrée à Clagny. Outre l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui la regarde, je me trouve déjà toute l'avidité des provinciaux pour les nouvelles. Cependant je vous proteſte avec la ſincérité que vous me connoiſſés que je ne me ſuis pas ennuyée un moment. Mr. le duc du Maine eſt une très délicieuſe compagnie : il a beſoin de ſoins continuels : & la tendreſſe que j'ai pour lui me les rend très agréables. Je fais ce que vous m'avés ordonné pour mon ſalut : enfin les jours me paroiſſent trop courts : & je n'ai encore écrit qu'à très peu

peu de mes amis pour n'en pas trouver le tems. L'aumônier ne me voit pas souvent parce qu'il est dans le second carosse, mais il n'en est que meilleur: & j'ai beaucoup plus de plaisir à le voir triste ou gai selon la bonne ou mauvaise hotellerie, que je n'en aurois à approfondir ses chagrins: il s'admire de ne pas succomber à la fatigue d'un voïage qu'il fait dans le fond d'un carosse, marchant trois heures le matin & autant l'après dinée, & trouvant par tout des repas préparés: j'entends la messe avant de partir afin de lui faciliter le déjeuner: car il se pique d'avoir le sang chaud & l'estomac dévorant: je ne sçai pas s'il digere bien, mais je scai bien qu'il dévore: il lui a pris tantôt un saignement de nés pendant son oraison mentale qui la bien effrayé: jugés par la longueur de ma lettre si je suis de belle humeur: je vous prie de dire à M. l'abbé Testu de m'écrire promptement: car je ne veux pas commencer avec lui: & s'il ne commence, dites lui encore, s'il vous plait, qu'il est menacé du second tome des 40 lettres de Me. d'Hudicourt. Bon soir, monsieur.

LETTRE XXVI.

à Poitiers, ce 12 mai.

JE croiois vous envoyer ma lettre de Montelon: mais la poſte ſe trouva partie. M. le duc du Maine avoit eu trois accès de fievre tierce qui m'avoient donné beaucoup d'inquiétude: il a eu cette nuit le quatriéme, qui n'a marqué qu'un moment: il eſt ſi bien que nous partons d'ici aujourd'hui pour gagner Pons, où nous ferons encore quelque ſéjour: ne nous oubliés pas dans vos prieres, & écrivés moi: je ne reçois de nouvelles de qui que ce ſoit: & j'éprouve déjà combien il eſt aiſé d'abandoner les abſens: mais il faut ſe conſoler de tout quand on a la clef des champs.



LETTRE XXVII.

ce 20 mai, au petit Nort.

J'AI diné aujourd'hui à Pons: & je ſuis venue ſouper ici: nous coucherons demain à Blaie: Mr. & Me. la maréchale d'Albret nous ont reçus

avec

avec tous les honneurs & toute l'amitié que Mr. le duc & moi pouvions eſpérer : enfin les préſens nous traitent fort bien : mais il n'en eſt pas de même des abſens : & vous auſſi, vous m'abandonnés ! je ne reçois de lettres que d'un ſeul homme : & ſi l'on continue, on me perſuadera qu'il ne faut faire fonds que ſur des gens dont l'amitié eſt plus vive que vous ne le vouliés : ne me fâchez donc pas plus long-tems : car les montagnards ne ſeront peut-être pas ſi difficiles, & s'accommoderoient encore de ma décrépitude. Vous jugerés bien à mon ſtile que mon prince eſt en parfaite ſanté : je n'entends pas parler des autres ni de Me. de Monteſpan : Dieu ſoit loué de tout ! Je me prépare à faire mes dévotions à Bordeaux ſi je puis trouver un confeſſeur qui m'entende : je me perſuade tous les jours de plus en plus que la ſolitude eſt néceſſaire pour ſervir Dieu, & que la diſſipation eſt très dangereuſe : je croiois que j'aurois du tems de reſte : & je ne trouve pas une demie heure par jour. Toutes mes femmes ſont ſouvent malades : Mr. de Vacherot a la fiévre tierce : & l'aumônier croit qu'il l'aura bientôt :

je suis la seule qui ne me plains point: & la liberté & le repos d'esprit me tiennent lieu de tout: il n'y a que votre oubli qui me touche: je vous prie de m'écrire quelquefois, & de croire que j'ai pour vous tous les sentimens que je vous dois.

LETTRE XXVIII.

ce 25 mai.

MR. l'aumônier vous mande de nos nouvelles: ainsi je n'ajoute rien à ma vieille lettre. Vous avés tant pris de part à mes maux qu'il est bien juste que je vous dise que je me porte mieux, & que j'espére ne pas retomber pourvû que j'aie toujours de certains soins de moi, que ma délicatesse m'oblige de prendre & qui me font autant de peine que mon mal même. Je ne sçai point combien de tems je serai ici: j'y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore: & je suis resolue *puis que vous l'avés voulu* de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour les lieux & pour les genres de vie aux-
quels

quels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, & de chercher Dieu dans tout ce que je ferai : ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion toute intérieure & toute de contemplation. Mes premieres vues m'y auroient peut-être mieux conduite : *mais vous vous souviendrés, s'il vous plait, que vous voulez que je demeure à la cour*, & que je la quitterai dès que vous me le conseillerés : écrivés moi avec liberté : vos lettres me seront remises très surement : je vous supplie d'avoir la bonté de faire rêlier un de vos livres pour la messe avec des fermoirs d'or tout unis, & de me l'envoïer dès que vous l'aurés. J'ai bien fait votre cour sur les soins que vous avés de nos enfans, & sur le dessein que vous avés imaginé pour les fables d'Esope : vous êtes fort bien avec eux : je crois aussi qu'ils mettent sur votre compte la douceur qu'ils me trouvent présentement. Dieu veuille que ce ne soit que sur le sien, & qu'en effet la déférence que j'ai pour vous & l'envie de trouver du repos ne soient pas les motifs qui me fassent agir ! le pere Bourdaloue fait ici des merveilles :

notre ducheſſe & moi nous le voïons tous les jours : ne m'oubliés jamais dans vos prieres, s'il vous plaît.



LETTRE XXIX.

à Barege, ce 20 juillet.

NOUS avons reçu votre ſolide & agréable livre : je crois que vous êtes l'homme du monde qui avés fait les plus jolis préſens à Mr. le duc du Maine : Dieu veuille qu'il profite du dernier, & qu'il n'aille pas à la meſſe par grandeur & par coutume, qui ſont les raiſons qui les y font mener tous les jours ſi régulierement ! J'ai bien de l'impatience d'apprendre que vous faſſiés votre voïage heureuſement : car il eſt long pour un homme comme vous : & quelque éloignée que ſoit la fin de mes projets, je ne puis m'empêcher de vous regarder avec un grand interêt. Quand j'ai été mal à la cour, on me conſeilloit de ne m'en point ſéparer dans cet état là : & préſentement que j'y ſuis bien, je ne ſçais par où m'y prendre pour m'arracher de gens qui me

me retiennent avec douceur & amitié : ces chaines-là ſont pour moi plus difficiles à rompre que ſi on l'exigeoit par violence. Mes affaires ſont dans un état très incommode : & il ne me paroit pas que l'on ſonge à les accommoder. Toutes ces conſidérations m'agitent : mais elles ne me font point changer : & il m'eſt impoſſible de ſacrifier pour toute ma vie ma liberté, ma ſanté, & peut-être mon ſalut : je vous parle ſincérement, & cependant il n'en eſt pas tems aujourdui : je vois que Mr. le Ragois vous mande des nouvelles de notre prince : pour moi je veux vous en dire des ſiennes : plus je le vois, & plus je ſuis ſatisfaite du préſent que vous nous en avés fait : c'eſt le plus honnête & le meilleur homme du monde : je ne crois rien de mieux pour cet enfant que de l'avoir auprès de lui : & il eſt impoſſible qu'il ne profite de ſes bonnes & droites maximes : je ne l'avois jamais tant vû que j'ai fait dans ce voïage : & je l'en eſtime beaucoup plus : adieu, juſqu'à la fin d'octobre.

LETTRE XXX.

à Bagnieres, 27 octobre.

J'AI appris par Mr. l'abbé Têtu que vous éties de retour de votre voïage: il me semble que j'aurois dû l'apprendre par vous, & sçavoir des nouvelles de vôtre santé à laquelle je prens toujours le même intérêt: nous voici sur le point de repartir, si Mr. le duc du Maine ne nous donne point de nouvelles fraïeurs: vous sçavés qu'il tomba malade dès Amboise: il le fut encore ici: & dès qu'il eût commencé à se baigner à Bareges, la fiévre quarte le reprit: il en a eu quatorze accès: cela joint au peu d'effets des bains & à l'ennui du lieu où j'étois ne me donnoit pas peu de chagrin: nous sommes venus ici où nous l'avons baigné lon-tems sans en voir de succés: enfin mes douleurs sont finies: & je l'ai vû considérablement fortifié: j'en ai senti la joie deux jours: le troisiéme, la fiévre quarte l'a repris: il n'en a eu que deux accés: c'étoit hier le jour du troisiéme: & comme je goutois le plaisir de le voir passé sans fievre, nous nous apper-

perçûmes que son mal se renouvelloit: me voici donc à envisager sa mort: car s'il est dans l'état où on le croit, il est presqu'impossible de le sauver: pour comble de desespoir c'est la plus jolie créature du monde, & qui surprend vingt fois le jour par son esprit. Ces agitations ne sont pas les seules que je souffre: on me tourmente du coté de la cour par des éclaircissemens continuels: notre duchesse me persécute pour y demeurer: je meurs d'envie d'en sortir: mais je voudrois n'y être point brouillée: cela est difficile à accommoder: & je passe ma vie dans des troubles qui m'ôtent tous les plaisirs du monde & la paix qu'il faudroit pour servir Dieu: voilà à peu près l'état où je suis: je demande à Dieu très souvent qu'il me conduise à sa volonté: & je suis assés indifférente sur les événemens: je crois que notre duchesse vous en entretiendra: je voudrois que vous pussiés tomber d'accord de quelque chose de précis. Pour nouvelles du domestique, l'aumônier est fort mal avec moi: Puthau a fait beaucoup de sottises: & Marotte est fort malade. Ma conscience est au même état où vous l'avés

tou-

toujours connue : mais je ſens ſouvent de grands deſirs de ſervir Dieu & de me préparer à mourir.

LETTRE XXXI.

à Verſailles, ſamedi au ſoir.

IL eſt vrai que j'ai été dans une extrême triſteſſe, les premiers jours que j'ai été ici : mais il me ſemble que j'en ai un peu moins préſentement : je paſſe les heures comme des momens quand je fais aller mon imagination aux chateaux en eſpagne : & je me fais des retraites plus ou moins ſéveres, ſelon l'état où ſeront mes affaires : ne vous allarmés pourtant pas : il n'y en aura aucune dont vous ne ſoïés : & je ne ſonge point du tout à vous échapper : j'avois dans la tête trois affaires dont il y en a déjà deux de faites : ce ſont des avis que j'ai demandés & obtenus, & ſur leſquels le roi me donnera quelque ſomme : je ne ſçai pas encore ce que ce ſera : l'autre eſt un mariage pour mon frere qui eſt en aſſés bon chemin. Je deviens la plus intéreſſée créature du monde : & je ne ſonge plus qu'à aug-

augmenter mon bien: mais ce n'eſt pas ſans ſcrupule: & j'ai de la peine, du coté de la cour, à preſſer des gens de me faire des graces quand je penſe que ce n'eſt que pour les quitter. Cependant je m'y trouve plus réſolue que jamais: & rien ne me paroit ſi difficile que de demeurer dans l'état où je ſuis. Madame de Monteſpan vous a envoïé mille francs par Madame la ducheſſe de Richelieu pour la fondation de la lampe: ſi vous en aviés meilleur marché, à la bonne heure. Je ferai mon poſſible pour aller à la St. François à Paris faire mes dévotions ſuivant mon ancienne coutume. Plut à Dieu que ce ne fut point une pure habitude! Nos princeſſes ſont en bonne ſanté, & ſe ſont fort jouées de tout ce que vous leur avés envoïé. La belle Mariane vous remercie. M. L'aumônier eſt bien reconnoiſſant. C'eſt un très bon homme. Je voudrois lui faire plus de bien.



LETTRE XXXII.

à Verſailles, ce 15 *au ſoir.*

J'AI prié Madame la ducheſſe de Richelieu de vous dire ce qui s'eſt paſſé

paſſé ici : on m'a montré de la tendreſſe : mais, à vous dire la vérité, on ne m'a pas perſuadée : & je ne ſaurois renoncer au projet que j'ai fait avec vous : j'y enviſage une douceur extrême : & quelques bons traitemens qu'on me faſſe ici, j'y aurai de grands chagrins : demandés donc bien à Dieu ce que je dois faire : & après qu'il vous l'aura inſpiré, conduiſés moi où il vous plaira : j'ai fait mes dévotions aujourd'hui : & ſi j'avois crû toutes nos femmes, & que je n'euſſe pas apprehendé de vous fatiguer, je vous aurois prié de venir hier nous confeſſer : mais je ne puis me réſoudre à vous donner de la peine quand je puis vous la ſauver : & j'aime mieux aller un de ces jours a Paris. Mr. le duc du Maine ſe porte un peu mieux : cependant ſa guériſon va très lentement : & il y a des médecins que croïent qu'il en a encore pour un mois. Mes complimens à Mr. le Ragois : je vous crois trop bon françois, pour n'avoir pas été ravi de ce qui s'eſt paſſé : adieu : écrivés moi, je vous en prie.



LET-

LETTRE XXXIII.

à Versailles, ce 3 septembre.

Mr. l'Aumonier de Mr. le duc du Maine m'a dit que vous ne vouliés pas venir ici sans mon consentement. Je ne sçai pourquoi vous apportés toujours ce retardement au plaisir que j'ai de vous voir. Ne savés vous pas qu'il n'y a point d'heures à prendre pour vous avec moi? venez donc, sûr de me trouver prête à vous entretenir & à vous donner à diner. En attendant, voyés, je vous conjure, la même prieure des hospitalieres: & obtenés d'elle de recevoir à ma requête une demoiselle que j'y voudrois placer. C'est la sœur de Mlle. de la Harteloire que j'ai auprès de moi, & que je crois que vous connoissés. Je l'avois donnée à Me. de Montespan qui l'a ôtée pour me fâcher. Je l'avois mise chez Me. de l'Encôme: mais Me. de l'Encôme part pour la Tourraine: ainsi il faut mettre cette fille ailleurs: c'est une créature sans façon. Le logement le plus étroit, la nourriture la plus commune: tout lui sera bon. En un mot elle est réduite à ser-

ſervir : La penſion ne peut être conſidérable : car mes facultés ne le ſont point. Je la retirerai dans peu de tems. Je ſçai les difficultés qu'elles font de recevoir de grandes filles : mais celle-là ne verra que ſon frere ou ſa ſœur, & ne ſortira point du tout : j'eſpere tout de leur amitié pour moi, & de la déférence qu'elles ont pour vous. Adieu, Monſieur : j'ai grande envie de vous entretenir. Je vousprie d'écrire au ſeminaire d'Evreux & de ſçavoir des nouvelles deMr.du pleſſis, & s'il faut demander le démiſſoire qu'il deſire. Comment fait-on chés ces nouveaux convertis ? Prendroient-ils un homme qui ne l'eſt pas encore, mais qui a grande envie de ſe faire inſtruire ? Je ne ſcai rien de mon voyage : le baptême de Mr. le duc de Chartres recule : & je ne puis partir qu'il ne ſoit fait.

LETTRE XXXIV.

à St-Germain, ce 27 octobre.

J'ARRIVAI hier de Maintenon où j'ai paſſé huit jours dans une douceur, dans un repos d'eſprit qui me

me fait trouver ce péis-ci pire que jamais: si je suivois mon inclination, il n'y a pas de moment dans la journée que je ne demandasse à me retirer. Il est impossible que je soutienne long-tems la vie que je mene: je prends trop sur moi, pour que le corps ou l'esprit n'y succombe pas, & peut-être tous les deux: il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu & quand il en ordonnera j'obéirai: je lui offre souvent mes souffrances bien ou mal fondées: & si sa volonté m'étoit connue, je la suivrois dans ce qu'il y a de plus austere, & de plus opposé à mon humeur. Quand vous pourrés venir ici, je serai fort aise de vous voir: & vous le pourrés commodément avec mille gens de votre connoissance qui y viennent, comme M. Viette, Mr. le Févre, des Rolines, & mille autres qui ne vous contraindront pas, ou avec quelques-uns de nos illustres. J'ai trois places à donner à des prêtres: véritablement elles ne sont pas trop bonnes: mais elles sont briguées comme si elles l'étoient. Il y a deux canonicats: & l'autre est une place de vicaire, je voudrois de tout mon cœur les donner à des gens de bien. Ils trouveront un peuple très bien disposé. Mr. l'abbé Têtu, Madame de Montespan,

&

& moi avons autrefois mis à St-Nicolas du Chardonnet un jeune eccléſiaſtique nommé Mongout qui eſt gentilhomme, & dont on m'a dit depuis beaucoup de bien : ſi vous vouliés vous informer de lui & de quelqu'autre, je ſerois fort en repos : je les prendrois de votre main. Mr. l'archidiacre de Chartres qui fait merveilles dans tout le diocéſe m'a écrit : & je lui ai mandé que je vous conſulterois là-deſſus : penſés y s'il vous plaît, & me conſervés une amitié dont je voudrois jouir un peu plus ſouvent que je ne fais &c.

LETTRE XXXV.

Ce vendredi, 10 *heures.*

J'Avois ſi grande peur d'être connue ce matin que je ne ſongeois qu'à ſortir vite de l'égliſe : c'eſt ce qui m'a empêchée de vous remercier de toutes vos bontés, que je n'ai point trouvé diminuées par le tems : voilà les deux piſtoles qne vous m'avés ordonné de donner : je ne fais guere d'aumone qu'à Maintenon : ainſi je les aurois peut être mal appliquées, ne connoiſſant point ceux qui en ont un véritable beſoin :
vous

vous sçavez si j'en ai que l'on prie Dieu pour moi : je vous le demande encore : priez le & faites le prier pour le roi qui est sur le bord d'un grand précipice : je comprends bien par les persécutions que l'on me fait le chagrin que vous avés quand on s'adresse à vous pour m'aborder : mais il ne faut pas s'il vous plaît que vous poussiés la discrétion trop loin : & si dans le nombre de ceux qui vous obsedent, il y en a quelques-uns que vous avés envie que je voye, vous pouvés disposer de moi avec une entiere liberté : & je vous assure avec la sincerité que vous me connoissés que rien de tout ce qui viendra de vous ne me fera de peine. Mr. votre neveu sera le bien venu : je ne verrai que lui, & je ne sortirai qu'à cinq heures : je vous renvoie votre étui : il est vrai que j'ai dit à la maréchale de qui vous êtes le compere : la modestie de ne s'en être pas vanté est louable : mais ce n'est pas un grand mal que l'on le sache : si je me remplissois aussi bien de Dieu que je vuide ma maison de toutes sortes de compagnie, vous seriés bien content de moi : je ne vois que la marquise : & cette solitude-là m'est très agréable.

LETTRE XXXVI.

1676. *à St. Germain, ce 27 juin:*

MANDEZ moi des nouvelles de la ſœur ſaint Baſile *. Je la crois réſolue de ſortir de port-roïal: mais je ne ſai ſi les ſœurs hoſpitalieres le ſont de la recevoir: je ſuis toute prête à l'y remener. Songez à cette pauvre fille, je vous en ſupplie: vous autres ſaints, vous êtes cruels ſur les maux de cette vie: cependant ils font ſouvent perdre les biens de l'autre. Il faut aider notre foibleſſe. Je deſire plus ardemment que jamais d'être hors d'ici: & je me confirme de plus en plus dans l'opinion que je n'y puis ſervir Dieu: mais je vous en parle moins, parce qu'il me revient que vous dites tout à l'abbé Têtu: voilà un trait de ma ſincérité naturelle: & je crois que vous vous en accommoderez bien mieux que d'un changement ſur la confiance que j'ai en vous. Je vais

* Madame de Maintenon l'avoit connue aux hoſpitalieres de la rue St-Jaques, & avoit pris aſſez d'eſtime pour la conſulter ſur les conſtitutions de St-Cyr.

vais à Maintenon efféïer de la folitude, & de la vie dont je vous ai envoié le projet. Il eft donc vrai que je ne fuis pas deftinée au repos!

LETTRE XXXVII.

ce jeudi au foir. 1676.

ME. DE Montefpan & moi avons eu une converfation fort vive. Comme je fuis la partie fouffrante, j'ai beaucoup pleuré. Elle en a rendu compte au roi à fa mode. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de pareilles avantures. Il me feroit bien doux de me remettre en liberté. J'ai eu mille fois envie d'entre religieufe. La peur de m'en repentir m'a fait paffer par deffus des mouvemens que mille autres auroient appellés vocations. Je meurs d'envie il y a fept mois de me retirer: & la même crainte m'en empêche: prudence bien timide, & peut-être mondaine,qui me fait confumer ma vie dans d'étranges agitations Songés y devant Dieu, je vous en conjure: & confiderés un peu mon repos. Je fai bien que je puis faire ici mon fa-

ſalut : mais je crois que je le ferois plus ſurement ailleurs. Je ne ſçaurois croire que Dieu veuille que je ſouffre de Madame de Monteſpan. Elle eſt incapable d'amitié, & je ne puis m'en paſſer : elle ne ſauroit trouver en moi les oppoſitions qu'elle y trouve ſans me haïr. Elle me redonne au roi comme il lui plait, & m'en fait perdre l'eſtime. Je ſuis avec lui ſur le pié d'une bizare qu'il faut ſouffrir, d'un bel-eſprit qu'il faut ménager, & d'une précieuſe promte à prendre ombrage. Je n'oſe lui parler ſeule, parce qu'elle ne me le pardonneroit jamais : & quand je lui parlerois, ce que je dois à Madame de Monteſpan ne me permet pas de parler contre elle. Ainſi je ne puis apporter aucun reméde à ce que je ſouffre. Cependant la mort vient, & le tems ſe perd.

Me. de Monteſpan trouve quelque raiſon d'accorder à ces bons peres qu'ils ſoient chargés de la fondation, au cas que leur maiſon de St-Joſeph ſe détruiſe, mais non au cas qu'elle fut transférée. Elle ne ſe rend point abſolument là-deſſus.

LETTRE XXXVIII.

le 29 juillet, lundi. 1676.

JE penſe toujours de même, quoique le changement de mon ſtile vous ait fait craindre un changement d'idées. Comme je vous parle ſincérement, je ne vous dis point que c'eſt pour mieux ſervir Dieu, que je voudrois quitter la cour. Je crois que je puis faire ici mon ſalut. Mais je ne vois rien qui nous défende de ſonger à notre repos, & à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me ſuis mal expliquée, ſi vous avez compris que je ſongeois à être religieuſe. Je ſuis trop vieille pour changer de condition : & ſelon le bien que j'aurai, je ſongerai à m'établir en pleine tranquillité. Dans le monde tous les retours ſont pour Dieu, dans le couvent tous les retours ſont pour le monde. Voilà ma grande raiſon : celle de l'âge vient enſuite. Me. de Richelieu eſt préſentement avec Me. de Monteſpan. Je me conſume de chagrins & de veilles : je ſéche à vue d'œuil : & j'ai

des vapeurs mélancoliques. M. le duc du Maine ſe porte beaucoup mieux, & les autres enfans très bien. J'ai ſigné le contrat de la fondation. Je vous donne le bon jour. Je ſuis auſſi ſenſible que je dois l'être aux bontés que vous avés pour moi. Elles ſont toute ma conſolation : & je ne vous accuſe plus de dureté.

LETTRE XXXIX.

1676. *Mecredi matin.*

ON A trouvé le contrat fort bien. Rempliſſés le de Françoiſe de Roche-chouart, marquiſe de Monteſpan, ſéparée du mois de juillet. Il faudroit bien feuilleter des papiers pour trouver la datte préciſe. Mais celle du contrat ſera ſurement après. Ainſi la fondation ſeroit inconteſtable. Elle a été ſéparée à Paris au châtelet. Je viens d'avaler une médecine. C'eſt tout de bon qu'il ne faut point peſer la lampe : elle vous en prie : & elle a raiſon.



LET-

LETTRE XL.

Ce mercredi, au soir.

L'AFFAIRE des hospitalieres a été fort bien conduite : & je vous en remercie de tout mon cœur : vous sevés averti quand on voudra y mettre cette fille : je donnerai le contrat : & il ne tiendra pas à moi que vous n'en aiés réponse dès demain : mais la dissipation des dames de la cour est excessive : & je ne pourrai presser celle à qui nous avons affaire parce que je ne la verrai pas. Le vilain côté de la fondation sera le poids de la lampe. Il n'y en eut jamais de si légère. Il faudra la remplir de sable pour empêcher que l'air ne l'agite : j'ai prié M. Viette d'aller voir.... dont on m'a parlé : & je suis dans une grande impatience d'en sçavoir des nouvelles : c'est par où il faut commencer le plan de notre retraite : je retombe dans ces maladies que j'eus cet hiver & qui sont les effets d'un sang brulé & d'une noire mélancolie : priés Dieu pour moi, je vous supplie : & ne lui demandés que mon salut : je me tirerai bien du reste.

LETTRE XLI.

1676. *à Versailles, ce 12 octobre.*

JE VOUS rends mille graces de votre souvenir & de votre livre. * Je n'ai pas été médiocrement surprise de voir que c'est à moi à le remplir: je ne m'en trouve point du tout capable: & j'avoue à ma confusion que mon esprit me fournit peu sur ces matières-là: je ferai de mon mieux à ma tête, & beaucoup moins que ce que vous me prescrivés: je vous supplie d'envoier cette lettre à Me. de la Valliere aux grandes carmelites: je suis pressée: & je ne puis vous en dire d'avantage &c.

LETTRE XLII.

VOUS faites deux articles du peintre & de l'homme qui veut entrer aux nouveaux convertis: c'est pourtant

* C'étoit un livre blanc, dans lequel l'abbé Gobelin l'avoit condamnée à écrire ses pensées pieuses, & ses resolutions.

tant un ſeul & même être. Il m'écrit qu'il a des affaires pour douze ou quinze jours, & qu'après les avoir finies, il viendra ſonger à ſe convertir.

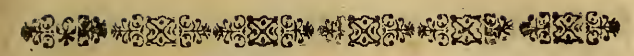
Il y a déjà bien lon-tems que je demande un petit bénéfice au roi pour un fils de Me. de Montchevreuil qui a quinze ans, qui eſt tonſuré, qui étudie, & dont toutes les inclinations vont à l'état eccleſiaſtique. Cependant par une délicateſſe de conſcience, Me. de Monteſpan qui le ſait n'oſe inſiſter : & ſur ce que je l'ai extrémement preſſée elle m'a dit de vous conſulter : je le fais donc, & vous ſupplie de me répondre.

Nous irons le lendemain de la touſſaint à St. Germain, où nous ſerons treize jours ſans la cour : j'eſpere que vous nous y viendrés faire quelques viſites : il me tarde d'être à Maintenon. Je ne vois pas que le tems s'aproche. Cependant le néant de ce que je poſſede me montre le néant de ce que je puis eſpérer. Il eſt vrai que l'épreuve que le médecin anglois fait ſur Mr. le duc du Maine m'a miſe dans d'étranges agitations, & que je ne me remets pas des fréïeurs que je crois que l'on peut avoir avec raiſon pour la ſuite des remedes qu'il avale ; mais je puis vous aſſurer

avec vérité qu'aucun état ne peut me rendre insensible à la continuation de votre amitié, & que j'ai vû avec beaucoup de joie que vous ne m'avés point oubliée, que vous vous souvenés de ce que je pense, & que vous y prenés interêt: je vous dirai toujours là-dessus la même chose, qui est la douleur où je suis de ne pas profiter de la bonré particuliere que vous avés pour moi: j'aurois eu lieu d'espérer que jointe à la charité que vous avés pour tous, vous m'auriés menée loin dans le chemin où il est si important d'avancer, & dans lequel vous croiés bien que je fais peu de progrés. Je suis toujours dans le trouble où vous m'avés vue tant de fois: & vous verrés par les suites que je ne suis pas seule de mon opinion sur ce péïs-ci. M. d'Elbene a donc fini sa triste vie, & tous ses malheurs par une mort chrétienne! Il m'a fait remercier en mourant des soins que vous avés pris de son ame. Oui: je ferai ce que vous m'ordonnés: je tâcherai de réparer par des aumônes le mal que je fais par une vie si dissipée: emploiés l'argent qui vous reste à ce que vous jugerés de plus agréable à Dieu.

MAINTENON.

LET-



LETTRE XLIII.

à Verſailles, ce 6 Octobre. 1677.

J'Ai donné le placet dont vous m'aviés chargée il a été rejette pour 4 raiſons: la premiere, à cauſe des difficultés qu'on fait de rétablir les maiſons détruites: la ſeconde, à cauſe de l'amortiſſement que celle-ci demandoit: la troiſieme, à cauſe du droit de lods & ventes de l'abéïe St. Denys dont le roi ne peut diſpoſer, dit-il, en conſcience: la quatrieme, le peu d'argent qui lui reſte des économats qu'on emploie tout pour la converſion des huguenots: je crois même que cette derniere demande a nui aux autres: car il n'eſt gueres raiſonnable d'établir un hôpital pour lequel on demande avant qu'il ſoit fait: voilà tout ce qu'on m'a répondu: je ſuis fâchée d'avoir ſi mal réuſſi dans une affaire que vous deſiriés, & qui intéreſſe une maiſon que j'aime en général & en particulier. Vous avés laiſſé paſſer la St. François, ſans vous ſouvenir de moi: ne croiés pas que rien me faſſe oublier une négligence de vous: je ne laiſſe pourtant pas d'être votre très humble ſervante.

D'AUBIGNE'.

LETTRE XLIV.

1677. *à Verſailles, ce 22 octobre.*

VOus m'avés fait un grand plaiſir de me conſerver ce que vous m'auriés donné le jour de St.François. Je m'étois flattée que je n'y perdrois rien: & je ſuis ravie de ne m'être pas trompée. Je ne l'ai pas été non plus ſur la douleur que vous me témoignés de la mort de Me. la maréchale d'Albret: j'avois bien cru que vous y feriés ſenſible: & quoiqu'à mon grand regret je ne connoiſſe pas les liaiſons que fait la charité, j'en ai une idée qui me perſuade qu'elles ne ſont gueres moins tendres que celles que fait la paſſion. J'ai eu bien du déplaiſir d'avoir perdu cette femme-là: vous ſavés qu'elle avoit pour moi ce qu'elle étoit capable d'avoir de meilleur: je l'avois vue à Cognac dans une parfaite ſanté, & bien pleine de longs projets. Dieu en a décidé autrement: plaiſe à ſa bonté de lui faire miſéricorde! Je ſerai ravie de vous voir: & il me ſemble que vous nous devés aumoins une viſite quand nous arrivons, & une quand nous partons; ne perdés pas cet-

cette bonne coutume : & venés de façon que vous arriviés de bonne heure, afin que j'aie le tems de causer avec vous : je suis dans une assés grande langueur : je me repose souvent : & je suis peu dissipée en desseins & en visites : car me renfermant entre le roi, Me. de Montespan, & Mr. du Maine, j'ai du tems pour mon repos. Dieu connoit le fond de mon cœur : & j'espere qu'il rompra mes chaines, si ma retraite est necessaires pour mon salut : je vous supplie de le lui demander pour moi, & de croire que je vous aimerai & vous estimerai toujours.

LETTRE XLV.

JAMAIS je ne souhaitai plus ardemment d'être hors d'ici. Plus je vais, plus je fais des vœux pour la retraite, & de pas qui m'en éloignent. Je vous en parle rarement, parce que vous dites tout à votre confident. Il en a fait des plaisanteries. Vous aimés la franchise : & je hais la dissimulation. Je vous conjure : qu'il ne sache plus de mes nouvelles par vous. Aujourdui

je ne l'intéresse point. Et il a sur tout ce qui regarde la cour des vues, des sentimens, des connoissances qui ne ressemblent point aux miennes. Je suis très bien avec Me. de Montespan. Et je me sers de ces momens de cordialité, pour lui dire en toute douceur que je veux me retirer. Elle répond peu à ces propositions-là. A son retour, il faudra la déterminer. Priés Dieu de rendre mes projets utiles à sa gloire & à mon salut.

LETTRE XLVI.

VOUS traités trop sérieusement ce que je vous ai mandé. Je ne vous soupçone point d'avoir révélé ma confession à l'abbé Têtu. Mais comme il est curieux, j'ai cru qu'il tiroit de vous au delà de ce que je voulois qu'il sçut. Il m'est revenu qu'il avoit apris par vous le dessein formé que j'ai de sortir de la cour. Je ne le lui ai point dit. Il n'en savoit que des projets en l'air. Voilà tout ce que j'ai voulu dire. Ne vous inquiétés donc pas davantage. Je ne changerai jamais pour vous. Vous au-

rés toujours toute ma confiance. Je vous prie seulement de ne pas vous laisser surprendre par l'abbé, qui est intriguant, fin, & adroit. Donnés cette lettre à Me. de Richelieu, & cette boite à Me. de Coulanges. Voilà ce que vous m'avés ordonné de faire pour Madame de St. André, & un billet qui en province ne gâtera rien. J'eus hier une violente migraine. J'en suis encore abatue: mais je n'en suis pas moins vivement votre très-humble servante.

J'ai donné la chanoinie à M. du Plessis, dès que vous m'avés apris que je le pouvois en conscience. Je lui ai fait une belle exhortation.

LETTRE XLVII.

ce 1 decembre. 1677.

JE CROÏOIS depuis huit jours le mariage de mon frere tout à fait assuré. Mais je viens d'aprendre que M. Quelin a plus d'une proposition à me faire que je suis très résolue de ne pas accepter. Ainsi je ne sai quel en sera le succès. J'ai de la peine à croire que l'affaire se rompe. Car je vois Mlle. de Floigni éprise, & mon frere touché. Je

Je voudrois avoir une auſſi profonde indifférence ſur tout le reſte. Notre prince recevra très agréablement les étrennes que vous lui deſtinés. Mettés y peu d'argent. C'eſt en envoïer au pérou. Priés Dieu pour moi, puis que vous ne pouvés faire autre choſe.

D'AUBIGNE'.

LETTRE XLVIII.

1679. JE vous remercie très humblement. Mais ma reconnoiſſance ne m'empêchera pas de vous gronder de m'avoir abandonnée depuis la conſultation que je vous fis ſur mon ſalut. J'en ai été fort ſcandaliſée. J'en ſuis réduite à relire la *conduite* que vous me donnâtes il y a dix ans. Il eſt vrai que vous ne pouviés alors me rien marquer de meilleur, & que ſi j'en avois profité, je ſerois bien changée. Vous n'êtes point mal avec le roi. Il met ſur votre compte & ma douceur & la pieté de Me. de Monteſpan. Le pere Bourdaloue fait ici des merveilles. Notre ducheſſe * & moi nous continuons

à le

* La ducheſſe de Richelieu.

à le voir. Mettés le petit de Valzergues en penſion. Je païerai pour lui. Rien ne lui manquera, tant que je vivrai. Mais recommandés qu'on l'éveille un peu par quelques coups de foüet. Car je le ſoupçonne de n'en avoir jamais eu & d'en avoir grand beſoin. Autre affaire. J'ai un petit garçon, de douze ou treize ans, d'aſſés bonne famille, ni bien ni mal fait, né avec les plus mauvaiſes inclinations, menteur, jureur, ivrogne, & voleur. J'ai eſſéïé de bien des châtimens : ils ont été auſſi inutiles que la douceur. Cherchés quelque endroit où je puiſſe le mettre; j'avois penſé aux Capettes. Et Me. de la Font, niece de Mlle. Scaron, s'en étoit informée à ma priere. Mais c'eſt un college ordinaire : & j'en voudrois un où il fut rigoureuſement puni. Ecrivés moi quand vous voulés venir ici, afin que vous ne faſſiés pas de voïage inutile. Car il n'eſt pas aiſé de me voir. J'ai dit au roi les intentions de Me. de Banetot. Il aprouva ſa conduite, & le dira dans l'occaſion. Je ſai tous vos maux : & c'eſt un des miens. Adieu, Monſieur : j'ai grande envie de me ſauver.

LETTRE XLIX.

1679. *ce 20 decembre.*

J'AI chargé M. l'Aumônier de vous prier de venir ici. J'ai un jeune gentil-homme de mes parens, qui eſt huguenot & que je voudrois faire catolique. Je m'adreſſe à vous pour cela : & je ne puis mieux choiſir. Il n'a que quatorze ans, & me paroit un aſſés mauvais docteur. Il n'en eſt que plus opiniâtre : & je ne me rebute point. Venés lundi ou mardi. Il faudra du moins la journée entiere pour le convertir. Je vous rendrai compte de la commiſſion de Me. de Miramion. Je vous importune ſouvent. Mais auſſi pourquoi m'avés-vous inſpiré tant d'eſtime & de confiance ?

22. *decembre.*

Celui qui vous rend ce billet eſt le jeune gentilhomme que je voudrois convertir. Voilà ſix vingt piſtoles pour Mr. de Valzergues. Je me chargerai de ſon fils. Pour vous je ferois bien autre choſe ! J'ai la migraine. Rien n'accourcit plus les billets.

LETTRE L.

Saint Germain, 8 *janvier*. 1680.

JE VOUS envoie le mémoire de mes aumônes reglées, afin que vous jugiés si elles sont bien appliquées. J'ai fait Mlle. de M...... religieuse. J'en ai encore une dont je péïe la pension, en attendant que son pere péïe ses dettes. Quant à mes habits, je vais les changer, & les prendre pareils à ceux de Me. de Richelieu. J'ai une indifférence là-dessus qui m'ôte tout scrupule. J'ai été vêtue d'or, quand j'ai passé mes journées en plaisirs avec le roi & sa maitresse. Je vais être à une princesse: Je serai toujours en robe noire: si j'étois hors de la cour, je serois en tourriere: & tous ces changemens ne me font nulle peine: je fais trop de dépense, parce que je suis naturellement propre & peu porrée à l'avarice. Malgré l'envie que j'avois de me retirer, malgré toute ma haine pour ce péis-ci, j'y suis attachée: c'est Dieu qui a conduit tout cela. Mes journées sont maintenant assez reglées & fort solitaires. Je prie Dieu un moment en me

me levant : je vais à deux meſſes les jours d'obligation & à une les jours ouvriers. Je dis mon office tous les jours, & je lis un chapitre de quelque bon livre. Je prie Dieu en me couchant, & quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate Dominum*, ou un *gloria patri*. Je penſe ſouvent à Dieu dans ma journée : je lui offre mes actions : je le prie de m'ôter d'ici, ſi je n'y fais pas mon ſalut. Du reſte, je ne connois pas mes péchés : j'ai une morale & de bonnes inclinations qui font que je ne fais guere de mal. J'ai un deſir de plaire & d'être eſtimée qui me met ſur mes gardes contre toutes mes paſſions. Ainſi ce ne ſont preſque jamais des faits que je puis me reprocher, mais des motifs très humains, une grande vanité, beaucoup de légéreté & de diſſipation, une grande liberté dans mes penſées & mes jugemens, & une contrainte dans mes paroles qui n'eſt fondée que ſur la prudence humaine. Voilà, à peu près, mon état : ordonnez les remedes. Je ne puis vraiſemblablement enviſager bientot une retraite : il faut donc travailler ici à mon mon ſalut. Contribués y, je vous en ſupplie. Et comme c'eſt le plus eſſentiel

tiel de tous les ſervices, comptés auſſi ſur la plus entiere reconnoiſſance.

LETTRE LI.

Ce dimanche, 30 janvier. 1680.

VOICI encore un Gentilhomme, mon parent au même degré que Mr. de Murçay. Il veut faire ſon abjuration entre vos mains, & être inſtruit par vous. Je vous le recommande. Mettés vous bien dans l'eſprit ſon éducation huguenote. Ne lui dites d'abord que le néceſſaire ſur l'invocation des ſaints, les indulgences, & ſur les autres points qui le choquent ſi fort. Ne vous verrai-je point avant que nous partions pour Compiegne? j'en ſerois ravie. Car plus je penſe à Dieu, plus je vois combien vous m'êtes néceſſaire. Je vis hier notre ami Cartigny. Je ne me conſole point de voir ſon mérite ſi peu reconnu. Je protégerai volontiers Mlle. de la Paillerie.

LETTRE LII.

St. Germain, ce 2 juin. 1682.

LE plaiſir de voir à la meſſe le roi très aimable & très chrétien ne ſau-

ſauroit vous manquer quand vous viendrez ici, non plus que de voir la ſimplicité de ma chambre: plut à Dieu qu'il y en eut autant dans mon cœur, & que ſans compter ce que je n'y connois pas, je n'y découvriſſe pas des replis qui peuvent gâter ce que je ſuis! Je ſuis ravie de ce que tout le monde loue ce que fait le roi: je voudrois bien qu'il en rapportât la gloire à Dieu ſeul. Vous entendrez bientot parler d'un nouvel établiſſement * fort utile à la pauvre nobleſſe. Un Flamand † a donné le deſſein d'une machine pour Marli, qui ſera une des merveilles du monde. Si la reine avoit un directeur comme vous, il n'y a point de bien qu'on ne put eſpérer de l'union de la famille roïale: mais on a toutes les peines du monde à perſuader ſur la *media noche* ſon confeſſeur qui la conduit par un chemin plus propre pour une carmélite que pour une reine. Je ſai qu'on trouve à redire au dernier bienfait que vous avez reçu du roi: mais ce qui m'a fâchée, c'eſt la ſenſibilité

* L'académie des cadets de terre & de mer, inſtituée le 22 juin.

† De Ville, artiſte Liégeois.

bilité que vous avez eue pour ce blame que je crois très mal fondé. J'ai un deſſein qui roule ſur vous : M. du Maine en profiteroit : je voudrois un recueil de maximes ſur les devoirs d'un prince, à l'égard de Dieu, de lui-même, & des autres. Travaillés ſur ce projet après que vous l'aurés débrouillé. Ne vous allarmez pas ſur ma ſanté : on fait du bruit de peu de choſe, parce que je ſuis ſur le téâtre. J'ai eu des vapeurs : & tout ce que j'ai ſouffert depuis quelque tems a un peu troublé ma ſanté. Faites moi relier un Nouveau Teſtament, une Imitation, une Introduction à la vie devote, votre livre ſur la meſſe, & les Eſſais de morale : ce ſera ma biblioteque : je meurs d'envie de faire mon ſalut : mais l'orgueil & la pareſſe me donnent bien de la peine. Mandez moi, comment il faut s'y prendre pour combattre de pareils ennemis. Adieu : point d'inquiétude ſur ma ſanté. Je me porte bien : je ſuis contente, & trop pour mon ſalut. Car je n'ai de peine que celle que mon impatience me donne : on ne peut ſe ſauver ſans croix : & je n'en ai point : j'ai grand beſoin de forces pour faire un bon uſage de mon bonheur.

LET-

LETTRE LIII.

1683. *à Verſailles, 6 janvier.*

VOUS m'avés écrit une lettre merveilleuſe, & qui me prouve que vous avés plus d'un ſtile. Vous m'avés envoïé un St. François qui me prouve que vous avés différentes manieres d'obliger. Je l'ai au chevet de mon lit, où je n'ai de marques de dévotion que celles que je tiens de vous. Je vous rends mille graces de tous vos préſens, de cette bourſe magnifique, de cette corbeille qui ne l'eſt pas moins, de ce que j'ai aperçu de joli, de tout ce que je n'ai pas encore eu le loiſir de remarquer. Mais pourquoi me faire des excuſes? Je reçois tout ce qui vient de vous avec autant de plaiſir, que vous me le donnés. Vos préſens ne ſont point de ceux qui corrompent: ils édifient toujours. La lettre que vous m'écrivites ſur Madame de Ménillet, je la lus au roi. Il eſt plein d'eſtime pour vous: & il ne croiroit pas aiſément que vous demandiés une injuſtice. Madame de Montchevreuil m'a dit que vous avés la goutte.

J'en

J'en ſuis affligée : mais vous en ferés un bon uſage : & vous aurés le plaiſir de ſouffrir. Je me porte bien : & voilà comme tout eſt partagé bizarement : ma ſanté eſt bonne, & je ſuis inutile au monde : vous lui êtes néceſſaire : & vous êtes cloué ſur un lit. Et cependant tout cela eſt bien dans l'ordre de la providence. Je voulois vous donner encore quelques momens. Je finis : on me parle comme ſi je n'écrivois pas. Ma tête & mon ſtile commencent à s'en reſſentir.



LETTRE LIV.

à Verſailles, ce 8 mars. 1684.

Le roi a trouvé bon que les dames de la cour établiſſent une charité à Verſailles pour y prendre le même ſoin des pauvres que dans les paroiſſes de Paris. Madame la ducheſſe de Richelieu en eſt la ſupérieure & vous n'en aurés pas plus mauvaiſe idée de notre projet. Nous prétendons pourvoir à toutes ſortes de néceſſités. Nous nous trouvons déjà chargées d'un certain nombre de perſonnes, qui excitent plus notre pitié qu'-

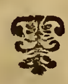
elles ne ſe prêtent à nos intentions. Ce ſont des eſtropiés, hors d'état de gagner leur vie. Nous avons auſſi de ces innocentes qui courent les ruës, & qui font commettre bien des péchés. Toutes nos dames m'ont chargées de ſupplier Mr. le procureur général de les placer à l'hopital : ſi j'allois quelquefois à Paris, j'aurois été l'en prier : il ſait que j'ai toujours cherché les occaſions de le voir : & j'en connois ſi bien le prix que je ne vous fais pas d'excuſe de ce que je vous envoie chés lui. Vous entendrés parler de moi : ne vous en allarmés point.

LETTRE LV.

1684. *à Chambor, 26 ſeptembre.*

JE VOUS avois prié d'aller à Noiſi : je vous réitere la même priere. Quelque bon eſprit qu'ait Madame de Brinon, elle a beſoin de conſeil. Je vous prie de me mander, s'il eſt d'une néceſſité abſolue de faire un noviciat avant que de pouvoir entrer dans cette communauté, je dis, préſentement qu'il en faut former une toute nouvelle : car je ſai bien que dans la ſuite les

les filles feront un an de probation, & deux même, si on le juge à propos. Mais maintenant qu'il n'y a point de corps, doivent-elles faire leur noviciat? sous qui le feront-elles? & peut-on le commencer avant que la maison soit établie? Instruisés moi là-dessus: & si vous ne possédés pas ces matieres, consultés des gens qui les entendent. Le roi se porte bien. Point de courrier qui ne lui apporte de grands sujets de joie, c'est à dire des nouvelles de conversions par milliers. Vous m'avez fait un grand présent en me donnant la chanoinesse (*Madame la Maison-fort:*) elle fait des merveilles. Pour Madame de Montchreveuil, quelque sujet qu'elle ait eu depuis peu de se réjouir, sa joie est plus mélancolique que la tristesse des autres. Nous ne recevrons à l'avenir que des demoiselles. Ecrivés moi: je suis bien aise d'avoir à montrer à propos de ces lettres courageuses qui excitent à bien faire. Je suis plus occupée du salut des autres que du mien.



LETTRE LVI.

Ce 1 octobre.

OCCUPEZ vous, je vous prie, uniquement de cet établiſſement, puiſque Dieu & le roi m'en aïant chargée, vous devez m'aider à m'en bien aquitter. Vous ne pouvez trop prêcher à nos poſtulantes l'humilité : je crains que Madame de Brinon ne leur ait inſpiré une certaine grandeur, & que le voiſinage de la cour, une fondation roïale, les viſites du roi, & même les miennes ne leur donnent une idée de chanoineſſes & de dames importantes : ce qui s'oppoſeroit fort au bien que nous voulons faire. Il y a un milieu à prendre entre une orgueilleuſe dévotion & les miſeres & petiteſſes des couvents. Je ne ſai encore de quel nom on les appellera : ſi vous avez vu les conſtitutions, Madame de Brinon les y appelle *les dames de Saint Louis:* ce qui ne peut être : car le roi ne ſe canoniſera pas lui-même : & c'eſt lui qui les nomme en les fondant : leurs habits ſeront noirs, ſans cheveux, & ſans ajuſtemens, & tels que

que Saint Paul les demande pour des veuves chrétiennes. Le noviciat ne doit commencer qu'à mon retour. Madame de Brinon ne donne pas afſés de liberté à la conſcience. Elle craint les confeſſeurs : elle a raiſon : mais il ne faut pas réduire nos poſtulantes à un ſeul, qui ne leur dit jamais un mot. Elles en ſouffrent : elles n'oſent s'en plaindre à elle : mais elles ſont plus libres avec moi. Toutes ces filles ſont des enfans qui de lon-tems ne pourront gouverner. Quel dommage que la chanoineſſe n'ait pas de vocation ! Je voudrois que le noviciat ne ſe paſſât pas en ſpéculation, mais en pratique, & qu'on entremêlât judicieuſement l'exercice des charges & la théorie, les retraites & les conférences, le ſilence & la priere, leur éducation monaſtique & des leçons ſur l'éducation des enfans, qui eſt l'objet de cet inſtitut.

LETTRE LVII.

Ce 3 janvier. 1686.

J'AI reçu vos étrennes avec grande joie, mais j'ai des reproches à vous

faire de la maniere pleine de reſpect & de cérémonie dont votre lettre étoit écrite. Je ne ſai ſi les honneurs dont je ſuis environnée vous inſpirent quelque choſe de nouveau : mais pour moi je ne ſuis pas changée pour vous : & je reçois les marques de votre amitié comme j'ai fait depuis ſeize ans. Je ne puis deſaprouver que vous aïés refuſé * ce qu'on vous a offert : les hospitalieres en étoient deſolées. Conſervés vous, je vous prie, pour Noizy. Nous avons douze novices, & il y en aura bientot quatorze. Le roi veut finir cette affaire : il préſentera une requête à M. l'évêque de Chartres pour obtenir ſon conſentement à l'établiſſement qu'il veut faire à Saint-Cyr : il joindra à ſa requête les lettres patentes qui feront voir ſes intentions pour le ſpirituel & pour le temporel. M. de Chartres députera ſes grands vicaires avec vous & avec le P. de la Chaize pour examiner les reglemens : on diſpoſera le temporel, pour que la tranſlation ſe puiſſe faire à la Saint-Jean, ſuivant les intentions du roi. Voilà, Monſieur,

* Vraiſemblablement quelque dignité eccléſiaſtique.

ſieur, le plan de cet ouvrage, qui ſera renverſé, ſi vous êtes encore malade.

LETTRE LVIII.

Ce 17 janvier. 1686.

JE montrai hier votre mémoire au roi: il en voulut conférer avec le P. de la Chaize: la maniere dont ſe doit faire l'élection de la ſupérieure fut approuvée: mais on vint à parler ſur les vœux: & le P. de la Chaize ne voulut jamais conſentir à ce que l'évêque n'en put diſpenſer. J'avoue que je ne comprends point pourquoi il inſiſte là-deſſus, puiſque l'évêque n'en veut point diſpenſer, & que les filles ne veulent point en être relevées. Il me ſemble qu'une fondation ſi utile ne peut avoir trop de ſtabilité. Le roi ne veut point, que la ſupérieure ait une bague: il trouve que la croix ſuffit. Le roi vous donne une penſion de deux mille livres: je crois que vous n'aviez pas beſoin de ce bienfait pour être content de lui. Examinez bien nos conſtitutions avec Meſſieurs Racine & Boileau; mais n'allez pas non plus

pour la pureté du langage gâter les expreſſions & les penſées de Madame de Brinon : vous ſavez que dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire: mais, avec votre permiſſion, un agrément qui eſt rare dans les écrits de hommes.

Madame de Brinon & moi ne convenons point ſur la diſpoſition des charges. Elle veut que les dames ne faſſent aucun ouvrage pénible : il faudroit trop de ſœurs converſes. Que l'on ne faſſe rien ſans l'avis des ſix profeſſes ! qu'elles n'en reçoivent aucune à ma conſidération ! Elles refuſeroient ma ſœur que je n'y trouverois pas à redire. Pénétrés les de la néceſſité du ſecret : car ſi elles ſe diſent ce qu'elles ont fait, tôt ou tard l'union ſera troublée : qu'elles connoiſſent bien l'uſage & la liberté des feves blanches & noirés. Vous ne leur parlés pas aſſés en particulier.

LETTRE LIX.

1686. *Ce mercredi au ſoir.*

SI ce qu'on veut changer aux conſtitutions eſt conſidérable, & plus que

que ce que ces Messieurs critiquerent devant moi, il faut en conférer avec Madame de Brinon. On m'a dit, que vous aviez perdu un procès, & que vous étiez accablé d'un compte qu'il faut rendre : je crains que cela ne vous cause bien de l'inquiétude. Ne pouvez-vous pas abandoner votre bien à vos parens, & vivre avec votre bénéfice & de votre pension ? S'il vous faut d'autres secours, je vous les procurerai: vous n'auriez plus qu'à servir Dieu : & vous viendriez demeurer à Saint-Cyr : il seroit avantageux pour mon salut de vous y voir. On ne peut trop aimer, considérer, respecter Madame de Brinon : mais il faut se défier de ses premieres vues : elle en revient avec la douceur d'un mouton : mais il faut veiller sur elle, pour lui épargner des actes d'humilité.

LETTRE LX. *

Vendredi, 27 *juillet*. 1686.

LA transmigration à Saint-Cyr commencera lundi : en attendant que je

* Cette lettre est si belle, qu'on l'a regardée comme apocryphe. On n'a pu croire qu'une

je reçoive vos instructions, profités des miennes. Et vous aussi, vous me rendés ma faveur embarassante, jusques dans le confessional! Je croiois vous trouver toujours tel pour moi que vous l'étiez au Filles-Bleues. Vous connoissez ma sincérité: je ne fais de complimens, ni ne les aime: je vous conjure donc de vous défaire du stile que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, & qui peut m'être nuisible: je ne suis point plus grande dame que j'étois à la rue des tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes piés, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conscience, & à qui je demande très instamment de me conduire sans nul égard dans le chemin le plus sûr. Ce n'est point à vous à m'inspirer de l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voïant dans tout ce qui m'approche que respects, aduations, & complaisances? Parlez moi, écri-

qu'une femme à la cour ait écrit ainsi. Je la donne telle qu'elle est dans l'original.

écrivez moi ſans tour, ſans cérémonie, ſans inſinuation, & ſurtout, je vous prie, ſans reſpect. Ne craignés ni de m'offenſer, ni de m'importuner. Je veux faire mon ſalut: je vous en charge: ne me parlés jamais des obligations que vous m'avez: regardez moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables ſentimens.

LETTRE LXI.

Ce 20 janvier. 1687.

JE VOUS envoie vingt louis pour vos *Trente-Trois* *. Qu'ils prient pour moi. Nous allons à Marly. J'y ſerai plus occupée de Dieu que des plaiſirs. Tout va bien à Saint-Cyr. Je ſuis plus heureuſe que je ne l'ai jamais été. Mr. Vacherot ſollicite-t'il bien pour vous? Je vous remercie de vos vœux. Je ne ſouhaite point un grand nombre d'années. Mais je voudrois que celles que j'ai encore à vivre fuſſent ſaintement emploïées. Vous y pouvés contribuer par vos conſeils. J'ap-

* College où l'abbé Gobelin s'étoit retiré.

J'appris hier que vous aviés perdu votre procès. Vous voilà accablé d'affaires : abandonnés tout à vos créanciers. Deux mille francs du roi, & ce que vous tirés de votre abbéïe ne suffisent-ils pas pour vivre ? J'en ai vécu sept ou huit ans avec trois personnes pour me servir. Vous avés, de plus, six mois à passer à Saint-Cyr où vous ne dépensés rien. Croïés vous survivre au roi, à moi, à Saint-Cyr ? Et le moindre des trois ne suffit il pas pour avoir soin de votre vieillesse ? Défaites vous de ces procès qui abregent vos jours. Consacrés vous totalement à cette maison. Pensez y. Je vous parlerois moins librement, si je vous estimois moins.

LETTRE LXII.

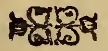
1687. *ce 20 octobre.*

SAINT-CYR est bien éprouvé dans la personne de ses supérieurs : le roi a contre lui toute l'Europe : je suis dans l'affliction : Madame de Brinon est dans le trouble : & vous êtes malade.

J'ai lu l'explication de l'épitre & de l'évangile. Vous pouviés vous étendre

dre un peu plus ſur la morale, & vous mettre plus à la portée de votre auditoire féminin. Ce travail, fait ſur toute l'écriture ſainte, nous ſeroit très utile.

L'état où nous avons vu Madame de Brinon me fait trembler. La maiſon n'eſt fondée ni pour elle, ni pour vous, ni pour moi. Mettons la en état de ſe paſſer de nous. Je ſuis bien ſatisfaite des principales dames. Leur gouvernement ne ceſſera pas ſi tôt. Et Madame de Brinon ſera lon-tems à ſe remettre. Je ne me laſſe point des peines que Saint-Cyr me donne. Je n'y vais plus, parce que Madame de Brinon & moi ſommes embaraſſées de nous voir: une entrevue ne ſeroit bonne à rien. Voulés-vous une cure? Le roi m'a chargée de vous le demander. Monſieur l'archevêque vous propoſe ſouvent: il n'en fait pas plus mal ſa cour. Il faudroit que vous vous éloignaſſiés de Saint-Cyr & de moi: & Saint-Cyr & moi nous ne pouvons nous paſſer de vous.



LETTRE LXIII.

1688. 10 *octobre.*

VOus êtes fort le maitre d'aller à St. Cyr ou de n'y pas aller. Je ne conçois pas que je ne puiſſe vous mettre en liberté là-deſſus. Vous ſavés bien que les ſupérieurs ne ſont pas lon-tems dans les maiſons qu'ils gouvernent & vous ſavés bien auſſi qu'on eſt enchanté dans celle-ci quand vous y êtes. J'ai tout dit. C'eſt à vous à vous déterminer. Me. de Brinon me paroit bien chagrine dans ſes lettres. Il faudra ſonger à remédier à tout ce qui la bleſſe. Nos dames ſont un peu tourmentées entre elle & moi, & ne peuvent être gouvernées par deux perſonnes qui penſent ſi différemment! Dieu m'eſt témoin que je ne veux que le bien & que je donnerois de mon ſang pour que Me. de Brinon gouvernât St. Cyr avec régularité! Je ſouffre quelque peine d'en être ſi loin. Il faudra pourtant me détacher de cet endroit-là comme des autres. Je ſuis incommodée d'un rhumatiſme qui ne m'empêchera pas de

de partir pour mettre ordre à tout. L'affaire d'Angleterre m'a affligée tout à fait. Il faut se soumettre à la providence : & je m'y soumets.

LETTRE LXIV.

à St. Cyr, *ce 7 decembre.* 1688.

VOUS ne sauriés croire combien un exclamation déplacée est une chose plaisante. J'ai pensé mourir de rire de la vôtre. Vous voilà donc bien étonné de tout ce qui s'est passé *! c'est après de tels coups d'autorité que je suis redoutable. Je vous défie à présent de cesser de me craindre. Hé ! venés tout voir par vos yeux. L'éloignement vous fait un fantôme de la chose la plus simple. Tout est ici aussi bien que si Me. de Brinon n'y avoit jamais été. Mr. le chancelier m'a fait part de quelques aumônes, & m'a recommandé les hospitalieres de la place roïale : jugés s'il m'a trouvé prête à les obliger. Voilà mille francs que je leur envoie. Adieu : je suis très contente de St. Cyr, &

* De la sortie de Me. de Brinon de St. Cyr.

& très mécontente de moi. Nos dames me laiſſent toujours bien loin derrière elles. Leur ferveur ne ſera pas paſſagere : & moi, je mene une vie inutile, & peut-être pis qu'inutile.

LETTRE LXV.

1689. *à St. Cyr, ce 14 fevrier.*

TOUTES nos dames ſont dans de très bonnes diſpoſitions. Me. la ſupérieure en eſt contente. Et il me ſemble que Dieu eſt connu & ſervi dans cette maiſon. La repréſentation d'Eſther m'empêche de les voir auſſi ſouvent que je voudrois. Je n'en puis plus ſoutenir la fatigue. Et j'ai réſolu de ne plus faire jouer pour le public que demain. Je ferai dire que nos actrices ſont malades. Et elles ne joueront plus que pour nous en particulier, ou pour le roi, s'il l'ordonne. Ne vous occupés pas uniquement ce carême des dames de St. Louis. Vous en conduiſés d'autres qui ont plus beſoin qu'elles de votre ſecours. Les nouvelles de la cour ſont que le roi d'Angleterre eſt dé-

dépouillé de la roïauté à la pluralité des voix, que le trône eſt déclaré vacant, & qu'on attend la princeſſe d'Orange à Londres pour la couronner. Mylord Tyrconnel ſoutient l'Irlande, & demande des munitions & des armes. On lui en envoie. Dieu veuille protéger la religion, & nos bons rois qui ſe ſont attirés bien des affaires par leur zèle! Je vous conjure de ne me point craindre, de ne pas chercher à me plaire, de ne point entrer dans mes ſentimens par complaiſance, mais de conſulter de bonne foi des gens de bien & des gens d'eſprit pour ſavoir, ſi ce n'eſt pas une maxime trop ſévere, & dangereuſe par ſa ſévérité, que de dire, qu'il ne faut jamais avoir de plaiſir. Je croirois plutôt qu'il faut en faire eſpérer, en promettre beaucoup, en donner peu, faire ſon poſſible pour perſuader qu'il y en a d'innocens, & ſe ſervir des momens d'ennui pour faire ſentir qu'il n'en eſt pas de plus doux que de ſervir Dieu.



LETTRE XLVI.

ce samedi matin.

ME. DE Montchevreuil m'a dit que vous alliés à Paris. Il seroit pourtant bon que vous ne quittassiés pas notre chere maison en même tems que moi. Ce que j'y fais ne peut être comparé à ce que vous y faites : cependant je vois que je n'y suis pas inutile. Nos dames perdront deux consolations, deux appuis, deux conseils à la fois. Elles sont charmées de vos conférences, & goutent fort vos oraisons. Il y a un chapitre sur lequel je voudrois que vous les prêchassiés : l'orgueil, les hauteurs, la fierté. Je suis persuadée que mon exemple a beaucoup contribué à introduire cet esprit dans la maison. Mais avec la même sincérité que je m'en reconnois très coupable, je vous dis que je ne l'ai jamais poussé si loin. Je pourrois, si la prudence le permettoit, en dire des particularités qui étonneroient tout l'orgueil renfermé dans Versailles. Sans exagération, on obtiendroit plus facilement du roi une pénitence publique,

que, qu'une pénitence particuliere dans St. Cyr. J'ai refusé de faire des chanoinesses, par aversion pour l'orgueil de cet état-là : & j'ai fait pis : il n'y en a point en Allemagne avec lesquelles il y ait plus de mesures à garder qu'avec quelques dames de St. Louis. Dieu pardonne ceux qui y ont répandu cet esprit ! Dieu me fasse la grace de le détruire par mon exemple ! vos instructions y peuvent beaucoup. Je crois que vous vous souvenés bien que vous avez une consultation à faire pour moi à Paris.

LETTRE LXVII.

DE M. L'ABBE' GOBELIN A ME. DE MAINTENON.

Paris, 18 *mars.* 1691.

IL N'Y eut jamais, Madame, de douleur plus légitime que la vôtre. Tout Paris qui a les yeux sur vous en est d'autant plus édifié, qu'on est persuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de vous en exemter * : ce qui fait qu'elle n'est pas re-

* En suivant le roi en Flandre, ou en le retenant à Versailles.

regardée comme l'effet d'une tendreſſe molle & purement naturelle, mais comme l'effort d'une ame toute pleine de courage & de raiſon.

Plut au ciel, que je fuſſe digne de mêler mes larmes avec celles que vous verſez, & de joindre mes chetives prieres aux vœux que vous portez aux piés des autels pour la conſervation du premier & du plus grand roi de la terre!

Mais que vous êtes merveilleux, ô mon Dieu! dans la maniére dont il vous plait de faire ſouffrir vos élus! vous ne les affligez pas comme les autres par la perte des biens, ni par l'outrage des calomnies, ni par quelques perſécutions de ceux qui les haïſſent. Vous les ſanctifiez pat eux-mêmes: & vous faites de leur joie & de leur amour la cauſe de leur déſolation & de leurs peines.

C'eſt qui ce m'oblige de vous dire, Madame, qu'il n'y a rien dans l'écriture ſainte, qu'il vous convienne mieux de lui addreſſer que cette parole de Job: *Que la façon, Seigneur, dont vous me tourmentés eſt extraordinaire & admirable!*

En effet, qu'eſt-ce que cette abſence

ce que vous pleurez, ſinon la plus haute entrepriſe & la plus glorieuſe expédition que jamais monarque ait formée, qui épouvante toute l'Europe, & ne fait pas pâlir ſeulement le prince d'Orange, le marquis de Brandebourg, le duc de Baviere, mais juſqu'au roi d'Espagne & à l'Empereur? Le ſoleil a-t'il jamais vu quelque choſe de plus fier & de plus hardi que ce ſiege de Mons, tandis que tant de puiſſans ennemis asſemblés à la Haye conſpirent par une vaine jalouſie contre une domination, qui par une modération vraîment chrétienne ne tend qu'à leur paix & à leur repos? Enfin, qu'eſt-ce, pour tout dire, que cette expédition, qu'une planche favorable préſentée aux Flamands pour ſe tirer du naufrage qu'ils ſont prêts de faire? Et quel raviſſement ne ſeroit-ce point pour nous de voir revenir Louis le grand, non ſeulement roi de France & de Navarre, mais encore duc de Brabant & comte de Flandres?

Que cette penſée, qui n'eſt point une hiperbole de poëte, mais le jugement des politiques les plus ſenſés, adouciſſe donc votre juſte chagrin! qu'elle ranime votre exercices de pieté! qu'elle dis-

diſſipe les craintes que vous pouvez avoir pour la ſacrée perſonne d'un prince, qui ne porte pas avec lui Céſar & ſa fortune, mais la juſtice de ſes armes & les puiſſans intérêts de la religion catolique, que le tout-puiſſant conduit lui-même, & qui conſidere moins dans le péril ſa gloire que celle de Dieu. Faites des aumônes & des communions, Madame, priés, jeunés : c'eſt ainſi qu'en pareilles occaſions en ont uſé les Clotildes, les Batildes, les Blanches de Caſtille : & c'eſt tout ce que demande de vous l'état où vous a mis la providence, & en quoi tâchera de vous ſuivre & de vous imiter, Madame, votre très humble, &c. *

* On n'a pu trouver d'autres lettres de l'abbé Gobelin. Il eſt vraiſemblable que Me. de Maintenon les brula, de peur qu'on ne découvrit ſon état dans la maniére pleine de reſpect dont ce directeur la traitoit, & dans les conſeils qu'il lui donnoit ſur ſa conduite à l'égard du roi. Elle a détruit tout ce qui prouvoit qu'elle avoit été la femme de Louis XIV avec autant de ſoin qu'elle en auroit mis à faire entendre qu'elle l'étoit, ſi elle ne l'eut pas été.

LETTRE LXVIII.

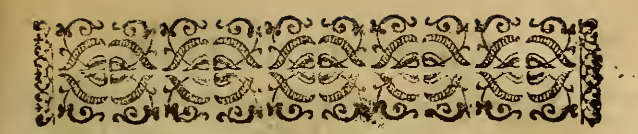
DE ME. DE MAINTENON A L'ABBE' GOBELIN.

à St. Cyr, ce 5 avril. 1691!

VOus m'avés écrit la plus belle lettre du monde. Vous jugés bien de mes ſentimens. Je voudrois faire un meilleur uſage de ma ſolitude : je la voudrois plus grande. Ma ſanté eſt aſſés mauvaiſe : ce n'eſt pourtant qu'une langueur cauſée par l'abſence du roi. Vous plaidéres donc éternellement ! & il faut renoncer à l'eſpérance de vous avoir ici tout entier! Je ne puis, Monſieur, ceſſer d'admirer la bonté de Dieu ſur notre maiſon qu'il a ſi bien accoutumée à ſe paſſer de Me. de Brinon. L'autorité du gouvernement s'établit, pendant que nous avons encore un reſte de vie pour la ſoutenir. Je vous ai dit cent fois que vous êtes le maitre d'y venir ou de n'y venir pas : ſi ces proteſtations de la part d'une perſonne, dont vous connoiſſés le fonds du cœur, ne vous raſſurent point

point, convenés que vous avés l'eſprit inquiet & méfiant. On n'a point ſongé aux préſidens à mortier. On garde ces reſſources-là pour les tems où l'on a un extrême beſoin d'argent. Le roi eſt en bonne ſanté. Mon duc du Maine fait des merveilles en bravoure & en bon ſens. J'aurois voulu de tout mon cœur cacher le préſent que j'ai reçu de Rome. Car je ſuis ſi glorifiée en ce monde pour quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu, que j'ai ſujet de craindre d'être humiliée & confondue dans l'autre.





LETTRES DE MADAME DE MAINTENON.

A MADAME LA COMTESSE DE ST-GERAN *.

LETTRE I.

LES CHOSES commencent à prendre un tour fort agréable: Vous voulés favoir, Madame, ce qui m'a attiré un si beau présent: on croit que je le dois à Madame de Moutespan: je le dois à mon petit prince. Le roi jouant avec lui, & content de la maniere dont il répondoit à ses questions, lui dit: „ qu'il „ étoit bien raisonnable: il faut bien que „ je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame

* On ne donne ici qu'un extrait de ces lettres. On en a retranché ce qui se trouve dans les précédentes, pour éviter les redites.

„ dame auprès de moi qui eſt la raiſon
„ même. Allez lui dire, reprit le roi,
„ que vous lui donnerez ce ſoir cent
„ mille francs pour vos dragées. “ La mere me brouille avec le roi : ſon fils me réconcilie avec lui : je ne ſuis pas deux jours de ſuite dans la même ſituation : je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croiois capable de m'habituer à tout. On ne m'envieroit pas ma condition, ſi l'on ſavoit de combien de peines elle eſt environnée, & combien de chagrins elle me coute. C'eſt un aſſujettiſſement qui n'a point d'exemple : je n'ai ni le tems d'écrire, ni de faire mes prieres : un véritable eſclavage. Tous mes amis s'adreſſent à moi, & ne voient pas que je ne puis rien même pour mes parens. On ne m'accordera point le régiment que je demande depuis quinze jours. On ne m'écoute que quand on n'a perſonne à écouter. J'ai parlé trois fois à M. Colbert : je lui ai repréſenté la juſtice de ce que vous prétendés. Il a fait mille difficultés, & m'a dit que le Roi ſeul pouvoit les réſoudre. J'intéreſſerai Madame de Monteſpan : mais il faut un moment favorable : & qui ſait s'il ſe préſentera ? S'il ne s'offre point, je char-

gerai notre ami de votre affaire: & il parlera au roi: je compte beaucoup sur lui.

LETTRE II.

CE QUE vous me demandez n'est plus un mistere qu'en province. Je vous dirai le fait tel que je le tiens de Madame de Noailles. La belle Madame s'est plainte au roi, de ce qu'un prêtre lui a refusé l'absolution. Le roi n'a pas voulu le condamner sans savoir ce que M. de Montauzier dont il respecte la probité & M. Bossuet dont il estime la doctrine en pensoient. M. Bossuet n'a pas balancé à dire que le prêtre avoit fait son devoir: M. le duc de Montauzier a parlé plus fortement: M. Bossuet a repris la parole, & a parlé avec tant de force, a fait venir si à propos la gloire & la religion, que le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, s'est levé fort ému, & serrant la main au duc lui a dit: „ je vous promets de „ ne la plus revoir “. Jusqu'ici il a tenu parole. La petite me mande que sa maitresse est dans des rages inexprimables: elle n'a vu personne depuis deux

 jours:

jours : elle écrit du matin au ſoir ; en ſe couchant elle déchire tout : ſon état me fait pitié : perſonne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à beaucoup de gens. La reine envoia hier ſçavoir des nouvelles de ſa ſanté. Vous voiez, répondit-elle au gentilhomme : remerciés bien Sa Majeſté : & dites lui que quoique aux portes de la mort je ne me porte encore que trop bien. Toute la cour eſt chés Madame de Montauzier : nous verrons ſi le roi partira pour la Flandres ſans lui dire adieu : on attend ce jour avec autant d'impatience que j'attends de vos lettres qui me diſent que votre ſanté eſt rétablie.

LETTRE III.

MADAME de Durfort ne vous a pas dit la millieme partie des ſentimens que j'ai pour vous. Croiez qu'ils ne peuvent être exprimez par la bouche la plus éloquente. Je n'oublierai jamais les ſuretés que vous m'avez données des vôtres dans un tems où les Villars avoient perfidement allarmé mon amitié. Tout ce que je ſouhaiterois, ce ſeroit de voir à Madame de Monteſpan un cœur fait comme le vôtre.

Je

Je ſerois la plus heureuſe perſonne du monde, dans un péïs, où, pour peu de grandeur qu'on ait, on en a toujours plus que de bonheur. Mais il eſt inutile de m'en flatter. Je l'ai priſe par tous les endroits imaginables: le fonds n'en vaut rien. Elle n'eſt bonne que par boutades: & ſa vertu même eſt un caprice. Pas deux jours de ſuite de même humeur. Je ſuis auſſi fatiguée de tous ces éclairciſſemens qui m'attachent toujours plus, que de toutes ces brouilleries qui me conſument. Nous ſommes bien aujourdui: qui ſait comme nous ſerons demain? J'aimerois mieux un peu de malheur fixe que beaucoup de bonheur ſans conſiſtence. J'ai beau renoncer à tous mes gouts, à tous mes ſentimens: on m'accuſe de choſes horribles. On fera la St-Hubert à Villers-Cottrets: on m'a donné quatre cent louis pour des habits. Tout ce que la Bretigni m'a envoié eſt du meilleur goût. Mais qu'eſt-ce que toutes ces vanités, tous ces plaiſirs pour qui eſt dégoutée du monde & de ſes œuvres? J'envie bien votre tranquilité. Il ne tient qu'à vous, Madame, de ſervir Dieu en paix. Ceux qui m'imputent la longue diſgrace de M. de Lauzun me haiſ-

ſent plus qu'ils ne me connoiſſent. Si mes conſeils avoient été écoutés, il ſeroit encore en faveur, parce qu'il ne ſe ſeroit pas fait les affaires qui la lui ont ôtée. On ne me conſulte qu'après avoir pris ſon parti : on veut que j'approuve, & non que je diſe mon avis. Mon crédit n'eſt que de bienſéance & de politique. On ne ſe ſert de moi que pour mieux regner. Vous êtes bien heureuſe, Me. Rien ne manqueroit à votre bonheur, ſi quinze jours paſſez à ma place pouvoient vous inſtruire de ſon prix. Rien n'eſt comparable à ce que je ſouffre : & je demande tous les jours à Dieu qu'il me donne une ame moins ſenſible. L'évêque de Senlis m'a dit des choſes très conſolantes. Vous lui direz, je vous prie, combien j'ai de vénération pour ſa perſonne.

LETTRE IV.

1676. *à Verſailles, lundi.*

JE VOUS l'avois bien dit, Madame, que M. de C.. joueroit dans toute cette affaire un perſonnage de dupe ! Il a beaucoup d'eſprit, mais il n'a pas celui de la cour. Avec tout ſon zèle il a préci-

précifément fait ce que Lauzun auroit eu honte de faire. Il vouloit les convertir : & il les a raccommodez. C'eft une chofe inutile, Madame, que tous ces projets : il n'y a que le pere de la Chaife qui puiffe les faire réuffir : il a déploré vingt fois avec moi les égaremens du roi : mais pourquoi ne lui interdit-il pas abfolument l'ufage de facremens ? Il fe contente d'une demie converfion. Vous voiez bien qu'il y a du vrai dans les petites lettres. Le pere de la Chaife eft un honnête homme : mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure, & adoucit la plus févere. Je vous envoie deux exemplaires des vers qui feront au bas du portrait du prince : ils font pourtant de Boileau. J'ai dans la tête que Racine & Coulanges même auroient mieux fait.

LETTRE V.

1679.

LA BELLE ducheffe eft inconfolable : & je le fuis de ce qu'elle croit que Madame de Montefpan a agi par mes confeils : je vous prie de la defabufer : perfonne ne l'aime plus que moi : Madame du Frefnoi pourroit lui dire

d'où part ce changement, & lui apprendre à se défier de ses amies. Madame de Montespan se plaint de ses dernieres couches: elle dit que cette fille lui a fait perdre le cœur du roi: elle s'en prend à moi, comme si je ne lui avois pas conseillé souvent de ne plus accoucher. Elle se reproche de n'avoir pas suivi le roi en Flandre, comme si la chose avoit été possible. Elle jure que desormais il ne fera plus de campagne: mais vous savés qu'il est encore plus à la gloire qu'à l'amour. Je plains Madame de Montespan, en même tems que je la blame: que seroit-ce, si elle savoit tous ses malheurs? Elle est bien éloignée de croire le roi infidele: elle ne l'accuse que de froideur. On n'ose lui apprendre cette nouvelle passion: ce n'est plus un secret que pour elle.

LETTRE VI.

Le 1 avril.

1679. LA PAIX est signée: Madame de Montespan dit très sérieusement que si elle tenoit M. le prince d'Orange elle l'étrangleroit de ses mains. Elle m'accuse d'aimer le roi: je m'en suis moquée,

moquée : & je lui ai dit, qu'il ne lui conviendroit pas de me reprocher une faute dont elle m'auroit donné l'exemple. Mais, a-t'elle repliqué, ne vous mettez pas en tête qu'il aime une personne..... Elle n'a pas fini : & c'est la premiere fois que je l'ai vue se modérer dans ses transports. Elle m'a dit que ma faveur ne dureroit qu'autant que la sienne. Je lui ai répondu avec fermeté, qu'à mon âge on ne pouvoit faire ombrage à un esprit bien fait : que ma conduite dont elle avoit été témoin dix ans de suite démentoit tous ses soupçons : que j'avois si peu songé au dessein qu'elle me prétoit, que je l'avois souvent priée de m'obtenir la permission de me retirer : que je ne souffrirois plus desormais ses hauteurs : que ses inégalités abrégeoient mes jours par les chagrins qu'elles me causoient. Et qui vous retient ici, m'a-t'elle dit ? La volonté du roi, lui ai-je répondu, mon devoir, ma reconnoissance, & l'intérêt de mes proches. Cette conversation n'a pas été poussée plus loin : je me suis retirée : & me voici seule à gémir sur mes peines, & à m'en consoler avec vous. Madame du Fresnoy se venge sur moi de la diminution de

ſon crédit. Rongée de ſoucis, je ſuis obligée de paroitre guaie & contente : il faut que je dévore mes larmes. Oh ! quand pourrai-je du moins pleurer en liberté ?

LETTRE VII.

Ce 19 avril.

1679. LE prince de Marſillac ſort de chez moi. C'eſt une choſe inconcevable que l'empreſſement de cet homme à me rendre ſervice. Je ne ſai quel deſſein ces artifices couvrent. Je reçois auſſi froidement le pere que le fils. On leur impute des choſes horribles, à l'un des conſeils, & à l'autre des démarches. Le roi a paſſé deux heures dans mon cabinet : c'eſt l'homme le plus aimable de ſon roïaume. Je lui ai parlé du pere Bourdaloue : il m'a écoutée avec attention. Peut-être n'eſt-il pas auſſi éloigné de penſer à ſon ſalut que ſa cour le croit : il a de bons ſentimens, & des retours fréquens vers Dieu. Il ſeroit bien triſte que Dieu n'éclairât pas une ame faite pour lui.

LETTRE VIII.

4 mai.

LE ROI eut hier une conversation fort vive avec Madame de Montespan j'étois présente. Diane en fut le sujet. J'admirai la patience du roi, & l'emportement de cette glorieuse. Tout finît par ces mots terribles : *je vous l'ai déjà dit, Madame : je ne veux pas être gêné.* Madame de Montespan me demande mes conseils : je lui parle de Dieu : & elle me croit d'intelligence avec le roi. Elle s'emporte contre la pauvre fille, contre le pere de la Chaise, contre M. de Noailles : elle exagere les dépenses, elle invente des calomnies : elle passe des heures entieres avec M. de Louvois & avec Madame de Thianges : elle déplore le sort des princes. L'habitude lui a attaché le roi. Je crains qu'il n'y revienne par pitié.

LETTRE IX.

Le 24 mai. 1679.

CHAQUE jour, de nouveaux embarras. Le roi fuit avec trop d'af-

fectation Madame de Montespan : elle s'est retirée à Clagni : toute la cour croit qu'ils sont brouillez sans retour. Le roi avoue qu'il l'aime encore, & plus qu'il ne voudroit. Le duc du Maine l'attache à sa mere : il ne peut le voir sans s'attendrir. Madame de Soubise est trop belle au gré de Mademoiselle, & trop vertueuse au gré de Monsieur. Me. du Fresnoy est délaissée. Elle a recours à moi, comme si je disposois de l'estime & de l'amitié du public. Nous nous sommes embrassées : je lui rendrai service, quoique sure de son ingratitude. Mon plus grand plaisir est de mettre à l'épreuve la reconnoissance de mes ennemis. Les entretiens fréquens dont le roi m'honore me donnent souvent occasion d'exercer ce sentiment. Votre fils est très joli. Conservez votre santé : c'est le premier des biens après la vertu.



LETTRE X.

1679. 14 *juin.*

NOus sommez nez pour souffrir : chaque jour de ma vie est marqué par quelque peine nouvelle. Les bon-

bontés du roi ne me dédommagent point de la perte de ma tranquillité. Madame de Monteſpan veut abſolument que je cherche à être ſa maitreſſe : mais, lui ai-je dit, il en a donc trois! oui, m'a t'elle répondu, moi de nom, cette fille de fait, & vous du cœur. Je lui ai repréſenté en toute douceur, qu'elle écoutoit trop ſes reſſentimens : elle m'a répondu qu'elle connoiſſoit mes artifices, & qu'elle n'étoit malheureuſe que pour n'avoir pas écouté ſes reſſentimens. Elle ma reproché ſes bienfaits, ſes préſens, ceux du roi, & m'a dit qu'elle m'avoit nourrie & que je l'étouffois: vous ſavés ce qui en eſt. C'eſt une choſe étrange, que nous ne puiſſions vivre enſemble, & que nous ne puiſſions nous ſéparer: je l'aime, & ne puis me perſuader qu'elle me haïſſe. Je ne vis pas: je meurs à chaque inſtant.

LETTRE XI.

2 août.

LES jalouſies ont ceſſé: la paix eſt faite: il étoit bien tems que le roi après l'avoir donnée à l'Europe la donnât à ſa cour. Madame de Monteſpan

est plus brillante, & plus adorée que jamais : elle me flatte, me confie tous ses desseins, me consulte, & m'écoute. Le mariage du roi d'Espagne avec Mademoiselle est arrêté : voilà une belle alliance. On prépare de fêtes, & de toutes ces vanités auxquelles je suis depuis long-tems insensible & assujettie. La maladie de l'abbé Gobelin m'a allarmée : priez le de se conserver : nous perdrions un ami bien solide. Mademoiselle embellit : c'est le mariage. Le roi lui a dit les choses les plus gracieuses : elle m'en a remercié comme si j'y avois quelque part.

LETTRE. XII.

28 *octobre.*

JE VOUS remercie de la belle robe que vous m'avez envoïée : vous ne pouviez en choisir qui fut plus de mon goût : je la mettrai dimanche à votre honneur & gloire. Le prince est l'idole du roi : plns sa tendresse pour le fils augmente, plus il semble que son amour pour la mere diminue : ce n'est plus que comme un premier gout. Vous savés qu'il est homme d'habitude. Le

roi

roi eſt plein de bons ſentimens : il lit quelquefois l'écriture ſainte : & il trouve que c'eſt le plus beau de tous les livres. Il avoue ſes foibleſſes : il reconnoit ſes fautes : il faut attendre que la grace agiſſe. Il penſe ſérieuſement à la converſion des hérétiques : & dans peu on y travaillera tout de bon.

LETTRE XIII.

Verſailles, 24 *août.* 1681.

LE ROI commence à penſer ſérieuſement à ſon ſalut, & à celui de ſes ſujets : ſi Dieu nous le conſerve, il n'y aura plus qu'une religion dans ſon roïaume : c'eſt le ſentiment de M. de Louvois : & je le crois là-deſſus plus volontiers que M. Colbert qui ne penſe qu'à ſes finances, & preſque jamais à la religion. La petite fille a beaucoup pleuré ; c'eſt une choſe inconcevable que les chimeres que ces gens-là mettent dans l'eſprit des enfans : mais elle a trouvé la meſſe du roi ſi belle, qu'elle m'a promis de ſe faire catholique, pourvu que je lui promette de lui faire entendre tous les jours la meſſe du roi. Cette naïveté m'a fort réjoui : mais je gémis

de

de ce que les autres converſions ne ſeront pas ſi faciles. M. de Villette a réſiſté à cette éloquence de M. Boſſuet à laquelle perſonne ne réſiſte. Dieu veuille qu'à ſon retour il ſoit plus traitable & plus docile! Il me ſemble qu'il ne manque à mon bonheur que la converſion de ma famille. M. de Ruvigni veut que je ſois encore calviniſte dans le fond du cœur: il eſt auſſi entêté de ſa religion qu'un miniſtre.

LETTRE XIV.

1682. *ce 7 août.*

ON EST ici dans la plus grande joie. Le roi a fait un fort beau préſent à Madame la dauphine: il a eu un moment entre ſes bras le petit prince *: il a félicité Monſeigneur comme un ami: il en a donné les premieres nouvelles à la reine: enfin tout le monde dit qu'il eſt adorable. Madame de Monteſpan ſeche de notre joie: elle meurt de jalouſie: tout lui déplait, tout l'importune: & elle prétend que les couches des autres lui ſont auſſi funeſtes que les ſiennes:

* Le duc de Bourgogne, né le 6 août.

nes : elle en veut ſurtout au pere de la Chaize qui ne fait que ſon devoir, mais qui le fait mieux que jamais. Nous vivons avec toutes les apparences d'une ſincere amitié. Les uns diſent que je veux me mettre à ſa place, & ne connoiſſent ni mon éloignement pour ces ſortes de comerces, ni l'éloignement que je voudrois en inſpirer au roi. La plupart s'imaginent que je conſpire avec elle : quelques uns croient que je veux la ramener à Dieu : je le ſouhaitetois bien, mais je ne l'eſpere pas. Il y a un cœur mieux fait, ſur lequel j'aurois de plus grandes eſpérances. Adieu, Madame. Ne dites rien de tout ceci : on en devine aſſez : & on en dit toujours trop.

LETTRE XV.

Maintenon, 1 *nov.* 1682.

LA famille roiale vit dans une union tout à fait édifiante. Le roi s'entretient des heures entieres avec la reine : le don qu'elle m'a fait de ſon portrait eſt tout ce qu'il y a eu de plus agréable pour moi depuis que je ſuis à la cour : c'eſt dans mon eſprit une diſtinction infinie : Madame de Montelpan

pan n'a jamais rien eu de semblable : je passerai encore quinze jours ici : cette solitude me délasse des fatigues de la cour : je n'y vois personne : & je jouis seule de mon petit empire. On me déchire de tous côtés : vous ne m'aprenés rien de nouveau. Le tems éclaircira toutes choses. Je vous prie de ne me point défendre : cela ne fait qu'aigrir mes ennemis. Madame de Miramion a un zèle indiscret : on sert mieux ses amies de sang froid. Je mene une vie tissue d'infirmités & de chagrins. On me croit dans le plus belle place du monde : & je n'ai pas de plus grand plaisir que de m'en éloigner & de vivre dans la solitude. J'envie bien le sort de mon fermier. Dites à d'Aubigné qu'il ne se laisse pas aller à son indolence : avec trois cens mille livres de rente, il ne seroit pas plus heureux : son malheur est dans son sang.

LETTRE XVI.

1683. *Fontainebleau, le 10 septembre.*

LE ROI se porte bien & ne sent plus qu'une légere douleur. La mort de M. Colbert l'a affligé : & bien des gens

gens de ſont réjouïs de ſon affliction. C'eſt un ſot diſcours que les deſſeins pernicieux qu'il avoit : & le roi lui a pardonné de très bon cœur d'avoir voulu mourir ſans lire ſa lettre pour mieux penſer à Dieu. M. de Seignelay a voulu envahir tous ſes emplois, & n'en a obtenu aucun : il a de l'eſprit, mais peu de conduite : ſes plaiſirs paſſent toujours devant ſes devoirs. Il a ſi fort exagéré les qualités & les ſervices de ſon pere, qu'il a convaincu tout le monde qu'il n'étoit ni digne ni capable de le remplacer. On a parlé de notre ami pour la ſurintendance de bâtimens, mais ſeulement deux minutes : & M. de Louvois l'a eüe ſans la demander. Je fonde de grandes eſpérances ſur M. Pelletier : & je vois avec un extrême plaiſir, que la cour eſt contente de ce choix : le roi l'eſtime. Madame de Rochefort ſauve du moins les apparences : on m'attribue ſa converſion : & moi, je ne puis ſouffrir qu'on m'attribue l'hipocriſie de perſonne : Madame la dauphine ne s'accoutume point à elle. Nous ſommes ici fort tranquilles : Madame de Monteſpan s'eſt jettée dans la plus grande dévotion : il eſt bien tems qu'elle nous édifie. Je ne ſonge plus à me retirer.

LET-

LETTRE XVII.

13 *novembre.*

QUE dites-vous du maréchal de Humieres? le roi en eſt enchanté: la reddition de Dixmude met le comble à ſa joie: on comptoit ici ſur une plus longue défenſe. Madame de Montespan paroit inſenſible à toutes ces nouvelles, & uniquement occupée de ſon ſalut: nous ne nous voions point en particulier: & cela eſt mieux pour l'une & pour l'autre. Je ſai qu'elle a dit au roi que je m'étois mis en tête de la gouverner: & je ſai auſſi qu'elle n'a pas eu lieu d'être contente de la réponſe du roi: c'eſt l'homme de ſa cour qui a le plus de ſens, & qui donne le moins dans ces pieges. On n'auroit jamais oſé eſpérer que toutes ces converſions fuſſent ſi aiſées. M. Pelliſſon fait des prodiges: M. Boſſuet eſt plus ſçavant, mais lui, il eſt perſuaſif. Dites, je vous prie, à ma belle-ſœur, qu'elle me donnera dix années de vie, ſi elle veut ſe défaire de ſes humeurs: dites lui, que ſi elle m'aime, elle ſupportera plus patiemment celles de ſon mari: dites lui

en-

encore, que ſi elle aime l'enfant qu'elle porte en ſon ſein, elle craindra de lui former un mauvais tempérament. Citez lui Madame la dauphine : c'eſt quelque choſe d'admirable que ſa tranquillité & ſes précautions dans ſa groſſeſſe.

LETTRE XVIII.

20 *décembre.* 1683.

UN dauphin, un duc de Bourgogne, un duc d'Anjou, voilà qui eſt bien conſolant. Le roi s'eſt abandonné à toutes les tendreſſes de pere & de grand-pere. La religion n'éteint pas ces ſentimens. Madame la dauphine a peu ſouffert : cela eſt regardé ici comme un heureux augure. Le roi m'a fait l'honneur de me voir ce matin, que j'étois encore à ma toilette : vous voiez bien que je rajeunis : & mon petit prince me l'a dit fort agréablement. Votre abbé de Fenelon eſt fort bien venu ici : tout le monde ne lui rend pourtant pas juſtice : on le craint : & il voudroit être aimé avec ce qu'il faut pour l'être. M. de Seignelay ne ſe conſole point : l'ambition le

le dévore : le roi eſt bien heureux d'avoir des miniſtres prêts à ſe ſacrifier par dépit au bien de ſon ſervice. Chacun ſonge à ſes affaires, & moi à mon ſalut. On eſt fort content du P. de la Chaize : il inſpire au roi de grandes choſes. Bientot tous ſes ſujets ſerviteur Dieu en eſprit & en vérité. Vous ſavés mon deſſein d'élever avec la petite de Murçai quelque demoiſelles de parens huguenots & pauvres : ce ſera une bonne œuvre. Le roi a donné un bénéfice à l'abbé Gobelin.

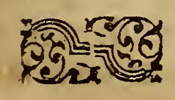
LETTRE XIX.

1684. 14 *juin.*

NOus attendons ici des nouvelles du roi : & nous ne les attendons pas tranquilement. Il n'y a rien à craindre : on craint pourtant : & la raiſon ne guérit pas de cette folie : il a bien voulu partager avec M. de Créqui l'honneur de cette conquête. Je ne reſpire qu'après la paix : je ne lui donnerai jamais au roi de conſeils déſavantageux à ſa gloire : mais ſi j'en étois crue, on auroit moins d'ambition, on ſeroit moins ébloui de cet éclat d'une victoire, & l'on ſon-

geroit

geroit plus férieufement à fon falut. Mais ce n'eft pas à moi à gouverner l'état : je demande tous les jours à Dieu qu'il en infpire & qu'il en dirige le maître, qu'il lui faffe connoitre la vérité, qu'il lui donne des fentimens de paix : il me femble que j'aime le roi de la même maniere que j'aime mon frere : je voudrois les voir parfaits afin qu'ils fuffent fûrs des jugemens de Dieu. Le roi m'a fait l'honneur de m'écrire deux billets fort affectueux : j'y ai répondu en chrétienne. Noizi m'occupe beaucoup & fort agréablement : je veux contribuer auffi de mon côté au grand ouvrage de la converfion de nos freres féparés : ces pauvres filles m'en auront une obligation infinie & en ce monde & en l'autre : il y en a de fort aimables : & ce ne font pas toujours les plus jolies. Le Nautre fera de mon jardin un lieu charmant. Madame la dauphine y promena hier, & fut toute ravie. J'avois efpéré d'y mourir : & je n'aurai pas feulement le plaifir d'y vivre.



LET-

LETTRE XX.

1684. 13 *aout.*

LE ROI a enfin pris des mesures pour avoir la paix : ses ministres à Ratisbonne ont ordre de signer une trêve de vingt ans : & il gardera tout ce qu'il a pris depuis la paix de Nimègue : ce traité paroit fort avantageux : au moins le roi en est fort content : il a dessein de travailler à la conversion entiere des hérétiques : il a souvent des conférences là-dessus avec M. le Tellier & M. de Chateauneuf, où l'on voudroit me persuader que je ne serois pas de trop. M. de Chateauneuf a proposé des moiens qui ne conviennent pas : il ne faut point précipiter les choses : il faut convertir & non pas persécuter. M. de Louvois voudroit de la douceur : ce qui ne s'accorde point avec son naturel & son empressement de voir finir les choses : le roi est prêt à faire tout ce qui sera jugé les plus utile au bien de la religion. Cette entreprise le couvrira de gloire devant Dieu & devant les hommes : il aura fait rentrer tous ses sujets dans le sein de l'église : & il aura détruit l'héré-

l'héréſie, que tous ſes prédéceſſeurs n'ont pu vaincre. Je n'ai pu conſerver l'amitié de Madame de la Fayette : elle en mettoit la continuation à trop haut prix : je lui ai montré du moins que j'étois auſſi ſincere qu'elle. C'eſt le duc, qui nous a brouillées. Nous l'avons été autrefois pour des bagatelles.

LETTRE XXI.

ce 25 octobre. 1685.

IL EST vrai que Madame la dauphine prétend être groſſe : mais c'eſt ſans preuves. Monſieur Fagon l'a dit au roi. La manſe de Saint-Denis produiſoit au cardinal de Retz cent mille livres. On nous a donné quelque choſe ſur le domaine de la généralité de Paris : cela eſt reglé : l'expédition portera exemption de tous droits. Je ſuis accablée de ſollicitations. Il nous vient de tous côtés des ſujets, mais peu de bons. Le roi veut que je ſois fort difficile dans les commencemens, parce que la communauté une fois bien établie, les choſes iront d'elles-mêmes. Monſieur le Tellier eſt à l'extrêmité : depuis qu'il avoit ſcellé l'édit, il ſe

portoit mieux. La fievre l'a repris avec beaucoup de violence : on n'en espere plus. Le roi est fort content d'avoir mis la derniere main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'église. Le P. de la Chaise a promis qu'il n'en couteroit pas une goutte de sang & M. de Louvois dit la même chose. Je suis bien aise que ceux de Paris aïent entendu raison : Claude étoit un séditieux qui les confirmoit dans leurs erreurs : depuis qu'ils ne l'ont plus, ils sont plus dociles. Je crois bien, comme vous, que toutes ces conversions ne sont pas également sinceres : mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener à lui les hérétiques. Leurs enfans seront du moins catoliques. Si les peres sont hipocrites, leur réunion extérieure les approche du moins de la vérité : il en ont les signes de communs avec les fideles. Priez Dieu qu'il les éclaire tous : le roi n'a rien plus à cœur. M. du Quesne n'ira ni en Hollande ni en Angleterre. M. de Schomberg est moins utile & plus opiniâtre.

LET-

LETTRE XXII.

2 juillet. 1686.

M. L'EVEQUE de Chartres tient pour les vœux abſolus : il eſt le ſeul de ſon ſentiment : car pour moi, je n'ai point de volonté à cet égard : & je ſerai toujours de l'avis du plus grand nombre : ſi je penchois pour l'une de ces deux opinions, ce ſeroit pour la ſienne : mais je ne me ferois un ſcrupule de me déclarer, de crainte de gêner la liberté des ſuffrages, & de donner trop de poids à l'avis d'une femme. Je ſuis ſure de n'avoir que de bonnes intentions : mais je ne le ſuis pas de ne prendre que le bon parti. Monſieur de Chartres a déclaré par un décret dans les formes, que l'intention du roi & la ſienne étoient, que je fuſſe ſupérieure perpétuelle de cette communauté tant pour le ſpirituel que pour le temporel. Ma ſeule inquiétude, c'eſt de ſçavoir ce que deviendra cet établiſſement après ma mort. Je crains bien que la ferveur ne ſe rallentiſſe,

tiſſe, & que cette maiſon qui doit être l'azile de l'infortune ne s'ouvre aux ſollicitations les plus puiſſantes.

LETTRE XXIII.

1686. 24 *octobre.*

NOs demoiſelles ont commencé leurs exercices: je les ai vues toute la ſemaine à leurs heures de travail, à leurs heures de recréation, dans leurs actes de pieté: & tout cela eſt reglé avec beaucoup d'ordre & de ſimplicité. Si cela ſe ſoutient, il ne ſe commettra pas dans cette maiſon deux péchés mortels par année. Les dames ſont fort raiſonnables, & les enfans fort dociles. On m'a offert le titre d'inſtitutrice: je le refuſe: mais on me repréſente, qu'il ne ſignifie autre choſe, ſi non que j'ai conduit les commencemens de cette communauté: ce qui eſt très vrai: & Madame de Brinon me perſuadera tout ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle ne veuille rien que d'utile à la maiſon. Je n'ai pas beſoin de louanges pour faire du bien à cette fondation: vous ſavez que c'eſt ma grande

grande paſſion : & j'y ſuis ſi fort attachée que je crains quelquefois de l'être moins à Dieu pour qui je la fais. J'ai enfin obtenu promeſſe de n'être pas nommée dans la médaille : le roi a dit, que cet événement étoit trop remarquable, pour que Mrs. Racine & Boileau en omiſſent le détail dans l'hiſtoire de ſon regne. Mon frere m'a dit que vous vous plaigniez de ſa femme : je ſuis ſurpriſe que vous ne m'aïez pas confié le ſujet de vos plaintes : vous ſavez bien que je ne ſuis pas fort prévenue pour ma belle-ſœur : le tems & Dieu la corrigeront.

LETTRE XXIV.

Verſailles, 13 *decembre.* 1686.

LA mort de M. le Prince nous a fort attriſtez & encore plus édifiez : ſa lettre au roi eſt admirable : il y juge ſoi-même ſa conduite, & la juge ſévérement : il demande la grace de ſon neveu : on en avoit déjà parlé depuis quelques ſemaines, à la priere de Madame la princeſſe de Conti : & l'on m'avoit écoutée aſſez favorablement : mais la lettre ne gâte rien : la mort de

M. le Prince a frappé le dernier coup : & le roi en a été attendri jusqu'aux larmes : M. de Chevreuse en est au desespoir : Madame du Lude perd un ami : sa tristesse ne ressemble pas à la tristesse des autres : vous en dévinez bien la raison & la différence. Nos Sœurs de Saint-Cyr sont très contentes du confesseur que vous avez indiqué : & leur confesseur est très content d'elles : il se plaint d'être trop peu occupé : il n'auroit jamais cru, qu'une maison religieuse fut si facile à gouverner. Un autre, qui aimeroit à tracasser, ne se soucieroit pas de tant de raison dans ses pénitentes. Le roi va toujours à cheval : Madame du Lude & moi, nous suivons en chaise : Versailles est aussi tranquille, que si les ambassadeurs de Siam n'y étoient pas : ils admirent tout, mais encore plus le maître que la maison. Je me recommande aux prieres de l'abé.

LETTRE XXV.

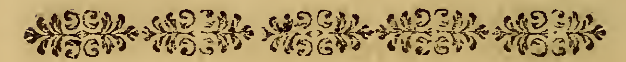
1687. 3 *janvier.*

J'AI enfin un moment pour vous écrire. Le roi se porte aussi bien que son état puisse le permettre. La

Joïe augmente avec l'eſpérance. Les médecins aſſurent que le danger eſt paſſé. Le roi a donné à M. Fagon cent mille francs & autant à Felix *. On n'a jamais vu plus de courage. Le malheur de ſes peuples, s'ils venoient à le perdre, la crainte que Monſeigneur ne fut mal conſeillé, la diſgrace qu'il prévoioit de ſes meilleurs amis, c'étoient ſes ſeules inquiétudes : il a tremblé pour la France, & n'a pas craint un inſtant pour ſa vie. Madame de Monteſpan reviendra : le roi a été fort touché de ſes pleurs : on rend ſuſpects Mrs. de Vendôme : Dieu ſait ce qui en eſt ! cette fête peut n'être pas criminelle : mais elle eſt bien imprudente & déplacée. Je ne ſuis pas encore au bout de mes chagrins : & je vois qu'on m'impute ce profond ſecret, & qu'on raiſonne la-deſſus. Vous ſavez combien j'ai à cœur de mettre bien toute la famille roiale dans l'eſprit du roi : & l'on m'accuſe d'entretenir la deſunion : Monſeigneur m'a aſſuré qu'il ne croioit, qu'il n'écoutoit pas même ces

* Premier chirurgien du roi, auquel il fit l'opération de la fiſtule après s'être exercé ſur pluſieurs malades dans les hopitaux. Cette opération lui valut outre les cent mille francs un évéché pour ſon frere.

ces bruits : mais il peut les croire un jour. Je ſuis dans un état à faire pitié : je n'oſe en parler au roi, de peur de l'aigrir : il ne ſouffriroit pas ces étranges ſoupçons : il me vengeroit peut-être : & j'aime mieux leur pardonner. Mon cher petit prince ſe porte bien.



LETTRE XXVI.

1687. *2 fevrier.*

PARIS doit être bien content de ſon maître : le roi n'a jamais été de ſi bonne humeur que depuis qu'il a été témoin de l'amour de ſa capitale. Je lui aime bien ces ſentimens : ils lui inſpireront peut-être le deſſein de ſoulager ſon peuple. Le P. de la Chaize eſt mieux que jamais dans l'eſprit du roi : il agira deſormais ſans M. l'archevêque de Paris : & Madame de Lesdiguieres ne verra plus le clergé de France à ſes genoux. C'étoit un grand ſcandale. Il fera ſon rapport, & le roi nommera : vous croïez bien que cette grande faveur va mettre tout le monde aux piés de la Societé : je lui ai fait déjà ma cour pour M. votre neveu : & l'ai

l'ai faite de belle grace : on peut bien dissimulerun peu pour rendre service à ses amis. Madame de Montespan vit comme un ange : la cour a bien changé depuis qu'elle ne la gouverne plus. Madame la princesse de Conti se fait aimer de Dieu & des hommes.



LETTRE XXVII.

Maintenon, 28 *juillet*.

VOUS comprenez bien que je suis trop occupée pour vous écrire aussi au long que je le souhaiterois : M. votre neveu fut présenté au roi, qui me dît : „ je l'avancerai avec le tems : qu'il „ soit sage “. Le pere de la Chaize n'a pu encore lui trouver rien de meilleur. Je vous remercie de grand cœur de ce qu'enfin vous m'avez offert l'occasion de vous rendre service : disposez de ma faveur comme si elle étoit à vous. Les ouvrages de Maintenon sont fort avancez : la présence du roi n'y gâte rien : c'est un beau spectacle que de voir une armée entiere travailler à l'embellissement d'une terre ! les deux montagnes se joindront par qua-

rante ſept arcades, ſolidement bâties: c'eſt, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage digne des Romains & du roi. Tout cela me ramene ſouvent à cette réflexion: les hommes ſont bien fous de ſe donner tant de ſoins pour embellir une demeure où ils n'ont que deux jours à loger.

LETTRE XXVIII.

1687. *à Verſailles, 10 ſeptembre.*

SOIEZ tranquille ſur le compte de votre favori: je ſuis un peu mieux inſtruite qu'on ne l'eſt à Paris, & je ne vois point d'apparence de guerre. Vos politiques bâtiſſent en l'air: le roi a des ſentimens très pacifiques: & il permettra bien à l'empereur de vaincre les Turcs tant qu'il lui plaira: il eſt vrai, que ſi l'on en croïoit certaines gens, la France arrêteroit les progrès de la maiſon d'Autriche: mais le roi eſt trop fidele à ſa parole pour mettre par une jalouſie mal fondée toute l'Europe en feu. Dans un autre tems, je n'aurois peut-être pas répondu de lui: mais à préſent Dieu lui a inſpiré un amour pour la paix

qui

qui augmente tous les jours. Priez Dieu de verſer ſes bénédictions ſur toutes ſes entrepriſes. Je ſuis bien aiſe, que vous ſoïez contente de Maintenon. N'eſt-il pas vrai, que c'eſt une belle terre? je vous avois bien dit, que le roi ne féſoit rien à demi. Monſeigneur eſt réconcilié avec le petit duc, &, contre mon eſpérance, ſans que le roi s'en ſoit mêlé.

LETTRE XXIX.

Fontainebleau, 13 *mars*. 1688.

TOUS vos nouvelliſtes groſſiſſent à plaiſir les objets: ce n'eſt que par occaſion & en attendant, que j'occupe l'appartement de la reine: auſſi n'y ai-je mis que des meubles très modeſtes. Le roi y entra hier, & y aïant vu mon grand crucifix d'Italie, me dît: voilà un ornement bien ſérieux: je vous conſeille de le faire ôter: je lui demandai s'il craignoit de voir celui qui eſt toute ſon eſpérance: le roi me dît en ſouriant, que je prêchois à merveilles: & le crucifix eſt reſté. L'inflexibilité du pape me jette dans

de terribles appréhenſions : M. de Louvois paroit deſolé de ce que ſon crédit commence à tomber : il m'envie ma faveur : il m'attribue les dégouts du roi : enfin il veut ſe rendre néceſſaire par quelque guerre nouvelle : le ciel m'a fait bien des graces : il ne manque à mon bonheur temporel que la certitude de la paix.

LETTRE XXX.

à Verſailles, ce 5 ſeptembre.

1688. J'AVOIS fait des vœux pour la paix: & Dieu nous donne la guerre. Humilions nous ſous ſa puiſſante main: & adorons ſa providence. Le roi n'eſt pas content de Madame la dauphine : il trouve mauvais qu'elle s'intéreſſe ſi ouvertement pour le prince Clément. Monſeigneur partira de Verſailles vers la fin de ce mois avec M. de Beauvilliers, qui ne lui ſera pas inutile. Son armée inveſtira Philipsbourg : Louvois n'oubliera rien pour engager par les premiers ſuccès à continuer cette guerre. Je n'oſe le dire au roi, qui a une entiere confiance en M. de Duras. Il me ſemble que toutes ces conteſtations pourroient ſe terminer ſans répandre tant

tant de ſang. Le roi vouloit faire la campagne : il m'a promis d'attendre au printems prochain. Dieu veuille qu'alors la paix ſoit faite ! Les nouvelles d'Angleterre ſont très mauvaiſes : les jeſuites y ont trop précipité les choſes : le P. de la Chaize loue leur zèle, & ne loue pas leur prudence.

LETTRE XXXI.

JE vous prie de datter vos lettres : Madame de Mornai enfait un recueil : ſi vous en feſiez autant des miennes, vous n'en auriez plus. Malgré toutes les louanges que vous donnez à mon eſprit, je ſai bien qu'elles ne ſont bonnes que pour le moment. Je vous remercie de ce manuſcrit * : je l'ai lu avant que de me coucher : il y a beaucoup de vrai, & encore plus de faux. A la place de Madame, j'aurois vu tout cela avec plus d'indifférence. Le roi pouvoit-il croire des choſes ſi abſurdes ? & celles qui ne le ſont pas, il les ſavoit déjà, & toute la France avec lui. Le duc de Beauvilliers a pris le bon parti : & tout ce qu'on dit à Paris ne ſau-

* Apparemment les *amours du palais roïal.*

ſauroit changer le ſentiment de tout Verſailles. Il eſt vrai que vous voiez mieux les choſes dans l'éloignement: mais celle-là n'eſt pas du nombre. Je n'ai pas un moment à moi: ainſi je finis. J'ai pourtant encore bien des choſes à vous dire. Si je ne vous vois pas ſamedi, vous me réſerverez ce plaiſir-là pour dimanche: je ſerai libre aux heures accoutumées: je voudrois l'être toujours pour vous.

LETTRE XXXII.

Mr. de Lauzun eſt plus à la mode que jamais. Il voudroit que nous uniſſions nos vengeances. Je lui ai dit que depuis long tems j'avois tout pardonné. Il eſt trop vindicatif pour le croire: & cependant il voudroit bien que Mademoiſelle * lui en dît autant. Il eſt tout à fait effacé du cœur du roi: & *l'inquiet* n'y tient plus qu'à un fil. Il eſt fort choqué (*c'eſt apparemment M. de Louvois*) qu'on lui ait ôté la direction des affaires d'Irlande. Il s'en eſt pris à moi,

* Mademoiſelle de Montpenſier lui avoit défendu de reparoitre devant elle.

moi, & puis à Madame de Chevreuse. Il comptoit sur des profits immenses. M. de Seignelai ne compte que sur des périls & des travaux. Il réussira, s'il ne prend les choses avec trop de hauteur. Le roi n'auroit pas de meilleur serviteur, s'il pouvoit se détacher un peu de son tempérament. Il en convient lui-même: & cependant il ne se corrige pas. Quand j'avois de la voix, j'aurois fort bien chanté cette chanson, elle ne me dit rien de nouveau: ne sai-je pas que je suis vieille? Si je pouvois l'oublier, le changement de mon humeur me le diroit assez. Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connoissoit, il me vengeroit: & si je le connois, je me vengerai autrement que lui. Quand je me rapelle Madame de Montespan, je compte pour rien tous ces outrages. Je suis fort contente du duc du maine: & le roi est disposé à lui tout accorder. Mes filles m'occupent beaucoup, mais bien plus agréablement que toutes les intrigues de ces gens qui sont tantôt trompez, tantôt trompeurs, & souvent l'un & l'autre. Je l'éprouve plus que jamais: il n'est point de dédommagement pour la liber-

té. Vous faites bien de chéri la vôtre. La philosophie nous met au dessus des grandeurs : rien ne nous met au dessus de l'ennui.

LETTRE XXXIII.

MADAME de Valentinois seroit la plus aimable femme du roïaume, si elle n'en étoit pas la plus coquette. Vous n'imaginerez point combien toutes ses malices nous donnent de chagrins. Le roi n'a pas voulu parler à Madame la Duchesse. Je l'ai fait pour lui. Je n'en ai eu que des insultes ou ce qui en aproche. Rien n'est plus sensible de la part des personnes qu'on aime. Elle est perdue sans ressource : M. de Marsan se perd, & ne s'en apperçoit pas. Le roi ne souffrira point tous ces déréglemens. Il tiendra parole. Je crains moins aujourdhui l'amour de pere, que je n'en crains la sévérité. Mandez moi ce que vous feriez à ma place. J'ai consulté le Pere Gaillard : je n'ai pas voulu m'expliquer clairement : ce qui fait qu'il ne m'a pas bien entendue, ou qu'il a feint de ne pas m'en-

m'entendre. Voiez des perſonnes habiles & pieuſes. Enveloppez le cas: & au nom de Dieu, tirez moi d'un embarras ſi cruel. J'offenſe Dieu par mes impatiences. Il faut que j'y remédie une fois pour toutes. Je crains de me faire des ennemis. Je crains auſſi que ma conſcience ne me reproche de ſouffrir un pareil ſcandale.

LETTRE XXXIV.

Verſailles, ce 4 novembre, 1688.

NOUS ſommes ici dans une grande allégreſſe: Philipsbourg eſt pris. Monſeigneur ſera deſormais appellé Louis le Hardi. Le roi eſt dans une joye inexprimable: & le petit comte rit & pleure tour à tour. Vauban a fait des diſpoſitions admirables: il a modéré le feu de M. de Duras, & a empêché M. le Dauphin de ſe faire tuer. M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne, & qu'on ravage ſans pitié le Palatinat: cependant d'habiles gens prétendent qu'il ne faudroit faire la guerre qu'à l'empereur, & qu'il eſt de la prudence de ne pas attaquer l'empire. On fera tout ce qui paroitra glorieux: & l'on

l'on pensera ensuite à ce qui est utile : on agira, & puis on examinera comment on auroit dû agir. Ma présence gêne M de Louvois : je ne le contredis pourtant jamais : le roi lui a dit plusieurs fois qu'il pouvoit parler en toute liberté. On croit que je gouverne l'état : & on ne sait pas que je suis persuadée que Dieu ne m'a fait tant de graces que pour m'attacher au salut du roi. Je demande tous les jours à Dieu qu'il l'éclaire & qu'il le sanctifie. Joignez vos prieres aux miennes : elles seront plus efficaces parce qu'elles seront plus desintéressées : vous êtes moins attachée à la terre que moi.

LETTRE XXXV.

1689.

le 9 janvier.

LE ROI d'Angleterre arriva avant hier à St. Germain, avec le duc de Berwick : ce fut une chose bien touchante que sa premiere conversation avec la reine : ce prince la consoloit, & fesoit les plus tendres caresses au prince de Galles : on ne peut avoir plus de fermeté : cette insensibilité à la perte de tant de grandeurs est l'ouvrage de la gra-

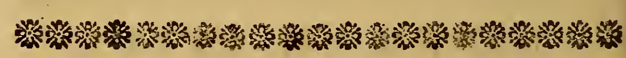
grace : il eſt beau de voir un roi confeſſeur! La cour de Saint Germain ne le cédera qu'à Verſailles en magnificence. Le roi ne quittera les armes qu'après avoir chaſſé d'Angleterre le prince d'Orange : on dit que c'eſt un ſecond Cromwel : & il eſt ſûr qu'il s'eſt déjà emparé de la couronne : les catoliques ſont dans l'oppreſſion : & le parlement menace de les exterminer. J'ai toujours dans l'idée, que ſi M. Colbert avoit vécu, tout cela ne ſeroit pas arrivé : on n'a point empêché la deſcente des Hollandois : on en étoit averti depuis lon-tems : mais on ne pouvoit ou l'on ne vouloit pas la croire : le pauvre Barillon eſt deſolé.

LETTRE XXXVI.

à Verſailles, ce 15 avril: 1691.

DIEU bénit les armes du roi : Mons eſt pris, Nice eſt rendu : Le roi ſera bientot ici : Vauban & M. de Boufflers ſont aſſociez à ſa gloire : ils ont fait des diſpoſitions admirables : ils ont fait plus : ils ont empêché les mouſquetaires de ſe faire tous tuer. M. de Cour-

Courtenay avoit ſouhaité de mourir ſous les yeux du roi : il eſt mort. Conſolez vous, ma chere comteſſe, de la perte de M. de Villermont : le roi l'a fort regretté : & Madame de Villermont verra que ces regrets ne ſont pas ſtériles. On m'écrit d'Italie des miracles de L*** : il eſt très bien avec M. de Catinat : écrivez lui, que vous me répondez de lui : je crains bien qu'il n'ait pris un vol qu'il ne pourra ſoutenir, & que le roi n'ait à me reprocher d'avoir appuié un joueur, & de l'avoir préſenté comme un homme de mérite, parce qu'il eſt de mes parens. Adieu, ma très chere : j'ai vu encore aujourdui l'abbé de Fenelon : il a bien de l'eſprit : il a encore plus de pieté : c'eſt juſtement ce qu'il me faut.



LETTRE XXXVII.

1694. *à Verſailles, ce* 14 *avril.*

M. DE Noailles m'a promis une campagne brillante. Il m'écrit qu'il vaincra les ennemis du roi & les ſiens. Comme il m'a juſqu'ici tenu parole, je compte fort ſur ces deux victoires. M. de Luxembourg ne ſait pas fuir : il gagne

gne des batailles par habitude, & prend des villes en badinant. M. de Joyeuſe & M. de Lorges ont de la bravoure, &, à ce qu'on croit, de la capacité. Je crois que le roi n'eſtime pas beaucoup le prince de Bade, & que le roi eſt un bon juge. Ainſi, je ſuis plus tranquille que vous ne penſez. Il eſt vrai que je ſouhaite ardemment la paix: mais on me connoit bien peu, ſi l'on s'imagine que je la préfere à la gloire du roi. Ce n'eſt pas moi qui l'empêche d'aller en Flandre. Je l'y ſuivrois avec plaiſir. Une réflexion de Madame du Lude, où je ne ſuis pas entrée, a rompu ce projet: & je vous avoue, que je n'en ſuis pas fâchée. Quelle gloire aquerroit-il à battre le prince d'Orange, ſi accoutumé à être battu?



LETTRE XXXVIII.

ce 12 mai.

J'AI EU pendant deux mois une copie de *l'explication du cantique des cantiques.* Il y a des endroits obſcurs, il y en a d'édifians, il y en a que je n'approuve en aucune maniere.

L'ab-

L'abbé de Fenelon m'avoit dit que le *Moien court* contenoit les misteres de la plus sublime dévotion, à quelques petites expressions près, qui se trouvent dans les écrits des mistiques. J'en lus un morçeau au roi, qui me dît que c'étoient des réveries. Il n'est pas encore assez avancé dans la pieté pour gouter cette perfection. J'ai bien prié Madame notre supérieure de ne plus mettre ces livres entre les mains de nos dames. Cette lecture est trop forte pour elles : il leur faut un lait proportionné à leur âge. Cependant Madame Guion les édifie. Je l'ai priée de cesser ses visites : mais je n'ai pu leur refuser de lire les lettres d'une personne, pieuse, & de bonnes mœurs. M. de Paris paroit fort animé contre elle. Mais il avoue, que ses erreurs sont plus dangereuses par leurs suites que par le principe, & qu'il y a plus à craindre qu'à blamer. Prions Dieu qu'il enseigne ses voïes à ceux qu'il a chargez de nous mener à lui.



LETTRE XXXIX.

ENCORE une lettre de Madame Guion! Cette femme eſt bien importune. Il eſt vrai qu'elle eſt bien malheureuſe. Elle me prie aujourdui de faire aſſocier à l'évêque de Meaux l'évêque de Châlons, & le ſupérieur de Saint Sulpice, pour juger définitivement des points ſur lesquels on accuſe ſa foi. Elle me promet une obéïſſance aveugle. Je ne ſai ſi le roi voudra donner encore cette nouvelle mortification à M. de Paris: car enfin, cette héréſie eſt née dans ſon dioceſe: & c'eſt à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laiſſera pas perdre ſes droits. M. l'abbé de Fenelon a trop de pieté pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, & trop d'eſprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a proteſté qu'il ne ſe mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les ſentimens des vrais dévots. Il n'eſt point l'avocat de Madame Guion, quoiqu'il en

1694.

ſoit

ſoit l'ami : il eſt le défenſeur de la pieté & de la perfection chrétienne. Je me repoſe ſur ſa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes auſſi francs que lui : & vous pouvés le dire.

LETTRE LX.

1696. *Verſailles*, 12 *mars*.

TOUT le monde eſt malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaize un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Madame du Lude & moi des vapeurs : enfin le château eſt un hopital : Me. de Mornay ſeule réſiſte héroïquement au changement de la ſaiſon. Nous ſommes fort triſtes : je languis bien que cette retraite à St-Cyr ſoit finie. On nous promet la paix avant la fin de l'année : le roi y travaillera efficacément en continuant à vaincre, & ſur-tout en détachant des alliés M. de Savoie. Madame de Monteſpan ſe défait de tous ſes bijoux : elle a été ſurpriſe elle-même du nombre & du prix. Mes filles ne me ſont point une reſſource contre l'ennui. Je ſuis du matin au ſoir occupée à terminer leurs différends, & à prévenir la deſunion : j'aimerois mieux

avoir

avoir un empire à gouverner : j'ai résolu de renvoier la petite de Chaumont chez ses parens, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour : mais il me semble, que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement, & presqu'autant d'être accusée de mollir mal à propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : & à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siècle. Je me suis mise au dessus des discours de ce péïs-ci : mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugemens qu'on porte de mes actions dans le péïs où vous vivez.

LETTRE XLI.

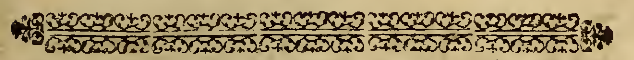
Maintenon, 24 *aout*. 1696.

JE NE suis pas surprise des différens jugemens qu'on porte de l'Instruction de M. de Paris. Ce premier pas étoit difficile : & toutes les personnes desintéressées qui l'ont lue conviennent qu'il s'en est démelé en homme très pru-

prudent. Certainement le roi en ſera ſatisfait. Les jéſuites ne lui pardonneront pas de s'être élevé au ſiége de Paris ſans leur participation : s'il le fâchent, on priera le pape de le faire cardinal. Il falloit à la premiere égliſe du roïaume un prélat, de mœurs ſans tache, & d'un caractere modéré, doux, ſimple, d'une pieté éclairée & ſolide : le roi a cru voir toutes ces qualités réunies dans M. de Chaalons : il s'eſt conſulté, il a conſulté des gens de bien, il a conſulté Dieu : & rien n'eſt plus vrai, que s'il eut connu en France un plus honnete homme, il l'auroit donné à ſa capitale. Plut à Dieu, que ces guerres de religion fuſſent auſſi près de leur fin que celle qui diviſe les princes de l'Europe ! La paix eſt faite avec M. le duc de Savoie : & le roi eſt diſpoſé à la donner au reſte de l'Europe. La princeſſe Adelaïde ſera le nœud de ce traïté. L'empereur vouloit l'avoir pour le roi des romains : mais le duc de Bourgogne l'a emporté ſur ſon rival : cette princeſſe eſt fort aimable, mais elle eſt bien jeune : il faudra l'élever : voilà de nouveaux embarras. Je vous envie votre ſolitude, votre tranquillité : & je ne

ſuis

ſuis plus ſurpriſe que la reine Chriſtine ſoit deſcendue du trône pour vivre avec plus de liberté.



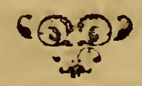
LETTRE XLII.

Verſailles, 25 *mai.* 1697.

LA PRISE de Barcelone, d'Ath, & de Cartagene permet au roi de convaincre les alliés de ſon amour pour la paix. Il pourra la faciliter, en ſe relâchant des conditions que ſes victoires & ſes conquêtes ſemblent autoriſer, ſans déroger à ſa gloire. Il pourra même étendre le terme qu'il leur a fixé pour les accepter. Toutes les reſtitutions que le roi offre ont cauſé ici de grands débats : on eſt las de la guerre : & l'on trouve une eſpece de honte à reſtituer ce qui a couté tant d'efforts & de ſang: pour moi il me ſemble qu'il y a de la gloire à reſtituer ce qu'on a pris, pourvu qu'on n'y ſoit pas contraint par une puiſſance ſupérieure : cette démarche ne peut qu'être attribuée à la généroſité du roi. Je vous aime plus que je ne vous le dis, ma chere comteſſe.

LETTRE XLIII.

MADAME est fort contente : le roi lui a promis d'obliger l'électeur palatin à lui donner tous les ans trois cens mille livres, jusqu'à ce que son affaire soit jugée par des arbitres. Le cardinal de Furstemberg ne sera point abandonné, quoiqu'on soit peu content de lui : il m'a écrit des lettres fort pressantes : & le roi en a été touché. Enfin nous respirons, nous n'aurons plus que notre salut à faire : je remercie Dieu tous les jours des sentimens de paix qu'il inspire au roi : c'est une grande grace pour lui & pour son peuple : vous sçavez combien il en étoit autrefois éloigné : la dévotion rend le cœur tendre sur le malheur des hommes, & l'esprit éclairé sur les objets de la véritable gloire. Vous ne le croïés pas encore : puissiés-vous l'éprouver un jour !



LET-

LETTRE XLIV.

à Versailles, 10 *decembre.*

ON SE trompe : & vous pouvés le dire hardiment : le gout des plaisirs est éteint dans le cœur du roi : l'âge & la dévotion lui ont fait faire des réflexions sérieuses sur la vanité & le néant de tout ce qu'il aimoit autrefois : & il avance tous les jours dans les voies de Dieu : il n'assiste aux spectacles & aux fêtes qu'avec répugnance : il se plaint avec moi de la contrainte que lui impose son rang de prendre part à des plaisirs qui n'en sont plus pour lui. La princesse est tous les jours plus charmante : le duc de Bourgogne en est très épris : il a été reglé qu'il ne la verroit que sur le pié de maitresse : elle en a pleuré, & a dit : eh ! ne suis-je pas sa femme ? ensuite elle en a ri, & m'a promis de lui être toujours cruelle, jusqu'à ce que le roi lui ordonnât de ne l'être plus. Cette enfant nous amuse beaucoup : Madame de Savoye l'a bien instruite : le roi n'a pas la force de lui rien refuser : ses dames sont accablées

de préſens. Tout eſt ici dans la joie : dès que les fêtes ſeront finies, nous ſerons plus tranquilles & ne ſerons pas moins guais : mes lettres ſeront auſſi plus longues : mais mon affection pour vous n'augmentera point.



LETTRE XLV.

1698. *à Verſailles, ce 4 mars.*

J'ETABLIS ma niece : la choſe eſt faite : ainſi dépêchez vous : il me faut vite un compliment. Il en coute à mon frere cent mille francs, à moi ma terre, au roi huit cens mille livres : vous voiez que la gradation eſt aſſez bien obſervée. M. le duc de Noailles donne à ſon fils vingt mille livres de rente, & lui en aſſure le double après ſa mort. Le roi qui ne ſait pas faire les choſes à demi donne à M. d'Ayen la ſurvivance des gouvernemens de ſon pere. Voilà une belle alliance : le maréchal en mourra de joie : ſon fils eſt ſage : il aime le roi & en eſt aimé : il craint Dieu & il en ſera béni : il a un beau régiment, & on y joindra des penſions : il

il aime ſon metier, & il s'y diſtinguera. Enfin, je ſuis fort contente de cette affaire. Quand Mademoiſelle d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle eſt bien élevée : elle a plus de prudence qu'on n'en a à ſon âge : elle a de la pieté : elle eſt riche : trouvez vous que Me. de Noailles faſſe un mauvais marché ? Je crois qu'on eſt fort content de part & d'autre, & qu'on s'avoue en ſecret qu'on l'auroit été à moins. Adieu, ma chere comteſſe : vous voiez bien que je n'ai pas le tems d'écrire de longues lettres, ou du moins qu'il ne convient pas je paroiſſe l'avoir.

LETTRE XLVI.

A L'HEURE qu'il eſt, on délibere ſur le ſort de la France, de l'Eſpagne, ſur le ſort de toute l'Europe. La guerre eſt inévitable, à moins qu'on ne prenne un parti honteux : & c'eſt ce que je ne crains pas d'un conſeil où le roi préſide. Les ſentimens ſont fort partagez : je ſuis ſure que dans ce moment on conteſte avec beaucoup de vi-

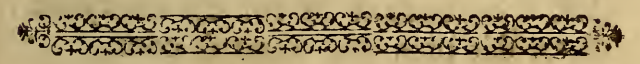
vacité. Le duc de Bourgogne ne ſera peut-être pas de l'avis de Monſeigneur : on dit que la raiſon eſt pour M. le duc de Bourgogne, & que la gloire eſt pour ſon pere. Le duc de Beauvilliers donnera ſa voix au traité de partage, & le chancelier à l'acceptation pure & ſimple de cette belle ſucceſſion. M. le dauphin prendra un milieu entre ces deux avis : il voudra qu'on renonce au teſtament & au traité : on dit que c'eſt le ſeul moien d'éluder la guerre : il eſt bien conſeillé. M. le duc d'Anjou eſt aſſés bon pour être roi, mais pas d'un âge à avoir une volonté.

LETTRE XLVII.

A LA MEME.

MONSEIGNEUR triomphe : il a remontré que le roi étoit trop juſte pour l'éloigner d'une ſucceſſion que toutes les loix lui donnoient, qu'il y renonçoit en faveur du duc d'Anjou, & qu'il ſe bornoit à dire toute ſa vie : „ le „ roi mon pere & le roi mon fils. Le duc de Bourgogne eſt revenu à ce ſentiment, & a dit, qu'il ne l'avoit combattu que pour éclaircir la matiere, & qu'il

qu'il cédoit volontiers tous ſes droits à ſon frere. Le public ne ſera informé de tout ceci que dans quelques jours. Le duc d'Anjou ne ſera traité comme roi qu'après l'audience de l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Priez Dieu qu'il béniſſe tous les deſſeins du roi, & qu'il ſanctifie toutes ſes penſées.

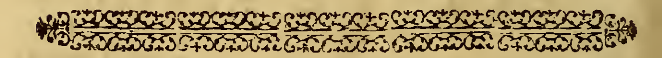


LETTRE XLVIII.

ce 2 mars.

JE SAI, j'ai prévu les diſcours qu'on a tenus contre M. Chamillard. Mais on ne ſait pas qu'il a refuſé la ſucceſſion de M. de Barbezieux, & que le roi a voulu qu'il acceptât, parce qu'en tems de guerre il eſt bon d'avoir affaire à un ſeul. M. de Chamillard eſt honnete homme: s'il gouverne les finances du roïaume comme celles de Saint-Cyr, nous ne trouverons pas à dire M. Colbert. Le roi lui a promis de partager avec lui le travail du département de la guerre: cela ſeul a pu raſſurer ſa modeſtie. Me. la ducheſſe de Bourgogne a pris de l'affection pour lui: & il travaillera quelquefois avec

M. le duc de Bourgogne pour le former. Ses manieres honnetes lui ont gagné tous les cœurs. Il emploiera nos amis, & ne se fera pas un chagrin comme M. de Louvois & son fils de travailler avec le roi en bonne compagnie. Le comte d'Avaux négocie un accommodement: on doute fort qu'il y réussisse : cependant le roi est tranquille : il en fait plus que toute sa cour.



LETTRE XLIX.

3 *avril.*

LA MORT du prince d'Orange n'apportera aucun changement aux affaires. La princesse Anne a été reconnue reine d'Angleterre : c'est un terrible coup pour nôtre St. roi : ce qui le console un peu, c'est le refus qu'on a fait au prince George de Dannemarc de l'associer au trône : mais quelle consolation ! on ne peut en trouver de solide que dans la pieté & la resignation aux ordres du maitre des rois & des empires. Les Hollandois font semblant de craindre pour la liberté de l'Europe ;

pe, & ne craignent pas même pour la leur. Le roi fera la guerre vigoureuſement : il y avoit d'abord de la répugnance : mais c'eſt une néceſſité : il faut y céder. Le maréchal de Boufflers a des ordres fort étendus : & on dit que l'inſtruction que M. Chamillard a dreſſée pour la campagne de Flandres eſt une très belle choſe : M. le duc de Bourgogne n'aura qu'à ſuivre ce plan : vous jugez bien qu'il eſt bon qu'on l'empêche de faire à ſa tête : on n'eſt pas grand capitaine avec du courage ſeul : ſon âge ne lui permet pas d'avoir de la prudence. M. de Vendôme modérera en Italie le feu du roi d'Eſpagne : mais qui modérera le ſien ? On dit que le M. le prince Eugene n'oppoſera que de la lenteur à notre vivacité. Que vous dirai-je de M. de Catinat ? Il fait ſon métier : mais il ne connoit pas Dieu : le roi n'aime pas à confier ſes affaires à des gens ſans dévotion : M. de Catinat croit que ſon orgueilleuſe philoſophie ſuffit à tout : c'eſt bien dommage qu'il n'aime pas Dieu ! Ma ſanté s'affoiblit tous les jours : & je ne puis plus me reconnoitre dans ce portrait ſi reſſemblant de 1694: ſongeons à mourir : n'avons-nous pas aſſez vécu ?

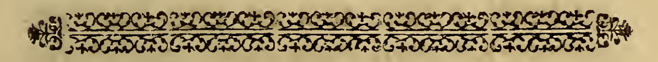
LETTRE L.

1703. *Marli*, 30 *juin.*

J'IRAI demain à Maintenon : je serois bien aise de vous y voir. J'y aurai seulement Mlle. d'Aumale : on ne fut jamais plus triste que je le suis : il n'y a que votre raison & votre fermeté qui puissent me consoler. J'ai beau me dire, qu'il est mort * dans de bons sentimens : qu'il s'est depuis longtems préparé à ce terrible passage : qu'il a passé dans la crainte de Dieu les dernieres années de sa vie : toutes ces considérations rendent ma douleur moins raisonnable, sans la rendre plus légere : M. de la Rochefoucault avoit bien raison de dire : que la raison & la religion ne peuvent presque rien sur la nature. Ma niece est dans la desolation, & ne sort pas de son cabinet : il semble qu'elle ne trouve plus de plaisir qu'à s'occuper de sa douleur. Dieu veut me détacher de ce monde & me préparer pour l'autre en por-

* M. d'Aubigné, son frere, chevalier des Ordres, gouverneur de Berry, mort à Vichi.

portant à mon cœur des coups si sensibles. Je voudrois bien passer le reste de l'été à Maintenon : mais on ne veut pas en entendre parler : & vous savez que depuis long-tems je n'ai plus de volonté. Je me soumets à tout : j'offre à Dieu mes peines : je le prie de m'appeller à lui, si ma mort est nécessaire à mon salut, & ma vie inutile au roi & à son peuple. Que sa volonté soit faite ! C'est à lui à nous châtier, à nous à souffrir.



LETTRE LI.

18 *juillet* 1703.

NOTRE ami est à présent fort à son aise. M. Desmarais l'a déchargé d'un fardeau bien pesant : La guerre en ira mieux : le M. d'O . . . auroit refusé cette place, si le roi la lui avoit offerte : ceux qui ne savent pas combien il est ferme dans ses paroles, & combien il est difficile de trouver de bons sujets ont tort d'être surpris qu'on continue M. Chamillard, qui est fort prudent, laborieux, & en-

tendu. Les troubles des Cevennes ſont peu de choſe : ce ſont des huguenots montagnards qu'il ſera facile de réduire : il eſt inutile que le roi s'inquiéte des circonſtances de cette revolte : cela ne guériroit pas le mal, & lui en feroit beaucoup. Vauban écrit que M. le duc de Bourgogne aquerra beaucoup de gloire dans ce ſiege de Briſac : c'eſt lui qui l'a fortifié : il ſaura bien le prendre. L'armée eſt très belle : & l'on a ſi bien pourvu à tout, qu'il n'y aura aucune plainte cette année. La ducheſſe s'étoit mis en tête d'accompagner ſon mari dans cette expédition : le roi en a ri : j'en ai ri de même : & elle en a été piquée : nous nous ſommes racommodeés : ainſi vous pouvez deſabuſer ceux qui nous diſent brouillées ſi ſérieuſement.

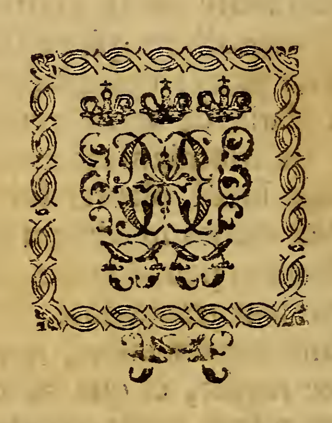
LETTRE LII.

1704. *à Verſailles, ce 27 août.*

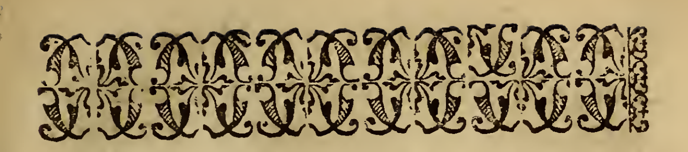
J'AI eu un terrible orage à eſſuïer : je ne me mêlerai plus d'aucune affaire : ſi les trois maréchaux ſavoient combien la perte de cette bataille nous a cauſé de

de consternation, ils répareroient bien vite leur faute: le roi ne revient point des quinze mille François qui se sont rendus sans tirer un coup: priez Dieu qu'il bénisse ses armes: M. Chamillard est le plus tranquille de tous: mais c'est le roi qui le rassure: à la vérité, on n'a rien à lui reprocher: plut à Dieu qu'on en pût dire autant des généraux! Que dit-on à Paris de toute cette affaire? Madame de Montigni est entrée à Saint-Cyr: j'irai lundi pleurer sur nos malheurs. Nos dames m'édifient beaucoup: elles m'envient peut-être ma place: & je leur envie leur tranquillité. Je ne vais point dans cette maison, que je n'en sorte avec regret, & que je ne me repente de n'être point entrée en religion: je ne serois occupée que de mes foiblesses & de mes maux, au lieu qu'à présent il faut que je ne m'occupe que des maux d'autrui, & que je m'oublie moi-même. Ma niece est en parfaite santé: je vous envoïe le Mercier qui m'a promis de faire diligence: il vous remettra cent louis que vous donnerez aux ursulines: ces pauvres filles me font pitié. Je n'ai pu lire les deux dernieres lignes de votre lettre: peut-

peut-être eſt ce la faute de mes yeux, & peut-être auſſi la faute de votre plume. Dites à Me. de Ventadour combien je l'honore.



LET-



LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

A DIVERSES PERSONNES.

LETTRE I.

A MADE. DE MONTESPAN.

12 *janvier.* 1687.

LE ROI m'a donné ordre, Madame, de vous écrire, que vous l'obligeriez de reparoitre à la cour, à moins que le desir de faire votre salut ne vous retienne à Fontevrault: en ce cas, il ne voudroit pas que pour lui vous changeassiez vos pieuses résolutions: mais si votre absence est la suite de quelque mécontentement, je puis vous assurer, Madame, que vous ne sauriez mieux faire que de revenir bientôt. Le roi vous auroit permis d'entrer,

trer, s'il n'avoit craint un attendrissement, qui pouvoit nuire à son état: il a été fort sensible à votre douleur: & il a embrassé nos princes avec beaucoup de tendresse. Le duc du Maine s'est chargé de vous faire mes baisemens: croïez, Madame, que quelque tendresse qu'il vous dise pour moi, ses termes seront toujours bien au dessous de tout ce que m'inspirent l'inclination & la reconnoissance.

LETTRE II.

A Me. DE MONTCHEVREUIL.

VOTRE douleur n'a rien qui soit indigne d'une chrétienne. Il est si naturel de pleurer un fils * sage, & bien établi! Dieu ne défend point ces sentimens. Mais prenez garde que votre douleur ne soit trop forte & ne vous fasse murmurer contre la providence. On lui résiste envain. Je vous envoïe notre abbé: il vous dira combien je suis frap-

* M. le Comte de Mornay, fils de Madame de Montchevreuil, fut tué au siége de Manheim, sous les yeux de son pere, qui y avoit suivi le duc du Maine.

touché de votre affliction. Il vous dira aussi combien les félicités de ce monde sont peu solides. Ma très chere amie, vous étiez trop heureuse. Dieu vous veut toute entiére pour lui. Il est vrai, que le coup est terrible : mais il la frappé pour votre bien. Il sait mieux que nous ce qui nous est avantageux. Ces réflexions sont tristes, mais elles sont vraies, & convenables à une ame courageuse, telle que la vôtre. A quoi vous serviroient les progrès que vous avez faits dans la pieté, s'ils ne vous soutenoient aujourdui? C'est dans l'adversité qu'il faut juger, si l'on a une dévotion sincere. Et la vertu est incertaine tant qu'elle n'est pas éprouvée par le malheur. Dieu n'exige pas seulement le sacrifice de nos inclinations vicieuses : il veut encore celui de nos sentimens & de nos plus cheres affections.

LETTRE III.

A ME. DE FONTENAI.

TOUT est porté à des extrémités déplorables. Le roi est très touché

de

de ce qu'il fait, & n'en fait qu'une partie. On eſt bien injuſte de m'attribuer tous ces malheurs : s'il étoit vrai que je me mêlaſſe de tout, on devroit bien m'attribuer quelquefois les bons conſeils. Il y a quinze ans que je ſuis en faveur : je n'ai encore nui à perſonne : j'ai fait beaucoup de mécontens : je n'ai jamais fait ni méchanceté ni injuſtice. Le roi m'a reproché ſouvent ma modération : cela vaut bien mieux, que s'il me reprochoit mon importunité. Avec cette inſenſibilité que je croiois avoir pour les choſes de ce monde & ſurtout pour les jugemens des indévots, je me retrouve aujourdui auſſi peu avancée, que lorſque je commençai à me réprimer & à me vaincre. L*** me donne des peines infinies, me brave, s'appuie ſur M. de Vendome, & ne me pardonne point d'avoir découvert qu'il m'avoit trompé.

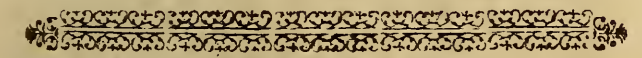
LETTRE IV.

A LA MEME.

JE VOUS prie de charger M. Lallemant d'examiner avec ſoin les pa-

pa-

piers de M. de Tillemont *. Cette hiſtoire doit s'y trouver. La copie que j'en ai vient de lui : & il m'en manque trois cahiers : je crois que c'eſt le huitieme & les deux derniers. Ne dites point à M. Lallemant que cette recherche me regarde : il pourroit entrer en quelque défiance. Tout eſt eſprit de parti pour certaines gens. J'ai vu l'abbé de Choiſy †, & l'ai vu ſi raiſonnable, que comparé à ce qu'il étoit autrefois il y a plaiſir à le voir. Mais, mon enfant, la grace opere bien d'autres prodiges.



LETTRE V.

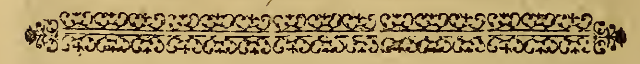
A LA MEME.

JE SAI tout ce qu'on prête au duc du Maine. On ne réuſſira point à nous brouiller. Il a voulu me donner des preu-

* Sebaſtien le Nain de Tillemont, né à Paris 1637. éleve de Nicole, auteur de l'hiſtoire eccléſiaſtique, mort en 1698.

† François de Choiſi, né à Rouen en 1644: envoié à Siam, auteur de divers ouvrages, dont le meilleur eſt ſon livre de mémoires, mort en 1719.

preuves de la derniere clarté. Je les ai refusées. S'il est coupable, il l'est si peu que j'aurois tort d'en être offensée. C'est un sentiment d'amour filial : & comment le condamnerois-je, moi qui ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'il aimât plus sa mere que moi, sans avoir pu en venir à bout ? Je ne doute pas, que Madame de Montespan n'eut été charmée d'une rupture éclatante. Je ne lui donnerai jamais ce plaisir.



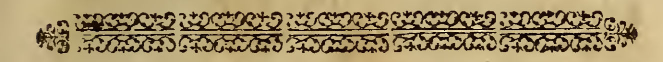
LETTRE VI.

A LA MEME.

LES nouvelles de Pologne sont si bonnes que je n'ai pu refuser à Madame la princesse de Conti ce qu'elle souhaitoit depuis si lon-tems. L'abbé de Polignac * donne à toute cette famille un air de grandeur qui ne déplait point. Le prince partira demain : c'est un peu tard. Mais le malheur est irréparable. Madame de Simiane suit ses caprices, & vous

* Melchior de Polignac, cardinal, né au Velay en 1662, mort en 1741.

& vous ſavez ce que c'eſt. Je l'ai abandonnée à ſa conduite. Je me ſuis toujours repentie d'avoir voulu diriger des femmes : les hommes ſont plus traitables & plus dociles.



LETTRE VII.

A LA MEME.

MEs vœux ſont enfin exaucez :

Non : depuis la diſgrace
De l'altiere Vaſthi dont j'occupe la place,

je n'eus jamais un plaiſir égal à celui que je reſſens aujourdui. Je vous félicite de votre triomphe. Votre joie fait la mienne. Je la ſens toute entiere. Cette concurrence m'allarmoit. Tout a changé en un moment. Rapportons tout à celui qui diſtribue à ſon gré la fortune ou la miſere. C'eſt mon refrein : & quand vous ſerez à mon âge, vous verrez qu'il eſt bien doux de renvoier à la providence toute la gloire de ce qui nous arrive d'heureux.

LETTRE VIII.

A LA MEME.

IL Y A bien des raiſons pour & contre. M. d'Aubigné a aſſés de bien : & cette famille eſt ſans conſidération : M. Rajat * eſt fort eſtimé dans ſa province : mais ici cette eſtime-là n'eſt rien. Rappellez vous tout ce qui ſe dît ſur le bon homme le Moine : pour peu que je me mêle de cette affaire, on en dira encore davantage. La demoiſelle eſt aimable, a un bon eſprit, de la ſanté, de la douceur, de la pieté : ce ſont de grands points. Je crois donc, puiſqu'on veut mon avis, que M. d'Aubigné doit pourſuivre cette affaire, s'il y va d'inclination, & s'il eſt ſeulement tenté par le bien, la laiſſer là. Quant à ce qu'on appelle ma protection, vous ſavez qu'il n'y a point d'Aubigné à qui je ne l'aïe accordée, & que quelquefois même je l'ai donnée au ſeul nom.

* Intendant de Rouen.

LETTRE IX. *

POURQUOI ne m'écrivés-vous point? vous avés plus de loisir que jamais : vous êtes éloigné de la cour & de vos amis : vous vous ennuïés : encore un coup, pourquoi ne m'écrives-vous point? Je vais vous rendre compte d'un petit voiage que je viens de faire pour le seul intérêt de ma santé. Elle n'est pas encore bien assurée. Mais ce qui m'en console, c'est le plaisir que j'ai eu de parler de vous avec M. Sanguin, qui me promet de nous faire vivre l'un & l'autre six vingts ans. Il fait des miracles ici : mais il ne peut me garantir d'une rechute : il n'en aura le remede qu'à Paris. J'y serai à la St. Martin : & nous irons ensemble voir Me. de Breuillac. J'ai vu le chevalier de Méré, à qui vous avés presque autant d'obligations qu'à M. Sanguin : il vous a donné une place glorieuse dans un ouvrage qui doit bientôt voir le jour, & qui ne doit finir qu'avec le monde. Vous croïés que je m'en dois tenir-là : mais

* Cette lettre est sans nom & sans date, elle devroit être dans le premier recueil : mais je viens de la recevoir en ce moment.

mais c'eſt peu pour moi d'avoir aſſuré votre vie & votre gloire. J'ai encore quelque choſe pour vous : & ſi ce quelque choſe ne vous plait pas, je me ſerai du moins vengée de votre ſilence en vous accablant de mon loiſir de province. Un de mes amis a fait une découverte dans un livre connu : c'eſt une prophétie qui ne peut convenir qu'au roi & au regne préſent : les guerres civiles y ſont clairement exprimées ; la conquête de la Hollande y eſt auſſi, & mille choſes prodigieuſes, que vous ne croirés point que vous ne les aiés vues, que vous verrés & que vous ne croirés pas encore. Le livre eſt imprimé depuis cent ans : voilà ma réponſe à l'objection que vous me prépariés. L'auteur parle latin : vous ne l'entendés pas : je vais vous le traduire mot à mot.
„ Je veux ajouter ici en paſſant en fa-
„ veur du lecteur une prophétie que
„ j'ai tirée d'un mſt. très ancien qui
„ s'eſt trouvé dans &c : " *il s'élevera un roi de la nation du très illuſtre lis, aiant le front ſpacieux, les ſourcils élevés, les yeux grands & fendus, le nés aquilin. Il aſſemblera une grande armée : il détruira tous les tirans de ſon roïaume : il les contraindra de ſe cacher dans les mon-*

montagnes & dans les cavernes pour éviter sa présence: car la justice lui sera associée, comme l'époux l'est à l'épouse: il fera la guerre jusqu'à la 43 *année de son regne, en subjuguant les habitans des îles & des marais, (le mot latin est* insulanos,) *les Espagnols & les Italiens. Il poussera enfin ses conquêtes & son empire en Grece, en Turquie, & par de là.* J'abrege la fin: tout le reste est mot à mot. Je l'ai fait voir à M. de Babessiéres. Vous le verrés à Paris. Voilà de quoi faire votre cour: & cette voie est assés extraordinaire, pour vous venir de la petite-fille de M. d'Aubigny. Vous savés qu'on est depuis lon-tems sorcier dans ma maison. Si la guerre dont vous êtes menacé vous attriste, l'accomplissement de la prophétie vous consolera.

LETTRE X.

A Me. LA MARQUISE DE QUERJEAN.

26 décembre.

DE TOUTES les lettres que j'ai reçues sur l'honneur que le roi m'a fait, la votre a eu le prix. Et j'ai bien reconnu ce stile admirable qui me charmoit tant à la rue des Tournelles. Nous

nous connoiſſions quelques années auparavant : mais c'eſt-là le tems où nous avons eu le plus de commerce : tems trop précieux pour que je puiſſe l'oublier. Ecrivés moi, je vous en ſupplie. Ne ſongés qu'à me dire vrai, quelque deſagréables que ſoient les choſes que vous entendrés de moi : je veux tout ſavoir, le moment, les perſonnes, l'intention, le ton, le geſte. Aprenés moi auſſi votre langage : ſont-ce les janſéniſtes que vous apellés les devots ? Je ne ſuis pas bien avec eux : & la cabale en eſt ſi grande, que les louanges qu'on m'y donne ne peuvent venir que de gens qui tiennent plus à la vérité qu'au parti.

LETTRE XI.

A Me. DE BRINON.

1679. NOTRE maiſon roule ſur votre tête & ſur la mienne : & ces têtes tomberont bientôt : redoublons de ſoins, afin que ſi nous ne feſons pas lon-tems le bien, du moins nous en faſſions beaucoup. Je ne puis que vous fournir des ſujets : c'eſt à vous à les élever : vous donnés votre vie à Dieu : j'en mene une, très inutile & très agréable.

ble. Ne nous rebutons point de nos petites sœurs : si elles suivoient nos avis, non serions trop heureuses, & elles, trop parfaites. Il ne faut pas les laisser respirer sur le rouet : elles n'aimeront le travail que par habitude. Punissés, ordonnés, vous êtes les maîtresse. Vous n'aurés pas le St. sacrement : & c'est le roi qui ne le veut pas : Mr. l'archevêque vouloit vous ôter votre croix & le chant de l'office : je n'ai pas voulu vous le dire de peur de vous fâcher. Voilà la lettre de la reine Christine qui est merveilleuse. Que la présence de Mlle. de Murçai ne gêne point l'ordre. Je sens votre peine comme si j'étois à votre place. Je ne puis vous aller voir. Je suis seule auprès de Me. la dauphine avec Me. de Montchevreuil. Je sai les chagrins de M. Pellisson : nous en parlerons. Me. la Duchesse est ici, & ne peut se resoudre à la grande affaire d'amener Me. sa sœur dans cet apartement. Je suis contente de la douceur de Me. de St. Pierre : je n'en suis pas surprise : elle confirme ce que je vous disois l'autre jour, que les esprits les plus brusques sont souvent les plus doux. Vous êtes admirable de vous louer de tout ce qui vous environne ! Je vous plain-

 drois

drois bien, si vous ne souffriés pour Dieu. Mes petites sœurs songent-elles que quatre prix les attendent vers le 20 de ce mois? Le secours que nous a donné Me. de Richelieu est venu bien à propos. On me demande des garçons pour notre manufacture: & il n'est pas possible d'en avoir de Maintenon. Ne vous relâchés point sur l'instruction & le travail: ces objets de nos soins sont bas: mais peut-être seront-ils plus utiles que des objets plus éclatans.

LETTRE XII.

A LA MEME.

JE SEROIS très aise de plaire à Me. de Bonnevaux: car peu de gens lui plaisent: & elle plait à tous. Assurés la que la cour ne vaut pas la philosophie, & qu'un jour passé dans de bonnes œuvres est plus délicieux, que les plus brillans ici ne le paroissent à ceux qui ne nous voient que de loin. Que n'aurois-je point à dire à Me. Savari sur sa toute aimable lettre? Je voudrois y répondre par mon esprit, comme j'y réponds par mon cœur: mais, ma très chere, je suis accablée de

de soins, de visites, de projets de voïages, de vapeurs, de fatigues: répondés donc de moi & pour moi. Si vos prieres nous ont obtenu le beau tems, la cour vous est fort obligée: mais n'avez-vous aucun scrupule de vous intéresser auprès de Dieu pour les plaisirs des mondains? Demandés moi de l'argent, & autant que vous en voudrés. Vous auriés eu plus de repos à n'avoir que mes filles. Mais je n'ai pu vous empêcher d'étendre le talent que vous avés pour l'éducation de la jeunesse. Il est vrai que la reine me fit l'honneur de me donner son portrait le jour de St. François. Je ne mérite pas ce que vous m'écrivés là-dessus: & je ne crains point le dessein dont vous me parlés. Je serai à la cour tant que Dieu le voudra. Je me flâte que vous ne vous lasserés point de Mlle. de Murcai. Elle ma conté toutes vos peines, lors de la petite vérole de vos enfans. Je vous avoue que j'ai de la peine à donner un rendés-vous à votre princesse *. C'est pour ne plus en voir que je vais à Ruel: & la votre est d'ailleurs si excessivement flatteu-

* Me la duchesse de Brunswick, dont l'une des filles épousa l'empereur, & l'autre, le duc de Modene.

teuſe & affectueuſe, que ma franchiſe & ma froideur en ſont outrées. De plus, je ne ſuis pas maitreſſe de moi: & ſi je manquois au rendés-vous! J'irai demain à Ruel par complaiſance pour vous: qu'elle s'y rende: ménagés tout, de maniere que je puiſſe manquer à ma parole, ſans manquer au reſpect qui lui eſt du. Donnés à l'Hotel-Dieu ce que vous jugerés à propos, en conſidérant que perſonne ne lui donne rien. Je me ſens un grand attrait pour notre bonne œuvre: je voudrois quelque choſe de plus: il ne faut pas plus de ſoins pour trente que pour vingt. J'exige d'Andrée des choſes bien dégoutantes: mais il me ſemble que je les ferois fort bien.

LETTRE XIII.

A LA MEME.

M. LE duc du Maine a eu le gouvernement de Languedoc: il en reviendra quelque choſe aux Montchevreuils. N'en dites rien: ils ne le ſavent pas eux-mêmes. La nourriture des pauvres va fort bien: mais il ne ſuffit pas qu'il mangent pour vivre: il faut qu'ils mangent aſſés pour croitre: & Me. de St.

St. Pierre calcule trop rigoureusement avec leur appétit. Mes petites filles ont-elles de bon potage ? Je vous dirai librement, que je ne leur en ai jamais vu la moitié de ce qu'il leur en faut. Voilà le premier médecin de la reine, & le plus habile de France, qui marche pour Jaquette : servés vous de l'occasion : & faites vous donner des leçons de médecine. Prenons courage : élevous des enfans qui après nous multiplieront notre éducation. Quand j'arrive, qu'on me laisse ranger aux occupations des autres, sans leur faire quitter les leurs : l'abbé Gobelin est content, édifié, ravi, engoué de notre communauté. Adieu, ma très chere : je vous aime tendrement.

LETTRE XIV.

A LA MEME.

LA MORT de la reine, de laquelle je ne me console point, m'attire tant de lettres & de visites que je ne respire pas. Je suis ravie de la dévotion à St. Candide. J'ai vu le fragment de la prophétie que vous m'avés envoié : il n'y a sur cela qu'à prier Dieu qui fait tou-

jours le meilleur. Je ferai toujours bien aife de favoir tout ce que vous entendrés dire là-deffus. Je ne crois point qu'on ait fongé à aucune lezine dans la pompe funèbre de la reine: j'en ai ouï donner les ordres conformes à ceux qu'on donna pour la reine-mere: mais il fe peut qu'on ait voulu éviter les pillages qui s'y firent. Le roi donna hier une penfion de deux mille livres à Mlle. de Scudery. Vous y prenés trop d'intérêt pour n'en pas avoir le premier avis. Plus je vis, plus je me confirme dans l'opinion de ne pas amaffer. Je crains toujours l'économie de Me. de St. Pierre, & que mes petites filles aïent beaucoup de fcience & peu de pain. Il eft vrai que je fis jeudi mes dévotions, après une nuit pleine de trouble, & avec beaucoup de larmes. Je n'ai guere vu de plus mauvaife biblioteque que celle dont vous m'avés envoié le mémoire. Quelque envie, quelque befoin que j'aie de me remplir de bonnes chofes, je ne vois là que les méditations de Ste Therefe & les œuvres de M. de Condom qui méritent d'être regardées. Ne vous laffés point de faire prier pour le roi. Il a plus befoin de graces que jamais, pour foutenir un état contraire

à

à ses inclinations & à ses habitudes. Me. de Brunsvic me fait pitié : je n'y vois pas de remede : sa fille vous auroit occupée & embarassée : donnés vous toute à Dieu & à nos pauvres : & méprisés les grandeurs.

LETTRE XV.

A LA MEME.

22 aout. 1683.

JE PASSE fort bien trois mois, sans voir les personnes que l'on croit que je vois tous les jours. Il n'y a rien à répondre sur l'article de Louis & de Françoise : ce sont des folies : je voudrois seulement savoir pourquoi elle n'y consentiroit pas : je n'aurois jamais cru que le refus pût venir d'elle. Voiés Mlle. de Scuderi : & mandés moi tout ce qui en reviendra de bon & de mauvais. Voici une nouvelle scene qui réveille tout le monde. Je suis bien aise que St. Candide fasse des miracles : mais je ne me soucie pas que ses miracles fassent de l'argent. Je donnerai de ses reliques à la marquise. Adieu. Je m'ennuie fort de ne vous point embrasser, & de ne voir ni mes petites filles, ni cet étable que j'aime tant.

LETTRE XVI.

A LA MEME.

1683. *1 septembre.*

JE SUIS ravie des bénédictions que nous avons attirées sur Ruel. J'en reviens, toujours plus affolée de nos petites filles. J'ai bien du regret de ne vous avoir pas vue dans les premiers mouvemens de l'agréable vision que vous eutes dans ma chambre. Je vis hier le plan de Noizy: les réparations ne peuvent être faites que pour le carême: je n'y perdrai pas de tems: car le détachement que je vous trouve pour le monde a si fort augmenté mon estime & mon amitié, que je meurs d'envie de servir Dieu avec vous. On a trouvé la disposition, que nous avons faite, pleine d'esprit. J'ai dit que nous arrangerions le dedans à notre fantaisie: je connois ces messieurs: ils nous accomoderoient de la façon la plus réguliere & la plus desagréable. Il faut que tout nous serve: nous en demanderons moins: & c'est pour moi le souverain bonheur. Il n'y a que Noizy & une entiere solitude qui puisse me rendre

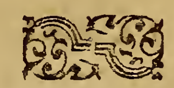
dre à mes devoirs & me mettre dans l'indépendance. Nous avons l'obédience de M. l'archevêque : je vous conjure de ne parler de cet homme-là qu'à moi, ſans nulle exception. Sur ce que j'ai vu, je voudrois bien que Me. de Brunſvic fut avec nous : mais le gout du maitre eſt différent du nôtre : & vous ne lui plairés jamais, que renfermée uniquement avec Dieu & nos enfans : on a une ſi haute idée de la perfection, quand on ne la pratique pas ! On ne comprend pas qu'il faille reſpirer, & qu'après avoir pédanté tout le jour, on aime à cauſer avec une femme raiſonable. Vivés guaîment : comptés que vous ne perdés rien : non ſeulement les choſes peuvent changer : mais je ſuis preſque aſſurée qu'elles changeront. C'eſt votre pieté qui vous fait regarder un château dans le parc de Verſailles comme les deſerts de la thébaïde. Ne vous confondés point en regrets inutiles : & laiſſés moi faire le reſte.

LETTRE XVII.

A LA MEME.

HEUREUSEMENT pour vous je fus interrompue hier au ſoir : car 1684.

je vous aurois accablée de moralités. J'ai parlé ce matin à M. Bontems. Nous démenagerons après la fête. Je voudrois qu'à mon retour nos petites filles eussent des habits uniformes. Je trouve le noir bien lugubre : le bleu seroit à l'intention du roi : le vert est ma couleur : décidés. Je serai inconsolable jeudi, si je ne me trouve pas à Noizy à neuf heures. J'espere que nous ferons ensemble beaucoup de bien. Ne souffrés à mes gens qui vous aideront aucunes libertés ni guaîtés. Nos petites filles se divertiront assés quand elles seront bien enfermées. On est à l'apartement du roi : on y joue, on y bâille, on y rit : & moi je vous écris. Que notre maison soit le modele des autres, non pour nous attirer des louanges, mais pour donner envie aux grands de multiplier ces établissemens utiles ! Que mes refus ne vous fâchent point : ma tendresse pour vous augmente avec votre vertu : & je ne doute pas que ce ne soit Dieu qui nous unisse. Dites moi mes défauts, & ne me loués plus.



LET-

LETTRE XVIII.

A LA MEME.

Le mardi matin. 1685.

JE VOUS vois ſouvent : mais je ne vous parle guere. Il eſt fort queſtion de l'établiſſement de Saint-Cyr. Je vous prie d'en faire vite le projet. Vous ſavés tout ce que je penſe là-deſſus : mais je vous prie, que la complaiſance pour tout ce que je penſe n'y entre pour rien. Ne le faites point en idée : ne le faites point en gros : enfoncés vous dans les détails. Faut-il des religieuſes ou des ſéculieres? La regle des religieuſes peut-elle compatir avec les ſoins que demande l'éducation, ſans avoir ni retraites ni offices particuliers ? Admettra-t'on la cloture entiere? Aura-t'on des ſœurs converſes ou des ſervantes? Un ſeul prêtre ſuffit-il? A quel âge rendrons-nous les demoiſelles à leurs parens? Si l'on ne veut pas de couvent, des vœux ſimples ſuffiſent-ils? Combien de religieuſes faudra-t'il pour Saint-Cyr? Combien en faudra-t'il pour Verſailles?

ſailles ? Quelle différence y aura-t'il entre ces deux maiſons ? Quelle communauté faudroit-il pour l'une & pour l'autre ? Comment auroit-on le couvent de Verſailles ſous Paris & Saint-Cyr ſous Chartres ? Ne vaudroit-il pas mieux faire deux projets, un pour des religieuſes, un autre pour des demoiſelles ? Faites ce plan, ſans penſer à votre intérêt, mais auſſi ſans oublier vos talens. Adieu, ma très chere : voilà ce qui m'occupe, & ce qui aparemment mérite bien de m'occuper. Vous êtes trop heureuſe de ſervir Dieu du matin au ſoir. M. l'abbé Gobelin eſt mieux : il nous manque cruellement : je crains les autres. Madame va à Vêpres, & ſera, je crois, ſuivie de Madame de Monteſpan. Je prends part à la peine que vous aurés. Je voulois y aller : mais je ſuis laſſe de cauſer avec elles. Il eſt cruel d'être chaſſée d'un lieu que l'on a tant de raiſons d'aimer ! Mes maux ſont peu de choſe : mais quand on eſt ſur le téâtre, tout eſt ſçu & exagéré. Je vous offre tout ce qui dépend de moi : mais ſongés qu'il ne faut ni laſſer le roi, ni le tromper.

LET-

LETTRE XIX.

A LA MEME.

JE NE ſai plus où j'en ſuis, ma très chere : on dit toujours que le mal du roi va bien : & cependant on nous fait encore craindre un coup de ciſeau : je le reçois tous les fois que j'y penſe: & ces meſſieurs ont la bonté de nous y préparer depuis ſamedi : ils remettent à quatre ou cinq jours : voilà donc encore quatre ou cinq jours que je ſerai tenaillée, déchiquetée. Point de repos, qu'il ne ſoit hors de leurs mains. J'ai un rhume qui m'ôte la voix : je m'en embaraſſerois peu, ſi l'eſprit étoit tranquille. Notre bon curé (*de Verſailles*) que vous aimés tant ſe meurt : il ne paſſera pas midi. Le roi eſt tout occupé de Saint-Cyr, & en a corrigé le chœur, & pluſieurs autres endroits : les demoiſelles y ſeront diſpoſées par claſſes ſur quatre bancs, comme à Noizy : il faudra encore changer les couleurs : il entretint hier le controlleur général ſur la fondation. Tout ſe reſoudra bientôt. Les médecins ſortent de ma chambre, &

1686.

m'as-

m'aſſurent que ce matin le mal du roi va à ſouhait. Si l'on pouvoit lui épargner du moins ce coup de cizeau!

LETTRE XX.

A LA MEME.

VOus n'aurés point aujourdui vos conſtitutions. Meſſieurs Racine & Deſpréaux les liſent & les admirent. Ils en ôtent les fautes de ſtile, & leurs copiſtes y mettent des fautes d'ortografe. Vous recevés mes avis comme un ange: Dieu veuille que je vous les donne de même. Il n'y a plus de tems à perdre pour tout ce que l'on veut à Saint Cyr. M. le prince * eſt fort mal: M. le duc partit hier pour lui mener un confeſſeur. Le roi a beaucoup ſouffert & ſouffre encore. Je veux que Mlle. d'Aubigné s'accoutume à tout. Rendés à Me. de Saint-Pierre les dépenſes qu'elle a faites pour le roi. Je crois qu'il ne feroit pas mal de donner à nos filles à leur premiere communion de longues robes trainantes, & des voiles blancs. M. de Lou-

* Mort le 11 decembre, âgé de 65 ans.

Louvois ira demain à Saint-Cyr : montrés lui toutes vos incommodités : il ne cherche qu'à y remédier. Mais souvenés vous que vous m'avés promis que vous ne demanderiés plus au roi un soû d'extraordinaire.

LETTRE XXI.

A LA MEME.

LE ROI a souffert aujourdui sept heures de suite, comme s'il eut été sur la roue. Je tremble que les douleurs ne recommencent demain. Remettons dans huit jours ce que nous projettions. M. le prince lui a écrit en mourant une lettre qui vous charmeroit. Voilà un tems bien triste : mon cœur est déchiré.

LETTRE XXII.

A LA MEME.

le 25 décembre, 1686.

LE ROI a été à une partie de matines cette nuit : il a entendu trois messes : il a été à la grande messe aujourdui, après laquelle il est venu voir Ma-

Madame chez laquelle il a paſſé une heure. Il a été chez Me. la dauphine: de là, au ſermon: il a entendu les vêpres en muſique. On ne met preſque rien ſur ſa playe. Tout le monde eſt ravi de joie. Le P. Bourdaloue a fait le plus beau ſermon. Il s'eſt adreſſé au roi ſur la fin: il lui a parlé ſur ſa ſanté, ſur l'amour de ſon peuple, ſur les craintes de ſa cour: il a fait verſer bien des larmes: il en a verſé lui-même: c'étoit ſon cœur qui parloit, & qui parloit à tous les cœurs. Vous ſaurez bien ce que je veux dire. Madame ſe porte fort bien: je ne me laſſe point de voir peinte ſur ſon viſage cette joie de la guériſon du roi. Le voiſinage de Verſailles vous donnera mille avantages & mille contraintes: mais a-t'on tous les biens à la fois? Je vous remercie de toutes les marques d'amitié que vous m'avez données en cette occaſion, ſans contredit la plus ſenſible que j'aie eue & que j'aurai jamais. Bon ſoir, ma très chere: à préſent vous pouvés me faire des queſtions: je ſuis en état d'y répondre.

LETTRE XXIII.

A LA MEME.

JE SUIS dans mon lit avec une violente migraine : cependant je veux vous remercier, ma très chere, de votre lettre de consolation. Le roi sort tous les jours: il ne sent aucun mal. Mais ces Messieurs répondent si peu de sa parfaite guérison, que j'entrevois un voiage à Barege: jugés de ma tristesse. M. Fagon sort de ma chambre : il a trouvé le roi parfaitement bien: ne nous confions point aux hommes : ils ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font.

LETTRE XXIV.

A LA MEME.

LE mal du roi ne finit point. Ceux qui le traitent me font mourir à tout moment. Un jour ils le trouvent à souhait : le lendemain ils se regardent en pâlissant. Ce matin M. Fagon m'a serré le cœur : un moment après, il m'est venu dire que la playe va bien : ce soir, ce sera peut-être autre chose : & je puis compter sur la plus triste nuit. Je ne suis

ſuis pas maitreſſe de la ſenſibilité de mon cœur. Il ne faut rien dire de tout ceci. Continués à prier & à faire prier. Adieu, ma très chere, je paſſe une triſte ſemaine ſainte.

LETTRE XXV.

A LA MEME.

CERTAINEMENT, Madame, les demoiſelles ſont trop lon-tems à l'égliſe pour des enfans. Je conſens volontiers de leur donner cette contrainte: mais on mettra ſur le livre, que c'eſt par complaiſance pour vous. Je conſens à la cinquieme proceſſion aux mêmes conditions. Songés, ma très chere, que vous n'êtes point dans un cloitre, que c'eſt une écôle, que le tems eſt précieux, que 300 filles autour de l'avant-chœur ne font qu'une confuſion, que les demoiſelles ſont tuées de porter des chaſſes ſur leurs épaules, que ces jours-là ſont craints par les gronderies qui pleuvent ſur les enfans & ſur les maitreſſes, que la plupart de ces cérémonies ne ſont que pour les paroiſſes, qu'à la chapelle du roi où tout ſe fait régulierement, il n'en eſt point queſ-

tion

tion le jeudi ſaint, qu'un *gloria in excelſis* eſt ridicule au milieu d'une meſſe baſſe. Je n'ai nulle averſion pour tout ce qui ſe fait à l'égliſe: & je ſuis auſſi charmée que vous de voir nos demoiſelles dans ces exercices: je m'oppoſe avec peine à vos volontés. Mais Dieu & le roi m'ont chargée de ce ſoin. Vous ne doutés pas, que je n'aime mieux ennuier les *jaunes*, ou geler les *rouges*, ou gronder les *vertes*, que de vous fâcher. Mais il faut en tout nous oublier, & mettre les choſes ſur le pié où nous voulons qu'elles reſtent. Ne ſoiés pas ſurpriſe, ſi je m'oppoſe quelquefois à vos réceptions: j'aime toutes ces demoiſelles également: & vous avés des prédilections. Plus je vois les choſes de près: plus je vois combien vous m'êtes néceſſaire, & auſſi combien vous avez encore à travailler. Etabliſſés l'ordre & la régularité. Il y a lontems que l'on me propoſe une fille de qualité: je l'ai vue depuis deux jours: ſon extérieur & ſa converſation m'ont plu: je vous l'envoie: vous m'en dirés votre avis. La vertu que vous m'avés montrée ſur tout ce qui s'eſt paſſé depuis deux mois m'a convainçue que nous allons gouverner avec une parfaite

faite intelligence. Adieu, ma très chere : je voudrois bien ne pas vous déplaire : mais je vous dois la vérité. J'ai fort peu de loisir : les grands ne me quittent pas. Si M. l'abbé Gobelin est demain à St. Cyr, vous verrés le matin trois dames à ses piés.

LETTRE XXVI.

A LA MEME.

ce lundi matin.

TANDIS que vous étiés tranquilement enfermée dans votre chambre, je courois la maison avec la nombreuse nôce de M. de Ste. Hermine *. M. d'Auxerre me ravît par sa naïve admiration pour notre communauté : les jaunes se surpasserent, & Glapion †, & Marcilli §, & Bouju ‡. J'en fus aussi exta-

* Mlle. de Ste. Hermine venoit d'epouser M. le comte de Mailly.

† Depuis dame & supérieure de la maison le St. Louis.

§. Depuis Me. la marquise de Villette, & ensuite Me de Bolingbroke.

‡ Aujourdui religieuse aux ursulines de Mantes.

extasiée que l'étoient les étrangers. Je parlai au roi des contrats qu'il signera quand vous voudrés. Je devrois être un peu jalouse de cette facilité qu'il a pour tout ce que vous desirés : car je vous assure que je n'obtiens pas toujours si aisément. Le chapitre des quiétistes fut traité à fonds : & il me semble que j'appliquai bien la parabole de l'ivraye. J'espere que le malheur de Me. Guïon n'ira pas loin. Elle a, à ce que le roi prétend, couru les champs & passé les monts pour suivre son confesseur qui est Savoyard : elle distribuoit par tout ses livres où il y a, dit-on, des erreurs : sa fille est dans le couvent de Ste. Marie de la rue St. Jacques. Je vais consulter M. Fagon, & je lui parlerai de l'humeur pancréatique, si je puis retenir ce mot.

LETTRE XXVII.

DE Me. GUION A Me. DE MAINTENON.

Paris, 10 *octobre*. 1688.

MADAME, après avoir remercié la divine providence de ce qu'elle

m'a délivrée de la priſon, où me tenoient mes ennemis, il eſt bien juſte, que je vous rende graces à vous, Madame, dont Dieu s'eſt ſervi pour me tirer, comme par miracle, des mains des grands de la terre. J'ai obéi à vos conſeils, comme j'aurois obéi aux ordres de Dieu : & j'eſpere que vous n'attribuerez point cette obéiſſance à foibleſſe, mais que vous la regarderez comme la meilleure maniere de vous témoigner ma reconnoiſſance. J'y répugnois d'abord : mais dès-que la choſe a été faite, j'ai ſenti couler la joie & la tranquillité dans mon ame. Le pere la Combe, * mon pere en Jeſus Chriſt, n'eſt pas plus coupable que moi. Je ſuis la cauſe de ſes malheurs. Vous n'avez qu'à dire un mot, Madame, & ſes chaînes tomberont. Vous aurez rendu aux fideles un innocent opprimé qui peut les édifier & les inſtruire. Mon Dieu ! que votre volonté ſoit faite & non la mienne ! Je m'étois miſe en chemin pour aller me jetter à vos genoux : mais une voix ſecrete m'a obligée malgré moi à diſcontinuer ma route

* La Combe, barnabite, du péis de Genève, directeur de Me Guion, homme d'un eſprit déreglé, enfermé en 1687. par ordre du roi comme un ſéducteur, mort fou en 1698.

te & à revenir ici. J'attendrai vos commandemens. Que le Seigneur vous inspire & vous conduise ! Je ne cesserai jamais de lui faire cette priere, ni de me dire avec un profond respect &c.

LETTRE XXVIII.

DE ME. DE MAINTENON. A ME. DE LA MAISON-FORT.

mardi, 12 *décembre*. 1690.

JE NE vous ai point marqué toute ma joie *: mais je suis assurée que vous n'en doutés pas. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous & pour nous. Vous allés trouver la paix. Vous voilà dans le fond de cet abime où l'on commence à prendre pié. Vous savés de qui † je tiens cet-

* Me. de M. souhaitoit fort d'attacher par des vœux M. de la Maison-fort à St. Cyr. Le 12 décembre, M. de Chartres, & les abbés de Fenelon, Gobelin, Brisacier, Tiberge déciderent que Dieu l'apelloit à être dame de St. Louis. Dans le tems de l'assemblée, Me. de la Maison-fort se retira devant le S. Sacrement dans une étrange agitation, & quand elle sut la décision, elle pensa mourir de douleur.

† De l'abbé de Fenelon, que Me. de la Maison-fort aimoit très tendrement en notre Seigneur.

cette phrafe. Je le verrai demain : je lui demanderai pour votre retraite tout ce que M. de Chartres vous a marqué. Abandonés vous bien à Dieu, ma très chere : laiffés vous conduire les yeux bandés. Que vous êtes heureufe de pouvoir lui faire un facrifice de tout ce que vous êtes! Si l'on ofoit envier les graces, j'aurois de la peine à me contenir la-deffus. Ne m'oubliés jamais dans vos prieres. J'ai parlé de M. votre frere à M. de Chartres : & nous penferons à la fœur. Abandonés vous toute à celui à qui vous vous donnés. Soiés bien préparée à le recevoir : & que je trouve que tout va bien.

LETTRE XXIX.

A LA MEME.

1691.

DONNE'S vous toute entiere à Dieu. Rendés-vous fimple à l'abbé de Fenelon & à M. de Chartres. Je ferai toujours moi-même foumife à l'opinion de ces deux faints. Accoutumés vous à vivre avec eux. Mais ne répandés point les maximes de l'abbé devant des gens qui ne les goutent point. Vous parlés fans ceffe de l'état le plus parfait : & vous êtes en-

encore remplie d'imperfections. Quant à Me. Guion, vous l'avés trop prônée: il faut nous contenter de la garder pour nous. Il ne lui convient pas non plus qu'à moi qu'elle dirige nos dames. Ce feroit lui attirer une nouvelle perfécution. Elle a été fufpecte: c'en eft affés pour qu'on ne la laiffe jamais en repos. Elle m'a paru d'une difcrétion admirable: elle ne veut de commerce qu'avec vous: tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée: & je la verrai toujours avec plaifir: mais il faut conduire notre maifon par les regles ordinaires & tout fimplement. Ce fera une perfection en vous de n'afpirer point à être parfaite.

LETTRE XXX.

A LA MEME.

3 fevrier. 1692.

JE NE puis vous dire, Madame, la joie que je fens de voir qu'on vous détermine à demeurer à Saint-Cyr: je ne faurois attendre jufqu'à mardi à vous la témoigner. Soiez donc en paix. J'ai fenti la peine que je vous ai vue depuis quelques jours. Donnés vous à Dieu & à nous, de bonne grace, & avec un grand courage, pour tra-

vailler ensemble à votre sanctification & à celle des autres. Que vous êtes heureuse de vous apartenir, de pouvoir vous offrir, & vous donner! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier un vol si haut, pendant que nous nous trainons au service de Dieu, & que nous croïons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voïons par tout. Bon soir, ma très chere: vous allés devenir ma fille: car je deviens tous les ours de plus en plus votre mere.

LETTRE XXXI.

A LA MEME.

1692. *Le 6 fevrier.*

VOus êtes destinée, ma chere fille, a être une pierre fondamentale de Saint-Cyr. Vous devés soutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité & par vos exemples. Mais ne soïés pas si vive: parlés moins: & sur tout ne vous emportés pas. Vous dites qu'il ne faut se gêner en rien, qu'il faut s'oublier, & n'avoir jamais de retour sur soi-même. Ces discours jettent le trouble dans l'esprit de plusieurs

ſieurs de nos dames. Vous ſavés mieux que moi que chaque choſe a ſon tems. Mon peu d'expérience en ces matieres me revoltoit contre M. l'abbé de Fenelon, quand il ne vouloit pas que ſes écrits fuſſent montrés. Cependant il avoit raiſon. Tout le monde n'a pas l'eſprit droit & ſolide. On prêche la liberté des enfans de Dieu à des perſonnes qui ne ſont pas encore ſes enfans, & qui ſe ſervent de cette liberté pour ne s'aſſujetir à rien. Il faut commencer par s'aſſujetir. Embraſſés donc avec ſoumiſſion Dieu qui vous apelle *. Voïés ſi vous voulés vous défier de lui. Lui marquerés-vous des bornes? Il n'en veut point ſouffrir avec les ames qu'il a prévenues de certaines graces. C'eſt en ſe livrant à ſon eſprit, que vous trouverés la paix & la liberté. Ou je me trompe fort, ou vous prenés la pieté d'une maniere trop ſpéculative: vous faites tout conſiſter en mouvemens ſnbits, en abandons, en renoncemens. Mais quel eſt le renoncement de celle qui veut avoir l'eſprit en liberté, & le corps à ſon aiſe?

LET-

* Elle fit enfin profeſſion entre les mains de l'abbé de Fenelon, le 1 mars 1692.

LETTRE XXXII.

A MLLE. D'AUBIGNE'.

1693. *de Chantilli*, 11 *mai*.

JE VOUS aime trop, ma chere niece, pour ne pas vous dire vos vérités : je les dis bien aux demoiselles de St. Cyr. Et comment vous négligerois-je, vous que je regarde comme ma propre fille? Je ne sai si c'est vous qui leur inspirés la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous. Quoiqu'il en soit, vous serés insuportable, si vous ne devenés humble. Le ton d'autorité que vous prenés ne vous convient point. Vous croïés-vous un personage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours? Le lendemain de sa mort, ni son successeur ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr. Si le roi meurt avant que vous soïés mariée, vous épouserés un gentilhomme de province, avec peu de bien & beaucoup d'orgueil. Si, pendant ma vie, vous épousés un seigneur, il ne vous estimera, quand je ne serai plus, qu'au-

qu'autant que vous lui plairés : & vous ne lui plairés que par la douceur : & vous n'en avés point. Votre mignone * vous aime trop : je ne ſuis point prévenue contre vous : & je vous aime bien plus : mais je vois en vous un orgueil effroiable. Vous ſavés l'évangile par cœur : & qu'importe, ſi vous ne vous conduiſés point par ſes maximes? Songés que c'eſt uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre pere & qui fera la vôtre : & moqués vous des reſpects qu'on vous rend. Vous ne pouvés ſouffrir que votre mignone vous diſe qu'ils ſont par raport à nous : Vous voudriés vous élever même au-deſſus de moi : ne vous flattés point : je ſuis très peu de choſe, & vous n'êtes rien. Je ſouffrois bien l'autre jour de tout ce que vous fites à Madame de Caylus. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avés l'eſprit. Je conſentirois de bon cœur que vous en eus-

* Mademoiſelle Balbien, fille d'un architecte de Paris, d'une grande vertu, très eſtimée du roi, gouvernante de Mademoiſelle d'Aubigné, & depuis, femme de chambre de Madame la ducheſſe de Bourgogne.

euſſiés moins, pourvu que vous perdiſſiés cette préſomtion ridicule devant les hommes & criminelle devant Dieu. Que je vous retrouve à mon retour modeſte, douce, timide, docile. Je vous en aimerai davantage. Vous ſavés quelle peine j'ai vous à gronder, & quel plaiſir j'ai à vous en faire.

LETTRE XXXIII.

A Me. DE LA MAISON-FORT.

1695. *Marli, le 6 août.*

M. DE Chartres, ma fille, vous a dit tout ce qui l'engage à purger notre maiſon des écrits de Madame Guion que trois évêques ont condamnés. Vous ſavés qu'ils ont fait peu de bien & beaucoup de mal. Soumettés vous donc vite, & comme chrétienne à votre évêque, & comme religieuſe à votre ſupérieur. Quant aux écrits de M. l'archevêque de Cambrai, pourquoi faut-il que vous les gardiés? & croïés-vous ſoutenir cette ſingularité? Vous ſavés que nous les avons montrés malgré lui, & ce que votre imprudence & la mienne ont fait là-deſſus. Il nous a dit, il nous a écrit pluſieurs fois, que ces écrits

écrits n'étoient point propres à toutes ſortes de perſonnes, & qu'ils pouvoient même être très dangereux: qu'il les avoits faits pour chaque particuliere à qui il répondoit, & ſans y aporter aucune précaution. Vous êtes ſouvent convenue qu'ils ont fait du mal, parce qu'on ne les entendoit pas, ou qu'on les prenoit par parties ſans examiner le tout enſemble, ou qu'on les appliquoit mal, en les détournant du ſens de l'auteur. Je ſuis aſſurée qu'il voudroit de tout ſon cœur qu'ils ne fuſſent pas chés nous : pourquoi donc, ma fille, voulés-vous les y retenir?



LETTRE XXXIV.

DE ME. GUYON A ME. DE MAINTENON.

Paris, 7 juin. 1694.

MADAME, permettez moi de me jetter à vos piés, & de remettre entre vos mains le ſoin de mon ſalut & de mon honneur. Depuis dix-huit ans, je m'occupe ſans ceſſe à aimer Dieu. Je ne vois que des gens de bien. Je ne parle, & je n'écris qu'à mes amis dont toute la terre connoit

le zèle & la vertu. Je n'ai aucune liaiſon avec les gens ſuſpects à l'égliſe ou à l'état. Cependant on me charge de calomnies de tous les côtés: on ſe déchaîne contre moi, on noircit mes mœurs, on jette des ſoupçons ſur ma conduite paſſée & préſente, on dit que je ſuis rébelle à l'égliſe, que je veux faire une religion à ma mode, que je me crois plus éclairée que la Sorbonne, moi qui ne ſais autre choſe que Jeſus Chriſt crucifié. M. Boſſuet ſait combien je ſuis ſoumiſe à mes directeurs: il m'a dit que j'avois la ſimplicité d'une colombe, & m'a offert un certificat que je ſuis à préſent bonne catolique. Il m'a défendu l'approche des ſacremens: je m'abſtiens depuis trois mois du pain céleſte: & quoique mon ame ſoit dans le déchirement, je ne murmure point contre cette déciſion. Ma vie a été juſqu'ici irréprochable, & l'on m'accuſe de vices ſcandaleux. Je vous ſupplie, Madame, par ce pur amour que Dieu a témoigné aux hommes en mourant pour eux, je vous ſupplie de demander au roi des commiſſaires pour informer extraordinairement de ma vie & de mes mœurs, afin qu'étant purgée & juſtifiée des crimes atroces dont on m'ac-

cuſe,

cuſe, on procede avec moins de partialité à l'examen de ma doctrine. Ne me protégerez-vous point, Madame, contre l'injuſtice des hommes, vous qui connoiſſez toute leur malice?

LETTRE XXXV.

DE LA MEME A LA MEME.

MADAME, tant qu'on ne m'a accuſée que de faire oraiſon, & d'apprendre aux autres à la faire, je me ſuis contentée de demeurer cachée. J'avois cru, que ne parlant, n'écrivant à perſonne, je ſatisferois tout le monde, que j'appaiſerois mes ennemis, & que je tranquilliſerois le zèle de certaines perſonnes de probité qui n'avoient de *la* peine, que parce que la calomnie les indiſpoſoit: mais j'apprends, qu'on m'accuſe de choſes qui intéreſſent l'honneur & qu'on parle de crimes. Je crois devoir à l'égliſe, à ma famille, & à moi-même la connoiſſance de la vérité. Je vous demande donc, Madame, une juſtice qui n'a jamais été refuſée à perſonne, même dans les péïs les plus barbares, ni aux plus cri-

 minels:

minels : c'eſt de me faire mon procès, & de me faire donner des commiſſaires moitié laïques moitié eccléſiaſtiques, tous gens d'une vertu reconnue & ſans préventions : car la probité ne ſuffit pas dans une affaire où la calomnie a prévenu une infinité de perſonnes. Si vous m'obtenez cette grace, & je vous en conjure, Madame, par les plaies de Jeſus Chriſt, je me rendrai dans telle priſon, qu'il vous plaira, ou qu'il plaira au roi de m'indiquer : & je m'y rendrai avec une fille qui me ſert depuis quatorze ans. Si Dieu fait connoitre la vérité, vous pourrez voir que je ne ſuis pas tout à fait indigne des bontés dont vous m'avez honorée autrefois. Si Dieu veut que je ſuccombe ſous l'effort de la calomnie, j'adorerai ſa juſtice : & je m'y ſoumettrai de tout mon cœur, demandant la punition que ces crimes méritent.

LETTRE XXXVI.

DE ME. DE MAINTENON AU DUC DE CHEVREUSE.

VOus pouvez dire à Madame Guion que j'ai encore parlé au roi, & qu'il

qu'il a fort approuvé un nouvel examen de ſes écrits. On emploiera pour cela des perſonnes d'une grande vertu & d'un grand ſavoir. C'eſt de quoi vous pouvez l'aſſurer. Je ſouhaite bien ſincérement, qu'elle ne ſoit pas dans l'erreur.

LETTRE XXXVII.

AU DUC DE BEAUVILLIERS.

JE N'AI jamais rien cru des bruits que l'on feſoit courir ſur les mœurs de Madame Guion: je les crois très bonnes & très pures: mais c'eſt ſa doctrine qui eſt mauvaiſe, du moins par les ſuites. En juſtifiant ſes mœurs, il ſeroit à craindre qu'on ne donnât cours à ſes ſentimens, & que les perſonnes déjà ſéduites ne cruſſent que c'eſt les autoriſer. Il vaut mieux approfondir une bonne fois ce qui a rapport à la doctrine: après quoi tout le reſte tombera de lui-même: je m'y emploierai fortement. Quant à M. de Châlons & à M. le ſupérieur de S. Sulpice, qu'elle veut aſſocier à M. de Meaux, je ne crois pas que cette demande lui ſoit refuſée.

LET-

LETTRE XXXVIII.

A Me. DE LA MAISON-FORT.

1696. *le 9 mars.*

JE SUIS ravie que la conférence * de M. de Meaux ſur le dogme affreux de l'indifférence pour le ſalut éternel & celle qu'il vous fit avant hier ſur l'oraiſon paſſive vous aient touchée, ma chére fille, & inſpiré le deſſein de vous adreſſer à lui. Il éclaircira tous vos doutes: il avoit converti Me. votre couſine †: il poſſede à fond toutes ces matieres comme beaucoup d'autres. J'approuve fort que vous me donniés vos queſtions bien cachetées & que vous demandiés que les réponſes me ſoient adreſſées de même. Je n'ai pas dit un mot pour prévenir M. de Meaux: j'en connois trop l'inutilité, & combien il penſe comme ceux qui nous gouvernent.

* Conférence que M Boſſuet fit à St. Cyr, le 8 février: il en fit une ſeconde le 7 mars.

† Me. Guion.

LET-

LETTRE XXXIX.

A LA MEME.

JE VOUS prie, ma chére fille, de vous souvenir que vous êtes chrétienne & religieuse. Votre vie doit être cachée, mortifiée, pure, & privée de tous les plaisirs. Vous ne vous repentez pas du parti que vous avez choisi : prenez le donc avec ses austérités & ses suretés. Vous auriez eu plus de plaisirs dans le monde : & selon les apparences, vous vous y seriez perdue. Ou Racine, en vous parlant du jansenisme, vous y auroit entrainée: ou M. de Cambrai auroit contenté ou même renchéri sur votre délicatesse, & vous seriez quiétiste. Jouissez donc du bonheur de la sureté. Aimeriez-vous mieux que votre maison fut plus éclatante que solide? & que vous serviroit d'y avoir brillé, si vous vous étiez abimée avec elle? Pourquoi Dieu vous a-t'il donné tant d'esprit & tant de raison? Croiez-vous que ce soit pour discourir, pour lire des choses agréables, pour juger des ouvrages de prose & de vers, pour comparer les gens de mérite

te & les auteurs? Ces desseins ne peuvent être de lui. Il vous en a donné pour servir à un grand ouvrage établi pour sa gloire. Tournés vos idées de ce côté-là : elles sont aussi solides que les autres sont frivoles. Tout ce que vous avez reçu est pour le faire profiter. Vous en rendrez compte. Il faut que votre esprit devienne aussi simple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chere fille? Je vous réponds sur beaucoup d'expérience qu'après avoir beaucoup lû, vous verriez que vous ne sauriez rien. Votre religion doit être tout votre savoir. Votre tems n'est plus à vous. Dieu vous a donné toute la raison que la lecture pourroit avoir donné à une autre. Je le remercie de ce que vous aimez l'oraison & l'office. Je ne vous y vois point, sans regretter de n'être pas religieuse.

LETTRE XL.

A LA MEME.

IL NE vous est pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'esprit. Vous en serez plus humble : & vous sen-

ſentirez par votre expérience, que nous ne trouvons nulle reſſource en nous, quelque eſprit que nous aïons. Vous ne ſerez jamais contente, ma chere fille, que lorſque vous aimerez Dieu de tout votre cœur: ce que je ne dis pas par rapport à la profeſſion où vous vous êtes engagée. Salomon vous a dit il y a lon-tems, qu'après avoir cherché, trouvé, & gouté de tous les plaiſirs, il confeſſoit que tout n'eſt que vanité & affliction d'eſprit, hormis aimer Dieu & le ſervir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de triſteſſe dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer, & qu'il n'y a que le ſecours de Dieu qui m'empêche d'y ſuccomber? J'ai été jeune & jolie: j'ai gouté des plaiſirs: j'ai été aimée par tout: dans un âge un peu plus avancé, j'ai paſſé des années dans le commerce de l'eſprit: je ſuis venue à la faveur: & je vous proteſte, ma chere fille, que tous les états laiſſent un vuide affreux, une inquiétude, une laſſitude, une envie
de

de connoitre autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entiérement. On n'est en repos que lors qu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois. Alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, & qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre. On a des chagrins: mais on a aussi une solide consolation, & la paix au fonds du cœur au milieu des plus grandes peines.

LETTRE XLI.

A LA MEME

SE PEUT-on faire dévote quand on veut? ouï, ma chere fille, on le peut: & il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. *Cherchez & vous trouverez: heurtez à la porte, & on vous l'ouvrira:* ce sont ses paroles: mais il faut le chercher avec humilité & simplicité. Saint Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananie. Il va pourtant le trouver, & apprend par lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous même. Il faut vous humilier. Vous avez un reste

d'orgueil que vous vous déguifez à vous-même fous le goût de l'efprit: vous n'en devez plus avoir: mais vous devez encore moins chercher à le fatisfaire avec un confeffeur. Le plus fimple eft le meilleur pour vous: & vous devez vous y foumettre en enfant. Comment furmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, fi un accent Normand ou Picard vous arrête, ou fi vous vous dégoutez d'un homme, parce qu'il n'eft pas auffi fublime que Racine? Il vous anroit édifiée, le pauvre homme, fi vous aviez vû fon humilité dans fa maladie, & fon repentir fur cette recherche de l'efprit. Il ne demanda point dans ce tems-là un directeur à la mode: il ne vît qu'un bon prêtre de fa paroiffe. J'ai vu un autre bel-efprit, qui avoit fait de très beaux ouvrages, fans les avoir fait imprimer, ne voulant pas être fur le pied d'auteur: il brula tout, & il n'eft refté de lui que quelques fragmens dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu: & vous avez pourtant à renoncer à la tendreffe de votre cœur, & à la déli-

catesse de votre esprit. Allez à Dieu, ma chére fille, & tout vous sera donné. Adressez vous à moi, tant que vous voudrez. Je voudrois bien vous mener à Dieu : je contribuerois à sa gloire : je ferois le bonheur d'une personne que j'ai toujours aimée particuliérement : & je rendrois un grand service à un institut qui ne m'est pas indifférent.

LETTRE XLII.

A ME. LA D. DE SAVOYE.

1696. JE VOUDROIS qu'il me fut permis d'envoier à V. A. R. la lettre que je viens de recevoir du roi. Il n'a pu attendre jusqu'à ce soir à me dire comment il a trouvé la princesse : il en est charmé, & conclut par tout ce qu'il voit en elle, que vous n'avés pas négligé son éducation. Il se récrie sur son air, sa bonne grace, sa politesse, sa retenue, sa modestie : & V. A. R. n'ignore pas combien il est avare de louanges. MADAME s'est chargée de vous instruire de tout ce que je projette. Je ne saurois comprendre comment V. A. R. nous a pu si bien tromper sur une princesse que tant de personnes avoient vue. On la trouve bien différente

rente des portraits, que vous nous en avés faits : & vous aviés ſans doute ordonné à vos peintres de nous ménager le plaiſir de la ſurpriſe.

La princeſſe eſt arrivée. Et je n'ai ceſſé de deſirer que V. A. R. put voir comment on l'a reçue, & quelle eſt la joie du grand-pere, du pere, de l'oncle, & de l'époux. Il n'eſt pas poſſible de ſe mieux tirer d'une premiere entrevue. Elle a toutes les graces de onze ans, & déjà les perfections d'un âge plus avancé. Je n'oſe mêler mes admirations à celles qui ſeules doivent être comptées. Mais je ne puis m'empêcher de remercier V. A. R. de nous avoir donné un enfant, qui ſelon toutes les aparences ſera les délices de la cour & la gloire de ſon ſiècle. Vous me faites trop d'honneur, Madame, d'aprouver que je lui donne mes ſoins : V. A. R. m'a laiſſé ſi peu de choſe à faire ! Je les bornerai à empêcher que les autres ne la gâtent : mais peut-être commencerai-je par la gâter moi-même. C'eſt un fort aimable mariage. Nous feſons mille vœux pour qu'il dure lon-tems: car à l'air des deux époux, on ne peut douter qu'il ne ſoit heuerux.

Un vérité, Madame, voilà une lettre qui

qui ne va guere au respect que je dois à votre altesse roiale. Je me flate qu'elle pardonnera tout au transport de joie où nous sommes du trésor que nous recevons. Me. la duchesse du Lude ne m'en parle que les larmes aux yeux. L'humeur paroit être aussi aimable que la taille promet d'être parfaite. Elle n'a que faire de parler pour montrer qu'elle a de l'esprit. Sa maniere d'écouter, tous les mouvemens de son visage, son regard, tout dit que rien ne lui échape. V. A. R. ne croira pas, quoiqu'on puisse lui mander jusqu'où va la satisfaction du roi. Il me dît hier qu'il étoit en garde contre lui-même, pour que sa joie ne parut pas excessive. La princesse a trouvé MONSIEUR un peu gros: mais pour MONSEIGNEUR, elle le trouve fort menu, & le roi, de la plus belle taille du monde. Elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de desagréable. Je voulus m'oposer aux caresses qu'elle me fesoit en lui disant que j'étois trop vieille: *ah! point si vieille*, me répondit-elle. Elle m'aborda quand le roi fut sorti de sa chambre, & vint m'embrasser. Ensuite elle me fit asseoir, aïant bien remarqué, disoit-elle, que je ne pouvois me tenir debout

debout, & ſe mettant d'un air flatteur preſque ſur mes genoux, elle me dît: „ Maman m'a chargée de vous faire „ mille amitiés de ſa part, & de vous „ demander la vôtre pour moi: aprenés moi bien, je vous prie, ce qu'il „ faut faire pour plaire au roi “. Ce ſont ſes paroles : mais la douceur, la gaieté, les graces dont elles étoient accompagnées ne peuvent ſe mettre ſur le papier. J'aurai l'honneur d'écrire encore à V. A. R. quand je connoitrai mieux l'aimable princeſſe que je vais voir.

FRANÇOISE D'AUBIGNE'.

LETTRE XLIII.

AU CARDINAL SPADA.

MONSIEUR, on ne peut être plus ſenſible que je le ſuis aux graces particulieres que Sa Sainteté veut bien m'accorder. Rien n'égale la ſatisfaction que je reſſens que des graces ſi précieuſes me viennent par le canal d'un prélat auſſi éminent en dignité & en vertus que vous l'êtes. Je vous ſupplie, Monſieur, d'être perſuadé que je ne négligerai rien pour me rendre digne de la

bienveillance du chef de l'église, & pour lui témoigner en toute humilité mon attachement & mon respect.

LETTRE XLIV.

A M. DE NEUVILLE †.

JE N'AVOIS pas besoin, pour vous être aquise & pour vous aimer, des nouvelles preuves que vous venez de me donner de votre zèle pour le bien de l'église, & pour l'union de notre communauté de St. Louis. La paix va desormais regner dans cette maison. Je suis charmée que vous aprouviés ce que nous avons fait: votre suffrage en est la récompense: & il nous faut bien une récompense à nous autres gens du monde, qui ne pouvons faire un pas, sans être vus, critiqués, & souvent calomniés!

LETTRE XLV.

AU MARQUIS DE LANGALLERIE.

LE roi vous a mis sur la liste des maréchaux de ses camps & armées.

† Evêque de Chartres.

mées. Vous en recevrez le brevet par M. de Catinat qui doit partir inceſſamment d'ici pour aller prendre le commandement des troupes en Piémont. Vous n'avez plus beſoin de ce que vous appellez ma protection. Le roi ſe chargera de votre fortune. Renvoiez à Dieu tous les remercimens : & ſongez que vous n'étiez il y a quatre ans que capitaine ſans eſpérance. Je ſuis bien aiſe que vous ſoiez content de M. d'Aubigné : je compte qu'il ne ſera pas mécontent du tour que prennent votre fortuue & la ſienne. Signalez-vous : vos ſervices ne ſeront pas perdus : ils ſeront remarqués : & vous ne manquerez pas de gens qui les feront valoir.

Quelque répugnance que j'aie à me mêler des places, j'accepte vos offres au ſujet de votre régiment : & je les accepte avec d'autant plus de plaiſir, que j'eſpere que vous ne vous oppoſerez point au deſſein que j'ai de vous marier, ſuppoſé que la femme que vous regretés ne vous ait pas dégouté de toutes les autres. Le petit Simiane aura votre régiment : & vous aurés Madame ſa mére *. Vous trouverés en elle, naiſſan-

* Madame de Langallerie, depuis maitreſ-

 ſe

naiſſance, jeuneſſe, beauté, & aſſés de bien. Ce dernier article eſt celui qui doit le moins vous embaraſſer. Voïez, & mandés moi vos ſentimens, ſans complaiſance & ſans détour.

LETTRE XLVI.

DE M. DE FIESQUE A Me. DE MAINTENON.

14 *juin.*

JAI l'honneur, Madame, de vous écrire à la hâte pour vous ſupplier de conjurer le roi de faire ici le général, & non le ſoldat: hier ſans un gabion, une bale nous l'auroit emporté: M. le comte de Toulouſe reçut le coup: il en fut quitte pour une contuſion qui ne doit pas allarmer Madame de Monteſpan: le roi lui demanda, s'il étoit bleſſé: je crois, répondit en riant le jeune prince, je crois qu'une bale m'a touché: c'eſt répondre à la Bourbon. Je ne finirois point, Madame, ſi je vous diſois les noms de tous ceux qui ont été bleſſez ou tuez auprès, ou à côté du roi:

ſe de M. le Landgrave de Heſſe-Caſſel. & mére du Marquis de Genti.

roi : au nom de Dieu, Madame, qu'il nous laisse le danger : & qu'il se contente de la gloire.

LETTRE XLVII.

DE ME. DE MAINTENON A ME. DE BRINON*.

à Marli, ce 31 octobre. 1688.

VOus pourriez répondre pour moi, Me., en toute occasion aussi juste que vous avez répondu à Gisors sur Mlle. de .... car vous me connoissez parfaitement. Je vous supplie d'achever cette bonne œuvre, & de mander à Me. de Montchevreuil que si l'aînée lui fait de la peine, je la lui ôterai, mais pour la mettre dans une autre maison. Elle peut compter que tant que je vivrai, elle n'ira pas avec sa mere : vous savez, Me. les bonnes raisons que j'en ai. Je crois qu'il n'y aura plus rien en Allemagne, & que Monseigneur viendra trouver le roi à Fontainebleau. Ils se sont écrit des lettres toute cette campagne, qui vous auroient fait pleurer de

* Retirée à Maubuisson après sa sortie de St. Cyr.

de tendreſſe : Monſeigneur mandoit encore dans ſa derniere au roi : *Quand il n'y aura plus rien à faire ici, je ſerai ravi de vous aller embraſſer les genoux, & de vous aſſurer que vous n'avez point de ſujet auſſi ſoumis que moi.* N'eſt-il pas vrai, Madame, que les gens de bien doivent regarder une telle union avec un grand plaiſir ? Dieu veuille nous bénir tous & nous donner la paix! C'eſt aſſurément une des choſes que je deſire avec le plus d'ardeur. Les bruits de la mort du prince d'Orange recommencent : ſi cela étoit, la paix deviendroit plus facile. Adieu, Me., Mr. de Chartres m'a preſſée bien ſérieuſement de vous aller voir : je n'en déſeſpere pas, quelque jour, à la ſuite de la reine d'Angleterre : & je vous aſſure que je vous embraſſerai de bon cœur. J'ai conſeillé à Me. d'Aulnai de vous donner ſa fille : & elle n'a pas eu de peine à comprendre que celle, qui nous a montré à en gouverner deux cens cinquante, en conduira fort bien une ſeule. Je donnerai cent écus pour elle. Je ne vois preſque plus perſonne. Et j'ai plus de raiſons que jamais de me renfermer. Je ſuis ſenſible à ce que vous me dites de Me.

Fa-

Fagon*. Je deviens inſatiable des prieres des ſaints : vous voïez que mes déſirs ſont proportionnés à mes beſoins.

LETTRE XLVIII.

A LA MEME.

SI Mlle. de . . . avoit uſé dix années de ſa vie à mon ſervice, je ne pourrois rien de plus avantageux pour elle, que de lui donner un gentilhomme riche, conſidéré, chéri. Inſtruiſés la bien à ſe rendre heureuſe par ſon humeur : car du reſte elle eſt ſage, modeſte, pieuſe, & très bonne. Si elle pouvoit gagner ſur elle un peu plus de douceur & moins de penchant à la dépenſe, ſa famille l'adoreroit. Je ſuis très perſuadée de l'amitié qu'elle a pour moi, & qu'elle me ſacrifieroit de bon cœur, ſi je l'exigeois, l'établiſſement que je lui propoſe, & même un plus avantageux. Je l'aime fort auſſi : mais elle n'eſt ni d'âge ni d'humeur à faire auprès de moi le perſonnage qu'il me faudroit. Ce ſeroit d'être plus occupée de mes beſoins que de la fortune, & des plaiſirs.

* Religieuſe de Maubuiſſon, tante du médecin.

ſirs. Outre cela, il faut vivre à la cour avec des eſprits de toutes les eſpeces, & ſouvent fort mal faits. Mlle. de . . . eſt aimée des Comteſſes †. Son mari eſt allé à Rouen ſe faire rétablir dans un emploi qu'il ne veut point qui paroiſſe une des conditions du mariage. J'y ai conſenti, me fiant à ſa parole. Mlle. de . . . étoit l'autre jour avec moi à Marly à la fenêtre de ma chambre, d'où l'on voit ces beaux jardins. je lui dis: „ une allée de Roſai vous tou„ chera plus que tout ce que voïés. Elle me répondit fort ſéchement: „ je ne le „ crois pas. Je paſſai ſous ſilence ſa réponſe: mais elle en uſe, comme ſi elle avoit vingt mille livres de rente, & que l'on voulut lui faire épouſer un miſerable: & entre nous, il vaut mieux qu'elle, de quelle façon qu'on la regarde.

LETTRE XLIX.

A LA MEME.

JE VOUS aſſure, Me., que je me ſens une grande peine de l'état où

† On appelloit Mesdames de Mailly, de Cailus, & de Mornai les COMTESSES. Elles étoient du particulier de Me. de Maintenon

où ſe trouve Me. de Montbas, que je ne perdrai aucune occaſion de preſſer le roi, & que ſi elle vient ici, je ferai mon poſſible pour qu'elle ſoit contente de moi. Je ſuis bien difficile à joindre: j'ai plus d'affaires que jamais: les fréquens voïages de Marly me mettent toujours en arriere: & j'ai tant d'occupation à St. Cyr, que cela ſeul m'occuperoit, quand j'y pourrois donner tout mon tems. Nous y mettons des miſſionnaires, nous avons un évêque, & un ſaint évêque, nous avons à bâtir pour les miſſionnaires, nous avons le conſentement de Rome. Vous voïés ſi tout cela peut m'occuper, ſans compter les affaires du dedans. J'ai donné vos lettres à la Chanoineſſe * pour les diſtribuer: elle eſt plus dévote, plus abſtraite, plus aimable, plus étourdie que jamais. Mlle. d'Aubigné eſt très jolie: elle a l'eſprit fort avancé, bonne, toute inſtruite, & remplie de ſa religion. Voilà, Me., toutes les nouvelles de St. Cyr: celles de Verſailles ſont excellentes. Le roi ſe porte à merveille: ſa ſanté & ſa ſainteté ſe for-

* Me. de la Maiſon-fort qui étoit un peu parente de Me. de Brinon.

fortifient tous les jours. La piété devient fort à la mode : Dieu veuille la rendre ſincere dans le cœur de tous ceux qui nous l'étalent pour nous plaire ! Nous allons faire un voïage de huit jours à Compiegne. Je m'en paſſerois bien, mais nous aprenons tous les jour d'un nombre de ſaints que nous voïons quelquefois, qu'il faut renoncer à ſa volonté, & faire de bon cœur celle de Dieu. Mlle. de Marſilly prétend que St. Cyr eſt préſentement à la mode. Vous ſavés, vous qui l'y avez mis, que cette date eſt plus ancienne. Je ne varierai jamais dans les ſentimens d'eſtime, d'amitié & d'inclination que j'ai toujours eus pour vous. J'ai paſſé trop legérement ſur notre évêque,* puiſque vous le connoiſſés : le roi n'avoit jamais vu ſon viſage. Perſonne ici ne ſavoit ſon nom : mais tous les honnêtes gens ont applaudi à ce choix. L'élu en eſt véritablement affligé : & ſon humilité en a redoublé.

* Paul Godet des Marets, élevé au ſeminaire de Saint Sulpice, indiqué à Me. de Maintenon par Mrs. Tiberge & Briſacier.

LET-

LETTRE L.

A LA MEME.

28 avril. 1690.

IL EST vrai que nous avons été bien touchés de la mort de Me. la dauphine, & qu'une pareille ſcène eſt bien propre à inſpirer de ſérieuſes réflexions: mais tout le monde ne voit pas ſi clair que vous, & n'eſt pas ſi bien préparé à profiter de tout ce qui ſe préſente. Pour moi, ma très chere, je ne ſais point le chemin que vous dites: & c'eſt ma faute toute entiere. Dieu fait tout pour m'attirer, & je ſuis bien convaincue qu'une autre ſeroit toute à lui. Je le ſuis fort auſſi, qu'il eſt ſeul digne de remplir notre cœur. Le R. eſt en bonne ſanté: je lui ai fait votre compliment, qu'il a reçu comme il a toujours fait tout ce qui vient de vous. Dieu bénit notre maiſon: la piété s'établit dans toutes ces jeunes filles d'une maniere admirable. Vos miſſionnaires y contribuent: nos confeſſeurs extraordinaires répandent par-tout leurs merveilleuſes inſtructions: & notre ſaint évêque y remplit toutes ſes obligations

 d'une

d'une maniere si édifiante, que toute la maison a pour lui beaucoup d'estime & de respect. Notre supérieur y continue ses conférences, & tout y respire l'amour de Dieu. Remerciés le, je vous supplie, de donner un tel accroissement à ce que vous avés planté.

LETTRE LI.

A LA MEME.

LE roi reçoit toujours avec plaisir ce que je lui dis de votre part, & m'ordonne de vous en remercier. Je ne manquerai pas de donner votre lettre à Mlle. de Blois: elle a la rougeole, & la fievre continue. Si Me. la duchesse de Chartres alloit un jour à Maubuisson de son chef, ce seroit une occasion bien naturelle & bien commode de vous aller embrasser & de voir votre Ste. abbesse *. J'aime fort les Saints comme vous savez. Quant à l'affaire de Me. de Brunswick, je ne sais ce qu'elle étoit d'abord: mais je sais qu'elle a été très mal conduite, que Mrs. de Bouillon ne sont pas nommés dans les in-

* Fille du roi de Bohême.

informations que le roi s'eſt fait lire, que c'eſt un démêlé de valets: & je crois que tout cela n'aboutira pas à grand' choſe. Me. de Montchevreuil eſt convaleſcente: j'ai dîné au chevet de ſon lit. Il ſeroit à deſirer qu'elle ſe conſervât davantage, & qu'elle allât un peu moins à l'égliſe: elle va quitter Mlle. de Blois. M. de **. veut une dignité: vous ſavés qu'en ce péïs-ci elles vont devant la vertu. Le monde eſt bien mépriſable! Dieu veuille nous en détacher de plus en plus! Comptés, Me., que je reçois toutes vos lettres, que je les lis ſoigneuſement, & que je voudrois y répondre.

LETTRE LII.

A LA MEME.

J'AI LU votre lettre au R. ſur le Pere du Breuil. Il m'a dit que c'eſt un homme dangereux, que les peres de l'Oratoire l'ont chaſſé, qu'ils ne le reprendroient pas, & que c'eſt ſans averſion & ſans prévention qu'il ſe croit obligé de le tenir enfermé. Voilà ce qui m'a été répondu fortement. Peut-être le roi fait mal d'uſer ainſi de ſon

autorité : mais certainement il croit bien faire. Je fais toujours vos complimens au roi sur tout ce qui lui arrive, & ils sont toujours bien reçus : vous pouvés compter là-dessus. Adieu, Madame, ne nous lassons jamais de demander la paix : la victoire ne me réjouit que dans cette espérance. Ne m'oubliés pas aussi, vous connoissés mes besoins.

LETTRE LIII.

A LA MEME

ME. DE Cantelue ne va-t'elle plus chés M. le chancelier ? Je la verrai avec joie quand elle voudra : vous savés, Madame, mon gout & mon estime pour elle : & je ferois quelque chose de plus difficile pour vous. Puisque le monde ennivré de la faveur ne veut compter que ce qui est marqué à son coin, je voudrois de tout mon cœur que toutes mes actions, toutes mes paroles pussent être utiles à quelqu'un. Je ne puis donner qu'un moment à votre amie : aussi n'est-il pas nécessaire qu'elle en ait davantage : il ne faut que les aparences : c'est encore un

un bonheur, que le ſeul air de deſirer le bien le produiſe! M. & Madame de Pontchartrain ſont des gens de mérite. Notre nouvelle novice eſt auſſi tranquille que vous l'avés vue inquiéte: ſa vivacité ſe modere: & nous en ferons une des plus aimables ſaintes qui ſoit au monde. M. de Chartres l'a bien conduite. Adieu, ma chere, ma lettre eſt courte: mais vous ſeriés contente, ſi vous voïïés d'où je vous l'écris.

LETTRE LIV.

A LA MEME.

J'Ai fait vos complimens au roi ſur le bonheur de ſes armes & ſur le mérite perſonel de M. le duc du Maine: il eſt perſuadé que vous êtes auſſi bonne Françoiſe qu'excellente religieuſe. Je ſuis ravie de pouvoir me flater de la paix. Je ſuis plus accablée que jamais: & la rareté de mes lettres vous le dit aſſés: vous ſavés le gout que j'ai pour votre commerce ſur quel ton qu'il ſoit. Il faut me priver des plaiſirs & m'addonner aux affaires, puiſque les af-

affaires m'apellent & que les plaisirs m'abandonnent. Ne vous a-t'on pas envoié votre pension? Je ne cesserai de parler au roi pour celle de votre princesse, jusqu'à ce qu'elle soit péïée. Je n'ai su votre maladie qu'après votre guérison: je ne suis point à moi: tous mes amis doivent me regarder comme morte pour eux: je ne puis garder ni mesures ni bienséances: je ne puis me montrer ni en entier ni par parties: mais il me semble que je n'ai point de tort, & que c'est le tems qui me manque & non pas le sentiment. Vous avez fort bien répondu à la pauvre femme: le roi voudroit à tout prix voir son peuple plus heureux. Je suis toute à vous, malgré toutes mes irrégularités.

LETTRE LV.

A LA MEME.

JE ME réjouis du sacrifice que vous avés fait. Nous avons ici un saint, qui dit qu'à mesure que Dieu nous demande des sacrifices, nous nous appercevons combien nous étions attachés

chés à des chofes que nous ne comptions pour rien dans la fpéculation. Nos cheres dames de S. Louis fe fanctifient tous les jours. Toutes nos *bleues* veulent être religieufes : & tous les couvens veulent en avoir : & votre fainte abbeffe n'en voudroit-elle pas auffi ? Je ne mérite point les remercimens de Me. la ducheffe de Brunfwic : j'ai rendu témoignage à la vérité : je le rends toujours : & c'eft me remercier d'avoir fait mon devoir & de m'être livrée à mon goût : je connois le mérite de la princeffe : & je le foutiendrai en tout lieu. Le roi prend tout mon tems : je donne le refte à St. Cyr, à St. Cyr à qui je voudrois le tout donner. Cette maifon eft d'un fi grand détail, qu'en y fefant ce que je puis, je n'y fais pas la moitié de ce que je voudrois & de ce que je dois vouloir. Ma très délicate fanté me rend incapable d'agir. Le foin de mon falut occupe le peu de loifir que je puis raffembler: les mois deviennent des momens : & je vis d'une rapidité qui m'étouffe. Que je vous gronde ! vous doutés de mes fentimens, parce que vous n'en voiés pas de marques : ne favés-vous point que je ne fuis pas légere, & qu'après

près bien des années & des discussions vous m'avés retrouvée la même ? C'est un miracle que ma lettre n'ait pas encore été interrompue : M. Fagon crie miséricorde contre moi de ce que j'écris trop : j'ai été dans des épuisemens à mourir : chacun disoit : on la tuë, à force de l'importuner : & chacun vouloit être excepté. Je durerai tant que Dieu voudra : j'aimerai toujours votre commerce : je fais tous vos complimens au roi : je considere tout ce que vous aimés : je desire la paix ardemment : n'est-ce pas là tout ce qu'il faut pour vous plaire ?

LETTRE LVI.

A LA MEME.

Fontainebleau, 22 octobre.

IL FAUT vous répondre d'ici, où j'ai moins d'affaires qu'à Versailles, parce que je n'ai pas St. Cyr. Je ne comprends pas que Me. de C. soit contente de moi : je l'ai si bien grondée de la maniere dont elle vit avec son mari ! Cette femme-là se prépare bien des malheurs : son gout pour le monde est toujours très ardent : & ses voiages à

la

la cour ne l'éteignent pas. On me demande par tout des demoiſelles de St. Cyr, ſurtout où j'en ai déjà donné. Si Me. votre abbeſſe étoit immortelle, je lui en propoſerois une. Nous en avons qui veulent être capucines & filles de *l'ave-maria*. J'ai fait mon poſſible pour détourner Pontbrian d'être carmélite : ſes confeſſeurs diſent que ſa vocation eſt ſolide, ſi elle ſubſiſte juſqu'au mois de mars. Il faudra donner une forme à St. Cyr, dès que les bulles ſeront arrivées : affaire très difficile : il faut des vœux ſolemnels, ſi l'on veut de la ſtabilité : la fondation aura de la peine à ſe ſoutenir : & ſa ſingularité ne permet gueres de l'attacher à un ordre. Travaillons, de tout notre cœur : & mourons en diſant, *lætatus ſum*. Le roi conſerve beaucoup d'eſtime pour vous : il n'eſt rien qu'il ne fit, ſi nous avions la paix. Adieu, ma très chere.

LETTRE LVII.

A LA MEME.

à Fontainebleau.

JE VOUS l'ai dit pluſieurs fois : ſi vous me voïiés de près, vous ne vou-

voudriés pas que je vous écrivisse. Dieu, le roi, St. Cyr, & ce que la cour m'arrache malgré moi, ne me laissent pas un instant. Vous n'avés nul besoin de moi: notre commerce est sans utilité, & ne sert qu'à notre plaisir: il ne faut plus y penser: vous nous l'avés apris mille fois: vous ne pouvés douter de mon estime & de mon amitié: je connois votre cœur: je le retrouverois au bout de cent ans comme je l'ai quitté: demandés, après cela, à Me. Fagon s'il faut perdre du tems à se faire des protestations, & si les personnes solides ne doivent pas être au-dessus des formalités. Il ne faut pas finir ma lettre sans vous parler du roi: il a la goute, dont il est bien fâché, parce qu'il est obligé de garder la chambre. Il veut la paix, & pense sur tout comme on le peut desirer: vous en seriez bien contente. Adieu, Me.; ne grondez plus. Je vous aime toujours, priez pour moi, & faites prier que je me sauve malgré le mauvais air que je respire. Me. de Montchevreuil ne vous écrit-elle pas? Elle se sanctifie de plus en plus. Nous avons peu gardé ici le roi & la reine d'Angleterre: Dieu n'a pas voulu leur laisser ce petit soulagement: il

il les traite en ames fortes. Adieu, je ne puis vous quitter quand j'ai commencé.

LETTRE LVIII.

A LA MEME.

JE vous assure, Me., que ce n'est pas par oubli, ni par dureté, ni par négligence, ni par dédain, ni par aucun mauvais office, que j'ai été si long-tems sans vous écrire: c'est par le peu de tems que j'ai, & cela est au-delà de tout ce que vous en avez sçu & de ce que je vous en pourrois dire. Les dames de St. Louis me donnent bien des affaires: le mauvais tems oblige le roi de garder la chambre: il en a eu la goute: enfin, Me., je ne l'ai pu, & il y a eu peu de jours où je n'en aie eu envie. Je ne puis jamais cesser de vous aimer & de vous estimer. Si jamais il me revenoit quelque chose de vous, ou je ne le croirois point, ou vous seriés la premiere, & s'il plait à Dieu, la seule à qui j'en ferois mes plaintes. Vous m'avés écrit plusieurs lettres auxquelles j'aurois bien envie de vous répondre, mais sur-tout à celle qui traitoit de celle du roi. Je la lui montrai,

&

& je vous assure, Me., qu'il la lut avec plaisir & beaucoup de reconnoissance du zèle dont elle étoit remplie pour lui. La mere Trioche sait-elle votre vivacité sur ce chapitre ? Je voudrois joindre un peu de jalousie à sa passion. A propos de bonne mere, est-ce vous qui achevés de tourner la tête à celles de Gisors ? car le stile est encore plus étonnant qu'il ne l'étoit, & la mere des Anges me fait espérer des vers pour notre monarque. C'est le plus simple des noms qu'elle lui donne. Il se porte à merveille, notre monarque, & son ame va mieux que jamais : avec cela tout est bon. Adieu, Me., ne me soupçonnés jamais de vous manquer.

LETTRE LIX.

A LA MEME.

à Versailles.

J'Ai reçu les jolis carrés que vous m'avez envoiés : rien n'est si propre & si bien fait : c'est dommage de les donner à une personne aussi peu curieuse que moi ! Je ne crois rien de plus beau que le portrait que vous aurez fait à Me. de Tirconel. Je sais comment

ment vous montrez vos amies : mais, Me., que je ſuis loin de ce que vous en dites & de ce que vous en penſez! J'avoue toutes les graces que Dieu m'a faites, j'en ſuis comblée : & cependant je demeure à peu près telle que j'étois. On conſerve pour vous à St. Cyr un ſouvenir bien tendre. Me. Cantiery eſt à Paris pour une affaire que Mr. de Pontchartrain me refuſe : on veut que je parle aux grands perſonnages, & nous aurions mieux fait de parler à ceux de deſſous. J'attends inceſſamment des nouvelles de la dévote marquiſe*: elle a penſé mourir à Bourbon : ſon mari eſt mieux.

LETTRE LX.

A LA MEME.

17. *mars.* 1692.

JE VOULOIS avoir vû Me. la M. de Laſſay, Me., avant de vous faire mes complimens & à Me. Fagon ſur ce mariage tant deſiré, tant promis, tant remis, & enfin conclu à la grande ſatisfaction des deux amans. L'éleve de Me. Fagon m'a paru fort aimable : l'eſprit

* Me. de Montchevreuil.

prit brille ſur ſon viſage, elle eſt timide, & je l'en eſtime davantage. Me. la princeſſe la préſenta au roi dans ma chambre : le cœur lui battoit, je dis à la princeſſe. Mais revenons à vous, Me., Je ſuis ravie de ce que vous êtes mieux, j'ai dit à Me. la princeſſe mes raiſons, pour que vous ne ſortiés point de Maubuiſſon, ſi vous pouvés vous en paſſer : Je voulois lui propoſer l'entrée de Me. de Canteleu, qui ſeroit plus propre à réformer un couvent qu'à le gâter : mais Mr. le prince vint ſe mettre en tiers & ſe rendit maitre de la converſation. Voilà Me. de Guiſe morte en quatre jours, & nous vivons encore ! Me. la princeſſe ne parle que de l'augmentation de votre piété. Si cela eſt, vous n'êtes pas mal avec Dieu : car il y a longtems que vous le ſervés. Mr. de Montchevreuil eſt ſouvent malade : je me porte fort bien, & j'en ſuis toujours étonnée. Vous ſouvenés-vous de Baudart, Veilleine, & [illegible] aſtic : elles veulent être carmélites : Sainte Thereſe s'empare de toutes nos filles : menons les à Dieu, n'importe comment. Je vous embraſſe, ma très chere, & je ſerois ravie de cauſer avec vous : il faut s'en paſſer & ne rien deſirer ſur la terre.

LET-

LETTRE LXI.

A LA MEME.

JE VOUDROIS vous conter tout ce qui s'eſt paſſé dans l'affaire de Me. d'Hanovre. Je vous connois aſſez pour répondre que vous conviendrez que le roi n'a pas tort : on a gâté cette affaire dans le commencement, & on ne pouvoit après cela prendre un meilleur parti que de la ſacrifier au roi. Il auroit dit des choſes qui auroient été plus honorables à votre chere princeſſe que la punition de Mrs. de Bouillon. Je voulus la voir, me ſouvenant de ſes anciennes bontés pour moi : mais je ne trouvai plus cette princeſſe douce & bonne, que je connoiſſois. Elle étoit changée de viſage & d'humeur, livrée à ſon reſſentiment, pleine de menaces, en un mot très éloignée d'écouter & de ſuivre mes conſeils. Je ne crus pas devoir la faire voir au roi dans un état ſi contraire à l'opinion de douceur qu'il admiroit dans une lettre qu'elle m'avoit écrite : mais, Me., quittons un diſcours ſi desagréable, & paſſons à celui de Me. la ducheſſe

Maine : le roi en eſt très content. Voilà ce mariage que vous trouviés ſi raiſonnable à faire : j'étois fort de cet avis. On m'a dit que la princeſſe ira paſſer la ſemaine ſainte à Maubuiſſon : repoſés la bien : on la tue ici par les contraintes, par les fatigues de la cour : elle ſuccombe ſous l'or, ſous les pierreries : ſa coëffure peſe plus que toute ſa perſonne. On l'empêchera de croître & d'avoir de la ſanté : elle eſt plus jolie ſans bonnet qu'avec toutes leurs parures. Elle ne mange guères : elle ne dort peut-être pas aſſez : & je meurs de peur qu'on ne l'ait trop tôt mariée. Je voudrois la tenir à St. Cyr, vêtue comme l'une des *vertes*, & courant d'auſſi bon cœur. Il n'y a point dans les couvens d'auſtérités pareilles à celles auxquelles l'étiquette de la cour aſſujettit les grands. Bon ſoir, ſi j'entamois la morale, vous ſeriés à plaindre. Le roi m'ordonna de remercier Me. de Maubuiſſon, auſſitôt que je lui eus fait ſes complimens : mais je n'ai pas le tems de faire ce que je dois. Mr. le duc de Maine eſt un guerrier très étourdi, irrégulier, & diſtrait : à cela près, il a quelque mérite. Adieu, Madame.

LET-

LETTRE LXII.

A LA MEME.

à Verſailles, ce 27 aout. 1693.

RIEN ne doit mieux vous perſuader que je n'ai pas un moment à moi, que de voir que je ſuis ſix mois ſans vous écrire. Je vous mets à part comme les perſonnes dont on ſe croit aſſuré. J'attends le tems, & ce tems ne ſe trouve point, parce que je n'en ai plus pour mon plaiſir. Il s'eſt paſſé bien des choſes où j'aurois voulu répondre, ſurtout à l'égard de la D. de Brunswick, dont je ſais que les intérêts vous touchent fort, & pour laquelle je n'ai pas changé de ſentimens. On ne peut être plus touchée que je le fus de ce qui ſe paſſa dans ma chambre, où je ne lui avois propoſé de venir que pour la mettre vis-à-vis du roi. Depuis, ſon affaire s'eſt jointe à celle de Me. d'Hanovre, & devenant affaire d'état, je n'ai plus eu de moïens de parler: vous me connoiſſés, vous ſavés ſi j'aime à faire du mal: je ne ſais qu'aller droit: peu de gens ſont de même en ce péïs-ci, & ſont incapables de croire que je

ſois où je ſuis, ſans y être parvenue par une profonde habileté. Je ſuis accablée d'affaires pour St. Cyr : on y va faire les vœux ſolemnels : auſſi m'y donné-je toute entiere : & je ne ſuis plus à Verſailles que pour les heures où le roi eſt dans ma chambre. Je languis de la continuation de la guerre, & je donnerois tout pour la paix. Le roi la fera dès qu'il le pourra, & la veut auſſi véritablement que moi : mais il fera, en attendant, une grande guerre, & ſes ennemis verront combien on les abuſe quand on leur dit que nous ne pourrons la ſoutenir longtems. Dieu ſera pour lui contre tous : il eſt pieux, & les autres ſacrifient la religion à leurs paſſions. Vous m'avez trompée ſur Me. la ducheſſe du Maine dans l'article principal qui eſt celui de la piété : elle n'a veine qui y tende : elle veut faire en tout comme les autres. Je n'oſe rien dire à une jeune princeſſe élevée par la vertu même : je ne voudrois point la faire dévote de profeſſion : mais j'avoue que je voudrois bien la voir réguliere & agréable à Dieu, au roi, & à Mr. le duc du Maine, aſſez ſenſé pour vouloir ſa femme plus ſage que bien d'autres. Je lui avois donné une dame

dame d'honneur qui eſt une ſainte : mais elle eſt peu autoriſée, & ne fait que la ſuivre. Ce n'eſt qu'un enfant, elle auroit plus beſoin d'une gouvernante que d'une dame d'honneur : du reſte, elle eſt telle que vous me l'avez dépeinte, jolie, aimable, guaye, ſpirituelle, & par-deſſus tout cela, fort épriſe de ſon mari, qui de ſon côté l'aime paſſionnément, & la gâtera plutôt que de la gronder. Si celle-là m'échape encore, je renonce aux princeſſes, perſuadée qu'il n'eſt pas poſſible que le roi en trouve une dans ſa famille qui ſe tourne au bien. Me. la ducheſſe de Chartres eſt une pareſſeuſe : elle ne ſe ſert pas de ſon eſprit comme elle le pourroit : mais ſa conduite eſt bonne. Je veux le bien par tout, j'y contribuerai autant qu'il me ſera poſſible. J'avoue que je voudrois aimer la ducheſſe du Maine par-deſſus tout, étant ce qu'elle eſt à un homme qui eſt la tendreſſe de mon cœur. Je me laiſſe aller au plaiſir de vous entretenir. Adieu, Me., priés pour moi : faites prier vos ſaintes : rendés moi de bons offices auprès d'elles, afin qu'elles m'en rendent auprès de Dieu : & croiés que je conſerve pour vous

tous les ſentimens que vous m'avez vus depuis une très ancienne date.

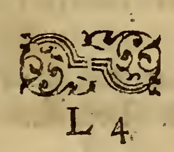
LETTRE LXIII.

A LA MEME.

1693. 14 *octobre.*

PUISQUE vous voulés que je me ſerve d'une autre main que de la mienne, je vous écrirai un peu plus ſouvent. Ce n'eſt point par oubli, que vous ne recevez pas de mes nouvelles: & je vous aſſure que l'inquiétude que vous me témoignâtes dans mon cabinet, ne vous a rendu qu'un bon office auprès de celui qui en eſt la cauſe. Toutes nos victoires me font d'autant plus de plaiſir, qu'elles ne changent point le cœur du roi ſur ſon amour pour la paix. Il connoit la miſere de ſes peuples: rien ne lui eſt caché là-deſſus: on cherche tous les moïens de la ſoulager: & il n'y a qu'à deſirer que Dieu éclaire nos ennemis ſur la folle aſſurance qu'ils ont d'abattre la France. On les battra par tout: c'eſt un roi malheureux que le roi veut rétablir. Vous ſeriez bien contente, ſi vous voïez ſa modération, &

& combien il eſt perſuadé que les avantages qu'il remporte viennent de Dieu. Je prie Me. Trioche de redoubler ſes inſtances pour la paix: car je vous avoue que je n'aime nos avantages que dans cette vue-là. Je vous plains d'avoir perdu un auſſi agréable commerce que celui de Me. la Ducheſſe de Brunswick: mais il faut vous conſoler par l'eſpérance de l'établiſſement de Meſdames ſes filles. Je ſuis toujours très contente de Me. la ducheſſe du Maine, & toute prête à vous montrer Mr. ſon mari, dès que je ſerai à Verſailles. Adieu, ma très chere, je ne puis changer pour vous: vous m'offenſés d'en douter: & mes amis doivent m'excuſer quand je ne leur donne pas un tems qui n'eſt plus à moi. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frere: il y a plus de trois ans que cela ne m'étoit arrivé. Je vous conjure de faire prier vos bonnes amies pour ce qui ſe va faire à St. Cyr: vous en connoiſſés la conſéquence mieux que perſonne. Oſerois-je aſſurer ici votre ſainte princeſſe de mes très humbles reſpects?



LETTRE LXIV.

A LA MEME.

JE ne puis douter, Me., que vous ne ſoïez vive ſur ce qui regarde Me. de Maubuiſſon: & votre lettre en eſt une bonne preuve: je ne l'aurois pas moins été, ſi j'étois la maitreſſe d'aller auſſi vite que je l'aurois voulu. Je ne lui écrirai point, de peur de l'importuner: je vous prie de la remercier très humblement de la lettre dont elle a voulu m'honorer. Elle eſt conçue en des termes qui feroient croire qu'elle a oublié ſon nom, s'il n'étoit au bas, ou qu'elle veut me faire oublier le mien: mais, Me., cette humilité, cette politeſſe qui accompagnent toutes ſes autres vertus, augmentent le reſpect qu'on doit à ſa perſonne. Je ne crois pas que Me. Fagon eût vécu ſi longtems, ſi elle eût été dans le monde: il me ſemble qu'on y eſt accablé de chagrins & pour ſoi & pour ſes amis. Adieu, Me., le petit chevalier Daunay eſt ſage juſqu'ici: je le recommande ſouvent au gouverneur. Le roi trouve très bon qui l'on imprime l'oraiſon funèbre de Mr.

Mr. l'abbé du Jarri. Je vous accorde bien volontiers le sermon de St. Louis pour l'année prochaine, si on n'est point engagé à St. Cyr: car vous savez que je n'y ai encore jamais donné de prédicateur. MONSIEUR m'a dit que vous êtes rajeunie de dix ans: il est charmé de votre logement. Adieu, je suis plus accablée que je ne l'ai jamais été: & je ne sais comment la tête ne me tourne pas. Priez Dieu pour moi: jamais créature n'a dû être si pénétrée de reconnoissance pour lui: il me semble que je l'aime de tout mon cœur. Voilà un reste de l'habitude que j'avois de vous parler confidemment: je le ferois encore, si j'avois un moment à donner à mon plaisir.

LETTRE LXV.

A LA MEME.

IL faut, Me., s'attendre à toutes sortes d'injustices de la part du monde: il veut juger de tout & juge toujours mal. Mr. Pellisson vivoit d'une maniere exemplaire, & parce qu'il ne s'est pas confessé, il étoit huguenot. On n'a ici nulle attention à la vie, & on

compte pour tout de recevoir les ſacremens à la mort. Le pauvre homme ne ſe croioit pas ſi mal, & remit Mr. le curé au lendemain. Votre ami eſt jugé préſentement par notre unique juge : & je le crois fort heureux. Le roi ſe porte bien, il travaille beaucoup à ſes affaires : ainſi je me porte mieux que jamais : je travaille de mon côté ſans eſpérance de voir la fin de mon ouvrage. Dieu fera tout ce qu'il lui plaira. J'ai parlé à Mr. le prince à Marli : je l'ai prévenu, je l'ai loué, je l'ai excité ſur le mariage de Mlle. de Guedani * : mais, Me., je n'ai pas lieu d'eſpérer que cette affaire réuſſiſſe. Mlle. de Radouay ſera bien heureuſe, ſi elle demeure aux urſulines de Pontoiſe.

LETTRE LXVI.

A LA MEME.

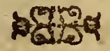
5 février.

JE reprens ma lettre pour vous dire que je partage vos peines : mais il y en a par-tout, & elles nous ſont bon-

* Fille naturelle du Prince de Condé : *Guedani* eſt l'anagramme d'*Anguien.*

bonnes. J'ai parlé de mon mieux ſur le mariage de Mlle. de Guedani : & quoique je n'aie pu vous répondre, je n'ai pas oublié votre vivacité là-deſſus. Ce n'eſt point un malheur que Mlle. de Garge ſerve : mais tomber en mauvaiſes mains eſt un mal irréparable. Une des folies de notre ſiécle eſt cette fureur de s'élever au-deſſus de ſon état. Vous me dirés que j'en parle bien à mon aiſe : mais Dieu ſait ſi j'ai voulu m'élever ! Nous n'ignorons pas la miſere des provinces : & nous voudrions la ſoulager : mais on eſt preſſé de tous côtés. Faites prier pour la paix : après cela il n'y aura point de bien qu'on ne puiſſe eſpérer. Nous avons penſé perdre Me. de Montchevreuil : elle eſt hors d'affaire : elle ſe diſpoſoit à la mort avec une paix & une joie admirables. La petite vérole eſt à St. Cyr, & toutes nos dames enfermées dans leur noviciat. Nanon * & moi gouvernons la maiſon. Bon ſoir, Me., on me fait finir plutôt que je ne voudrois : & c'eſt ce roi que vous aimés tant : il vous fait ſouvent de ces malices-là.

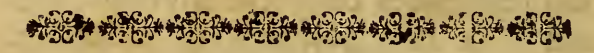
* Mlle. Balbien.



LETTRE LXVII.

A LA MEME.

LES affaires de Me. de Brunswick font devenues affaires d'état, desquelles par conféquent nous ne devons plus nous mêler. Il faut qu'elles fe traitent par les miniftres, & que nous nous contentions de faire des vœux. Je m'y intéreffe autant que j'ai jamais fait, & je fuis bien fâchée de lui être inutile. Me. la princeffe eft bien vive fur le mariage de Mlle. Guedani, & j'efpere en venir à bout. On ne peut affez admirer en toute occafion la vertu de cette princeffe. Adieu, Me. Je fuis ici dans un grand repos: le roi s'y plait tout-à-fait: mais le tems eft effroïable.



LETTRE LXVIII.

A LA MEME.

à St. Cyr, 9 feptembre.

VOTRE bon efprit vous a bien fait voir que le voïage de Me. d'Hanovre

novre en Allemagne ne devoit pas être fort agréable au roi, & qu'il ne ſeroit pas juſte que ſes bienfaits allaſſent chez ſes ennemis. Je ne ſaurois croire qu'il fût bien difficile de remettre les deux princeſſes ſœurs en commerce: mais il me ſemble qu'il n'eſt pas à propos d'en parler aujourdui. Mr. le Prince eſt à Chantilly: nous allons à Fontainebleau: elles ne s'y verroient pas préſentement, & c'eſt une affaire à traiter à notre retour. Il n'eſt pas beſoin que je vous diſe ce que je penſe là-deſſus, non plus qu'en toute autre choſe: vous me connoiſſés mieux que je ne me connois moi-même. Je ſuis très contente de Me. la ducheſſe du Maine: & ſi elle exécute ce qu'elle ſe propoſe, elle vaudra mieux dans ſa petite perſonne que toutes les autres enſemble. Vous ſavés que ce n'eſt pas leurs ſoins, leurs déferences, leurs ménagemens, que je demande: c'eſt le bien uniquement que je cherche. Je voudrois qu'elle fût agréable à Dieu, au roi, à ſon mari, aux honnêtes gens: & tout cela ne ſe fait pas ſans le vouloir & ſans ſe contraindre. Adieu, Madame.

LETTRE LXIX.

A LA MEME.

Les affaires de Mr. de Cambrai m'affligent toujours : mais elles ne m'inquiétent plus : & j'attends dans une grande paix la décision du S. Siége. M. l'évêque de Meaux a montré par sa *rélation du quiétisme* la liaison qui est entre Mr. de Cambrai & Me. Guion, & que cette liaison est fondée sur la conformité de la doctrine. On voit aisément le danger d'une erreur soutenue par un homme d'une telle vertu, d'un tel esprit, & dans un tel poste. Nous l'avons caché, tant que nous avons espéré d'y remédier : nous l'avons découvert, quand nous avons cru le devoir à l'église : voilà ce qui dépendoit de nous : c'est à Dieu à pourvoir au reste. Cette affaire, ma toute chere, ne me fait point oublier la misere dont le peuple est menacé : & plut à Dieu pouvoir la soulager autant que j'en suis occupée ! On prétend qu'on faillit tout gâter en 1694 par l'ordre qu'on voulut mettre au blé, & qu'il ne faut jamais

s'en

s'en mêler : on ſe plaint de ce que des uſuriers en amaſſent : mais ce ſont des avis généraux & par-là inutiles : ſi l'on ſavoit qu'un tel a un grenier rempli, on iroit bien vîte l'ouvrir : & cet exemple feroit du bien à tout le monde. Le malheur eſt que tous les péïs étrangers ſont auſſi mal que nous, & qu'ainſi on n'en peut eſpérer de ſecours. Dieu eſt en colere : il faudroit l'apaiſer : & nous ne feſons que l'offenſer. Je ſuis très édifiée de la conduite de Me. de Cailus : ſi elle perſévere, je ne doute pas qu'elle ne ſoit plus agréable à Dieu, que d'autres ames plus pures & moins ferventes. Adieu, Madame, il y a longtems que je deſirois ce moment-ci, pour vous aſſurer que je ne change point pour vous & que je vous eſtimerai & aimerai juſqu'à la mort. Tout va bien à St. Cyr : & nos filles croiſſent tous les jours en pieté & en capacité.

LETTRE LXX.

A LA MEME.

C'EST avec plaiſir, Me., que je vous aſſure de la joïe que j'ai eue

eue, quand j'ai ſçu que vous étiés hors de danger. Tout St. Cyr a fait ſon devoir en cette occaſion, ſoit pour demander votre vie, ſoit pour remercier quand on la ſçue en ſureté. Le roi ſe porte très bien, & je ne me porte pas trop mal. Notre prince de Dombes vient bien, & Me. ſa mere s'eſt tirée avec vigueur de cette grande affaire. Il eſt vrai que je n'aurois pas cru que cette grande princeſſe d'Hanovre fit tant de bruit: mais j'ai été fort aiſe de ſon établiſſement: car je conſerve beaucoup de zèle & de reſpect pour Me. ſa mere. J'eſpere beaucoup ſur le mariage de Mlle. de Chateaubriant: elle a inſpiré une grande paſſion à un homme que j'ai vu naître, & qui n'en eſt pas plus jeune. Je ſuis très vieille, mais très contente: & cela n'eſt point commun. Adieu, Me., réjouiſſez vous: ne vous laiſſez pas gagner par les vapeurs: & croïez-moi à vous pour toujours.



LET-

LETTRE LXXI.

A ME. DE LA LANDE *.

VOus voilà, ma chere enfant, dans votre ménage. Je prie Dieu de le benir: & je l'eſpere fermement. Vivés dans le fonds de votre maiſon. Fuïés le monde. Attachés vous à plaire à votre mari, & tâchés de ne plaire qu'à lui ſeul §. Que St. Cyr & ma maiſon ſoient vos plus grands plaiſirs. Soïés laborieuſe : nous ſommes tous nés pour le travail: & aucun des momens de notre vie n'eſt à nous. Priés pour moi: votre cœur eſt pur: vos prieres ſeront exaucées : vous ſavés mieux que perſonne mes imperfections & mes défauts. Je ne ſaurois aller chez vous: vous ne pouvés venir chez moi: cependant vous voulés me voir: & je veux que vous me voïiés: je vous en-

* Mlle. de Biodos de Caſteja, née en 1672, élevée à St. Cyr, attachée durant quelques années à Me. de Maintenon, mariée à M. de la Lande, ſous-gouvernante des enfans de France.

§ Me. de la Lande étoit extrémement belle.

envoie donc ma chambre †: je ſai que vous vous y êtes amuſée.

LETTRE LXXII.

A LA MEME.

JE SUIS ravie, ma chere enfant, de vous ſavoir accouchée heureuſement, & accouchée d'un garçon. Je vous l'avois bien dit qu'on ſe feſoit les maux plus grands qu'ils n'étoient, & que la tendreſſe pour l'enfant en diminuoit une partie, & que l'amour pour le pere donnoit la force de ſuporter l'autre. Remerciés Dieu de ſes graces: un mari ſage, un fils, de la ſanté, quels biens ſouhaiter après cela? Perſonne ne s'intéreſſe à vous plus que moi: vous mériterés toujours mon amitié: vous l'aurés toujours. Conſervés vous: tâcher de nous bien porter eſt un de nos devoirs. Quoi que vous entendiés dire, ne vous allarmés pas

† C'eſt un éventail, où l'on voit au naturel l'apartement de Me. de Maintenon: le roi y travaille à ſon bureau, Me. de Maintenon file, Me. la ducheſſe de Bourgogne joue, Mlle. d'Aubigné fait colation.

pas *: fiés vous en à moi : on verra que vous êtes favorite d'une favorite.

LETTRE LXXIII.

A MLLE. D'OSMOND.

à Verſailles, ce 28 février. 1701.

JE SUIS ravie de votre établiſſement, Mademoiſelle : & j'eſpere que votre ſœur * ne perdra rien en vous donnant tout ce qu'elle avoit. Celui qui vous épouſe † eſt bien eſtimable : il préfere votre vertu aux richeſſes qu'il auroit pu trouver. Et vous, vous préférés la ſienne aux biens que vous allés partager avec lui. Avec de tels ſentimens, un mariage ne peut qu'être heureux : Dieu bénira deux époux dont la pieté eſt le lien. Je ne ceſſerai jamais de vous aimer, & de me ſouvenir que je ſuis aimée de vous. Je n'ai point pris Mlle. votre ſœur pour la garder auprès de moi, comme vous le penſés.

* Sur la place de ſous-gouvernante que Me de Maintenon lui avoit promiſe

* Depuis, Me. la marquiſe d'Havrincour.

† M. de Bouvet, marquis de Louvigny.

ſés. Elle va retourner à St. Cyr où ſa capacité l'a miſe à la tête d'une claſſe. Je l'en tirerai de tems en tems pour la délaſſer d'un perſonage ſi ſérieux. Me. la D. de Bourgogne l'aime fort : & ce voïage-ci, j'en ai été fort contente. Adieu, ſoïés l'exemple de votre province : qu'on voïe que vous avés été élevée à St. Cyr : & croïés que je vous aimerai toute ma vie.

LETTRE LXXIV.

A Me. LA MARQUISE D'HAVRINCOUR.

1705. *le 24 fevrier.*

VOus n'avés à preſent, ma chere Fille, que deux choſes à faire : ſervir Dieu & plaire à votre mari.* Prodigués lui vos complaiſances : entrez dans toutes ſes fantaiſies : ſouffrés toujours ſes bizareries : & qu'il n'ait jamais à ſouffrir des vôtres. S'il eſt jaloux, ne voiés perſonne : s'il vous veut dans

* M. le marquis d'Havrincour, gouverneur d'Heſdin en Artois : il en donna en 1737. ſa démiſſion en faveur de ſon fils, aujourdui ambaſſadeur du roi à la cour de Suede.

dans le grand monde, mettés vous y, toujours avec la modération que la vertu demande.

Vous allés être gouvernante : comprenés & faites tout le bien que peut faire la premiere perſonne d'une ville. Aïés toujours quelque honnête femme en votre compagnie : vous êtes trop jeune pour vous livrer au monde ſans avoir un témoin irréprochable de votre conduite. Votre mari vous en ſaura gré, tel qu'il ſoit. Soiés circonſpecte dans vos liaiſons avec les femmes : il vaut mieux être vue à l'opera avec tel homme qu'avec telle femme au ſermon.

Aimés la préſence de votre mari : jamais de miſtere avec lui. Que vos prieres ſoient plus ou moins longues ſelon ſon gout : cette complaiſance eſt une priere.

Obéir à ſes volontés eſt le premier devoir du mariage : élever vos enfans, le ſecond. Aiés ſoin d'eux avant leur naiſſance, & ne hazardés point leur vie & leur ſalut par des indiſcrétions. N'oubliés rien pour en faire de véritables chrétiens : rendés leur l'éducation que vous avés reçue : préparés vous aux chagrins qu'ils vous donneront. J'eſpere

pere qu'ils ſeront dignes de vous : cependant ne vous dépouillés jamais de votre bien en leur faveur : le monde eſt ſi dangereux ! peut-être iront-ils au bal, le jour qu'on vous donnera l'extrême onction.

Retenés vous ſur le jeu : vous avés été ſouvent témoin des malheurs que l'amour du jeu attire.

Aimés l'ouvrage, la ſolitude, & ces réflexions qu'on fait ſur ſoi-même pour ſe connoitre & ſe corriger. Point de hauteur. Soiés ferme & douce dans votre domeſtique. Ne donnés jamais dans le ridicule excès des modes. La bienſéance veut que vous les ſuiviés : & la modeſtie veut que vous ne les ſuiviés que de loin. Que je n'entende pas dire de vous, ma chere d'Osmond, que vous êtes une femme magnifique : on croit que c'eſt une louange : n'en tâtés jamais.

Vous avés été élevée dans la plus pure doctrine. Vous ſavés fort bien votre religion : vous avés même de la pieté : abhorrés toute nouvelle opinion : taiſés vous ſur cet article : ou ne parlés qu'avec une extrême retenue.

Je ne vous dirai rien de vos devoirs de bonne Françoiſe. Vous avez trop d'obli-

d'obligations au roi, pour vous départir jamais du respect & de l'amour que ses sujets lui doivent : la reconnoissance vous oblige encore plus étroitement de prier toute votre vie pour sa personne sacrée. On se donne aujourdui une grande liberté de parler des défauts des princes : ne souffrés jamais qu'on parle librement du notre devant vous, vous qui le connoissés mieux que personne.

Enfin, ma chere fille, soiés une bonne chrétienne, une bonne femme, une bonne mere : & vos devoirs seront remplis, votre réputation bien établie, & votre salut assuré *.

LETTRE LXXV.

A ME. DE QUERJEAN.

à Trianon, 25 *juillet*. 1705.

M. LE card. de Noailles me presse fortement de consentir à la liberté

* L'original de cette règle de conduite est entre les mains de Me. la marquise d'Havrincour, qui la relit encore tous les matins. C'est à ces conseils exactement suivis, qu'elle doit cette haute pieté qui édifie toute sa province, une maison bien affermie, & une famille florissante quoique nombreuse.

berté de M. le marquis de Querjean. Il dit qu'il eſt vieux, malade, converti, & pénétré de deſir de ſe préparer à la mort. Je voudrois le ſervir : mais je ne voudrois pas vous nuire : ainſi je me tronve partagée entre la compaſſion & l'amitié. Il eſt difficile que vous réſiſtiés là-deſſus à votre archevêque. A la fin, le roi en ſera touché. Ne vaudroit-il pas mieux entrer en négociation avec M. le cardinal ? Il vous dira que M. de Querjean ne vous tourmentera point, qu'il ne ſe vengera pas, qu'il vous fera tout le bien poſſible. Il demeurera garant de ces paroles. M. le duc de Foix n'eſt-il pas toujours votre ami ? Je le crois en grand commerce avec tous les Noailles. Croïés, Madame, que je vous fais cette propoſition par amitié, & non par laſſitude de ſoutenir ce que j'ai commencé. M. de Querjean ne ſortira point que vous ne ſoïés avertie. Je vous ſouhaite une meilleure ſanté : mais il y a un âge fait pour ſouffrir, comme il y en a un pour s'amuſer. Prenons notre parti : & ſouffrons : & ne murmurons point de ce que nous ne pouvons ſouffrir enſemble.

LET-

LETTRE LXXVI.

A LA MEME.

8 *décembre.* 1705.

NOUS avons perdu une excellente amie en perdant Me. de Montchevreuil. Mais je vous assure que vous n'avés rien perdu par rapport à moi. Vous savés, & je ne l'oublie point, combien je vous aimois indépendamment d'elle. Je suis la même pour vous: au milieu de nos embarras, je pense souvent à nos soirées de la rue des tournelles. Je voudrois bien vous voir encore une fois avant ma mort. Mais pourquoi ne me parlés vous pas de votre santé? votre lettre seroit parfaite. Ma fievre part tout doucement: je reprends mes forces: vos noix y contribuent: je les aime, & je vous en rends mille graces: c'est le seul présent que je reçoive avec plaisir.

Dès que j'eus reçu votre mémoire, je l'envoïai & recommendé à M. de Torci. Il parla au roi, & m'écrivit un refus fondé sur beaucoup de raisons. Vous voïés qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudroit. Je ne sai rien de ce qui s'est

dit * du mariage de Mlle. d'Osmond. Il s'est trouvé encore meilleur que je ne l'avois espéré. Je suis votre très-humble servante, & bien affligée d'ajouter, votre servante très inutile.

LETTRE LXXVII.

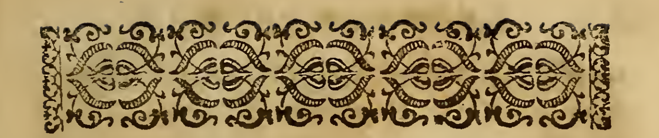
A LA MEME.

1705. 28 *décembre.*

J'AI bien sçu, Me., la dernier tentative qu'a fait M. de Pontchartrain en faveur de M. de Querjean. Mais vous ne savés peut-être pas la fermeté du roi à refuser. Tant que je vivrai, vous ne serés point exposée à son ressentiment. Je ne puis vous donner de rendés-vous, n'étant pas maîtresse d'un seul jour. Je vous écris en prenant des eaux de Forges: elles me font beaucoup de bien: je vous le dis, Madame, parce que je ne crois pas vous être indifférente. Si je suivois mon goût, je vous entretiendrois plus lontems.

* On dît à Paris & même à la cour, que Mlle. d'Osmond, étoit fille de Me. de Maintenon & du roi. Me de Maintenon, instruite de ce propos, dît: *plut à Dieu ! mais si cela étoit, M. d'Havrincour la mériteroit, mais ne l'auroit pas.*

LET-



LETTRES DE MADAME DE MAINTENON. ET DE Me. LA MARQUISE DE VILLETTE.

LETTRE I.

A Me. LA MARQUISE DE VILLETTE *.

Ce 20 mars. 1707.

IL EST vrai, Madame, que M. le marquis de Montaterre étoit un de mes plus anciens amis, & sa premiere femme, la premiere personne que j'ai aimée. Je vous conjure de remercier Me. la marquise de l'honneur qu'elle me fait : je

* Deschamps de Marsilly, née en 1679, marquise de Villette, & ensuite vicomtesse de Bolingbroke, morte en 173 :.

je n'écris plus que pour le néceſſaire: & vous l'aſſurerez mieux que moi de l'intérêt que je prendrai toujours à ce nom-là. Je ſerois ravie que M. de Lapay fut bien réuni à toute ſa famille: j'aime la paix: & il me ſemble que rien ne fait tant d'honneur dans le monde, que de finir ces ſortes d'affaires ſans procès.

L'affaire de M. de Surville n'eſt pas facile à racommoder: mais il ne faut pas ſe rebuter: je ſuis aſſés piquée qu'il n'ait pas demandé à aller en Ecoſſe. Ce ſeroit un grand mérite pour vous, Me., d'aimer la ſolitude: car vous êtes bien propre au monde: je trouve qu'il y a long-tems que vous n'êtes venue à St. Cyr. Je n'oſe vous donner de rendes-vous, de peur de n'y pas être exacte: ſi cependant le dimanche de la paſſion pouvoit vous tenter!

Il eſt inutile que M. d'Argenſon me faſſe voir tous les plans dont il me parle. Je me fie bien à lui: Je ſerois pourtant fâchée d'être tout à fait inutile à Me. de Levy & à mes cheres filles.

Pourquoi vous faut-il un chemin ſingulier pour votre fils? pourquoi demander des bagatelles à M. de Chamillard que vous devés réſerver pour les grands

grands coups ? Il ne ſuffit pas d'avoir du crédit : il faut ſavoir ne pas l'uſer.

LETTRE II.

A M. LE M. DE VILLETTE.

Ce 1 avril.

L'ETAT où je vous ai vu ne me ſort pas de l'eſprit : ſi vous ſaviés à quel point j'en ſuis touchée, vous verriés que la peine que vous me donnés n'a pas diminué l'amitié que j'ai toujours eue pour vous. C'eſt par cette même amitié, que je vous conjure de bien conſidérer ce que vous allés faire, ſi vous abandonnés Murçay : vous ſerés obligé de demeurer à Paris : votre femme eſt belle : N... eſt dangereuſe : elles ſeront naturellement liées : je crains pour vous une ſuite de déplaiſirs plus cuiſans que ceux que vous avés : je ſais que Me. de Villette eſt ſage : mais je connois auſſi le danger des occaſions : Paris eſt ſi gâté que les meres & les maris voudroient leur fille & leur femme à Verſailles, comme en un lieu de ſureté. C'eſt par amitié, encore une fois, que je vous conjure de faire vos réflexions ſur un

article dont le repos de votre vie dépend.

Il y a long-tems que je vous ai dit, mon cher coufin, que je ne croiois pas que vous euffiés rien à prétendre : & j'ai cru le voir bien clairement, quand on m'a refufé pour vous le gouvernement de Niort : fi vous étiés vraîment philofophe, vous ne penferiés qu'à une vie douce, parmi vos amis, dans le fein de votre famille, auprès de l'aimable femme que vous avés. Soiés quelque tems fans rien demander au roi. Je lui propoferai dans un bon moment d'affurer à Me. de Villette votre penfion de deux mille écus. Il dit qu'il entend fouvent parler de vos prétentions : laiffés effacer cette impreffion-là. Je connois votre zele pour le fervice : montrés que vous êtes prêt à tout & capable de tout : mais encore une fois demeurés en repos. Je ne fuis plus acceffible, & encore moins à mes parens qu'aux autres. Vous en pénétrés les raifons : je ne puis dire tout ce que je fai : je vous renvoie à la valée de Jofaphat. J'embraffe Me. de Villette.

LET-

LETTRE III.

A LA MARQUISE DE VILLETTE.

à St. Cyr, ce 14 avril. 1707

LEs deux gentilshommes que je vous ai recommandez, Madame, me donnent beaucoup de ſouci : j'aime à voir clair dans les choſes dont je me mêle : & je ne l'ai pu juſqu'ici : vous êtes expéditive, & vous allés au fait : je vous conjure de m'aider.

Je voudrois que vous viſſiés ces Meſſieurs qui nous promettent des emplois depuis ſi long-tems, ou douze cens francs en attendant que nous les ayons. Si cette ſomme eſt payée en billets de monoye, je vous les renverrai bien vîte : & vous en tirerez parti : car certainement, Madame, vous êtes plus habile que moi : & ce n'eſt pas beaucoup dire.

Enfin, Madame, je vous conjure, pour l'amour de Dieu, de devenir l'intendante de M. de Goulhere & de M. de Sarrazin, & qu'ils ne touchent plus d'argent que par moi. Je ferai vivre leurs femmes qui ſont ſi vives qu'elles vous importunent vous & moi tout

ensemble. Croiez que je sens comme je dois les complaisances que vous avés pour moi : je sai faire de vous, Me. tout le cas que vous mérités. La nouvelle d'Allemagne est très bonne : une pareille en Flandre me rafraîchiroit le sang. Je ne me mettrai point en pieces pour M. de la Fosse : Mrs. de Noailles l'ont pris sous leur protection : ils sont plus propres que moi à le servir : cela n'est pas vraisemblable : & pourtant rien n'est plus vrai.

LETTRE IV.

AU MARQUIS DE VILLETTE.

Ce 24 avril.

Mrs. de Chamillart, le Moine, Rigodet, & vous, m'avés bien fait savoir que votre accommodement étoit fait : pas un ne m'en aprenoit les conditions : enfin je les sais aujourdui : Vous avés beaucoup pris sur vous pour avoir la paix : & c'est le parti des sages : je souhaite de tout mon cœur que vous le soiés assés, pour réduire votre dépense au projet de recette que vous avés fait & que par là vous épargniés quelque cho-

chose pour vos deux Sophies qui ne doivent pas souffrir de leur desintéressement. On m'a dit que N... va passer l'été à Paris: cela sera bon pour elle & ne le sera pas pour la grande Sophie: vous vous préparés des déplaisirs: & quelque bonne opinion que l'on puisse avoir d'une jeune personne, on ne doit pas l'exposer à la tentation. N... est très dangereuse, parce qu'elle est très aimable, douce, insinuante, spirituelle, & toute faite pour persuader: Dieu sait si je suis prévenue contre elle! mais vous n'avés que trop vû que je la connois mieux que vous: je vous aime & Me. de Villette aussi: je suis vieille & prévoïante: je vous en parle pour la derniere fois. Je ne puis vous dire ce que je sentis, la derniere visite que vous m'avés faite: l'état où vous étiés me toucha si tendrement, que je fus bien prête de pleurer comme vous. Je vous embrasse tous deux, & la petite *, qui ne se soucie pas d'avoir des terres.

* Aujourdui, abbesse à Sens.

LETTRE V.

A LA MARQUISE DE VILLETTE.

1707. *à St. Cyr, ce 22 mai.*

VOUS êtes, Madame, ce qui s'apelle une brave femme de me faire toucher de l'argent dans un tems comme celui-ci : je vous en fais mes remercimens très humbles & très reconnoissans : & je persiste à aimer mieux M. de Sarrazin en Auvergne qu'à Paris : j'ai trop gouté de plaisir, dans l'idée de son absence, pour m'exposer à ses visites : vous en voilà donc quitte, Madame : & je serai au comble du bonheur, si vous pouvés renvoier M. de Goulherre en Bretagne. Cette expérience m'empêchera d'avoir à l'avenir aucune prétention pour mes créatures. Je vous donne le bon jour. J'ai depuis ce matin l'inquiétude de croire le tiers de Versailles brulé : je viens d'apprendre que ce n'est rien. Donnés moi souvent des nouvelles de M. de Villette : je comprends fort bien par l'attention que vous avés pour moi dans les petites choses ce que vous seriés capable de faire dans lesgrandes.

LET-

LETTRE VI.

A LA MEME.

à St Cyr, ce 2 juin. 1707.

IL EST vrai que Me. de Crenan me mande beaucoup de bien de Sophie : mais je n'ai point de peine à le croire : sa capacité n'en promettoit pas moins : & je suis persuadée que son mérite ira toujours croissant. Me. de Crenan me demande des demoiselles de St. Cyr : je voudrois pouvoir lui en donner : car je sçais le mérite de l'abbesse & la régularité de la communauté : mais nos filles sont tellement prévenues contre les abbayes, que je ne suis pas la maitresse : faites cette réponse pour moi, en l'accompagnant de toutes les honnêtetés que je dois. Doutés-vous, Madame, que je ne fusse ravie de faire plaisir à M. Rigodet qui m'a paru comme à vous un fort honnête homme ? mais je n'ai guere de crédit auprès de M. de Ponchartrain : & vous, vous le gouvernez, quoique vous ne le vouliés pas me l'avouer : faites donc de votre mieux.

Noubliez rien, Madame, pour le sa-

lut de M. de Villette, & afin qu'il profite du tems qui lui reste, qui ne peut être bien long : nous aimons trop la vie des gens que nous chérissons, & pas assez leur ame. Ouï : vous aurés besoin des principes de St. Cyr : & vous serez plus coupable qu'une autre, si vous ne les mettez en pratique : vous ne pourrez vous excuser sur le manque d'instruction, & encore moins sur votre peu de lumieres. J'ai nommé votre nom à Me. la P. des Ursins dans une de mes lettres : là-dessus, elle m'écrit des merveilles de vous, Madame, qui me font voir qu'elle vous connoit plus que je ne pensois. Les nouvelles de tous cotés sont si bonnes que je me porte bien : & après la paix, ce sera quelque chose de surprenant, que la santé dont vous me verrés jouïr.

Je n'ai pu faire réponse à M. d'Argenson. Je suis très satisfaite de lui. J'ai un fonds d'estime pour sa personne, qui résisteroit à bien des fautes à mon égard, quand il seroit capable d'en faire : il sert trop bien le roi & le public, pour qu'il soit permis aux particuliers de se plaindre de lui.

LET.

LETTRE VII.

à St. Cyr, ce 24 juillet. 1707.

J'AI bien donné ma parole à M. de Chamillard de ne lui demander jamais d'emploi, mais non de n'avoir nulle reconnoiſſance pour ceux qui en donneront à mes créatures ſans que je leur en demande: je vous conjure donc, Madame, de témoigner la mienne à M. Deſmarets: je ne l'oublierai jamais, & je ne l'importunerai ni directement ni indirectement.

Quant à vous, Madame, je ne ſçais comment vous marquer les obligations que je vous ai: vous avez deſeſpéré M. de Sarrazin & établi M. de Goulherre: ce ſont manieres différentes qui me raviſſent toutes & me mettent en grand repos.

Je voudrois bien vous dire quelque choſe qui regarde M. d'Argenſon, que je n'ai pas la force d'écrire: faites m'en ſouvenir, je vous prie, quand nous ſerons enſemble.

Les affaires de Toulon me font trop de mal, pour que je vous réponde agréablement ſur M. de Pontchartrain: ſon paquet

devoit aller droit à vous, Madame : mais pour me confondre, il veut m'accabler de ses politesses. Dites lui, je vous prie, que je n'ai pas un assés mauvais naturel pour ne sentir que le mal, & qu'il me trouvera encore plus vive sur la reconnoissance que sur les plaintes. Je me flate que M. Voisin nous aidera : mais les projets de la politique ne s'accordent guere avec ceux de la charité. Adieu, Madame : je vous assure tout grossiérement que vous me plaisez fort.

LETTRE VIII.

1707. *à Versailles, ce* 10 *décembre.*

ME. de Goulherre est ici errante dans tous les chemins, perchée sur tous les degrés, rampante au long de toutes les murailles : j'ai cru que ce n'étoit qu'un effet de la passion que je vous ai confié qu'elle avoit pour moi : mais elle m'a lancé un petit mot qui me fait voir qu'il y entre de la faim. Elle n'a rien touché depuis le mois d'avril : je vous prie, Madame, de m'en informer : car je ne veux pas abandonner à cette extrémité ma pauvre chrétienne, c'est ainsi qu'elle se nomme el-

le-même. Je prie M. de Villette de m'envoier un mémoire de tout ce que j'ai de connoissances à la marine, afin que je le mette sous les yeux du roi, toutes les fois qu'il vaquera quelque chose: c'est tout ce que nous autres misérables pouvons faire, pendant que vous gouvernez celui à qui nous n'osons même demander.

Adieu, Madame, je souhaite que M. de Villette soit en état de venir ici, & qu'il ne s'en donne pas la peine. Je suis, Madame, toute à vous: rendés moi toujours de bons offices auprès de M. d'Argenson, qui est fort bien avec moi, malgré ce que vous savés *.

LETTRE IX.

à Fontainebleau, ce 21 juini 1708.

JE vous prie, Madame, de donner vingt louis par extraordinaire à Me. de Scuderi & dix à Me. de Conflans,

* Les dévots avoient accusé M d'Argenson de corrompre par son exemple les mœurs qu'il devoit maintenir par sa charge, & d'avoir bâti une maison aux faubourg St. Antoine pour être plus à portée de la supérieure de la Madelaine de Trainel dont il étoit amoureux.

flans: si vous ne savés pas où prendre celle-ci, Me. de Caylus est en grand commerce avec elle. De la maniere dont on nous parla hier de Me. de Pontchartain, je la crois morte présentement: vous savés mes sentimens là-dessus pour la personne qui la perd, & en particulier pour Me. la chanceliere: aquittés moi donc de tous mes devoirs. Tant que vous serés à Paris vous devriés me mander des nouvelles: nous aurions besoin qu'elles fussent divertissantes: car je vous assure que mourons d'ennui.

Le roi a voulu faire plaisir à Me. de Crenan & soutenir une maison aussi réguliere: j'ai sollicité: mais en vérité, c'est vous qui avés tiré l'argent. Je vois bien que vous voulés me surprendre en me montrant Sophie l'admirable. Adieu, Madame, je suis toute à vous: n'oubliés ni la robe de Jeannete * ni votre St. Cyr.

reux. Cette accusation ne lui ôta ni la confiance du roi, ni l'estime de Me. Maintenon.

* Aujourdui Me. la marquise d'Haussi.



LET-

LETTRE X.

à St. Cyr, ce 13 août. 1708.

J'AI voulu, Madame, avant de vous faire réponſe, voir Me. de Dangeau qui étoit à Paris & qui devoit en revenir très inſtruite de tout ce qui regarde Mlle. de . . . : elle l'a été voir, & a trouvé tout ce que ma belle veuve * m'en avoit dit. Si l'on détruiſoit Madame, tous les lieux où il y a eu du mal, il ne reſteroit pas une égliſe debout. Nous aurons plus de facilité à rectifier Mlle. de Boiſprunier qu'à établir une nouvelle maiſon : elle en a une, toute louée, à bon marché, & où il y a dix ou douze petits logemens. J'accepte la protection de M. d'Argenſon que vous m'offrés : & je le prie de faire une information ſecrette des perſonnes qui ſont dans cette maiſon : j'ai été un peu choquée d'y voir une femme brouillée avec ſon mari : M. & Me. de Dangeau m'aſſurent que c'eſt lui-même qui païe ſa penſion, & qu'il eſt bien aiſe quelle y ſoit, parce quelle eſt un

* M. de Villefort.

un peu portée à la depenſe & qu'il eſt huit mois de l'année en Flandre : je ſerois ravie d'être éclairée par M. d'Argenſon & qu'il me rendit compte de tems en tems de tout ce qui ſe paſſera. Mlle. de Boiſprunier eſt bonne, ſimple, & facile à tromper : mais j'eſpere que ma belle veuve veillera à l'honneur & à la ſureté de ce lieu-là, qui peut être d'un grand ſecours à de pauvres perſonnes qui ont des affaires à Paris, & trop peu de bien pour donner de groſſes penſions dans des couvents, qui d'ailleurs ſe laiſſent tromper auſſi. M. de la Reynie fit très bien de faire ôter cette croix. Il n'y a que trop de communautés : mais j'avoue que j'aime fort celles qui ſont utiles au public & qui n'ont point de lettres patentes. Il n'y a chez Mlle. de Boiſprunier que quatre pauvres petites filles, qui vivent des reſtes de nos dames & à qui on apprend à prier Dieu & à travailler. Le paſſé eſt paſſé, Madame : & nous pouvons aiſément mettre Mlle. de Boiſprunier ſur un bon pié : elle eſt conduite depuis long-tems par le pere Fleurian jéſuite, qui la mettra dans la dépendance où elle doit être de M. d'Argenſon : & je lui en donnerai l'exemple. Vous ne me de-

devez pas d'excuſes de la longueur de vôtre lettre : je ſuis trop aiſe d'entendre parler du détail de ces ſortes d'œuvres : mais, Madame, celle-ci eſt protegée par Me. la préſidente de Nêmond : & c'eſt elle qui y mena Me. de Villefort : allez la voir, je vous prie : & vous ſerez péïée de toutes vos peines. Il ne faut pas finir, Madame, ſans vous prier de remercier M. d'Argenſon de tout ce que vous me dites d'obligeant de ſa part : aſſurés le qu'il ſe trouvera fort bien de moi : je ſuis fort raiſonnable : & il ne l'eſt pas peu. Vous me faites fort grand plaiſir de me ſacrifier l'envie que vous auriés de lui montrer St. Cyr : il eſt certain que je garde mes enfans avec beaucoup de jalouſie : il faut que l'avenir ſoit encore plus rigoureux : car les voilà avec la guimpe & le voile, & auſſi religieuſes à l'extérieur quelles le ſont dans l'ame. Je relis votre lettre : & je me trouve fort offenſée de la propoſition de ce milieu entre le monde & le refuge : nous ne prétendons point quitter le monde, ni avoir l'air d'une communauté, mais une honnête retraite où on vivra chrétiennement. Adieu, Madame, la joie de Gand dure encore.

LET-

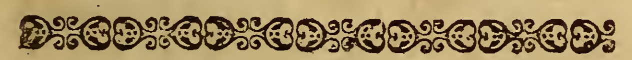
LETTRE XI.

1708. *à Fontainebleau, ce 11 août.*

JE voudrois de tout mon cœur marier Sophie : mais le tems n'y eſt pas propre. J'ai reçu une lettre de M. de Surville, une de Me. ſa femme & une de Me. la maréchale d'Humieres, toutes remplies de remercimens, comme ſi on leur avoit fait une grande fortune. Ma *ſolidité* eſt aſſez étonnée de ces choſes-là, quoi qu'elle dût y être accoutumée. Je conviens avec vous que je ſuis trop inquiéte : & je dis ſouvent à Me. la ducheſſe de Bourgogne qu'elle & moi pleurons des gens qui ſe réjouïſſent très fort : au moins tout ce qui nous revient de Flandre nous aſſure du bon état de cette armée, & qu'il ne leur manque rien : il eſt vraiſemblable qu'elle ſe mettra bien-tôt en mouvement : car on dit que les ennemis vous faire un ſiege : nous ne ſavons pas encore auquel ils s'attacheront. Je donnerai le placet de Me. de Franclieu : & je dirai ce qu'il faut pour le faire réuſſir. On ne m'a pas dit que M. l'archevêque de Sens ſoit venu à

ma

ma porte: & je n'en ai point été surprise, parce qu'il m'a toujours paru que par une discrétion bien rare dans un évêque, il ne me vouloit voir que pour affaires: je vous prie, Madame, de l'assurer de mon très humble respect, qu'il me verra toujours quand il voudra, & que je l'estime & honore plus que beaucoup de gens que je vois plus souvent: vous me connoissez assez pour lui en pouvoir répondre. Vous m'avés fait une peinture de Me. de Crenan, qui fait que je vous envie le bonheur de passer vos jours avec elle. Vous connoissez, Madame, l'amitié que j'ai pour vous, depuis que vous êtes au monde.



LETTRE XII.

le 7 février. 1709.

TOUT le monde a été ravi de ce que l'on a fait en Espagne pour M. le duc d'Albes: & jamais étranger n'a été si estimé & si aimé dans une cour, que celui-là: je suis bien fâchée des fréquentes incommodités de Me. la duchesse d'Albes: donnez lui ma let-

lettre. Vous faites trop de cas de ma ſanté : elle eſt aſſés bonne depuis deux jours : je ſerai peut-être demain malade. Je vous donnerai un rendez-vous, dès que ce tems terrible ſera paſſé : car je vous aſſure, Madame, que malgré l'accablement où je ſuis preſque toujours, je ne vous vois point ſans plaiſir : ſi vous me voïez de plus près, vous trouveriés que je vous dis une fort grande douceur.

LETTRE XIII.

1709. *à St. Cyr, le 21 mai.*

RIEN n'eſt plus triſte pour vos amis, Madame, que d'avoir toujours à remercier ſans rien obtenir : je vous aſſure que j'en ſuis ſenſiblement touchée : j'ai toujours eu le malheur de me mettre à la place des affligés : & c'eſt ce qui me rend ſi tendre, outre les raiſons particulieres que j'ai de m'intéreſſer à des perſonnes d'un tel mérite, & d'une telle naiſſance : j'ai parlé bien ſouvent pour eux, & je ne me rebuterai point : vous êtes très louable dans la vivacité de votre amitié pour eux. C'eſt à vous que les carmélites doivent

le

le petit ſoulagement qu'on leur procure : mais je ſuis bien aiſe qu'elles ayent vu dans cette occaſion que je les aime de tout mon cœur. Vous avez raiſon d'envier l'agonie des carmélites : mais pour mourir comme elles, il faut vivre de même : feu M. de la Feuillade leur écrivit en mourant, qu'il voudroit bien avoir été carmélite.

J'ai mandé à Manſeau qui eſt à Paris de donner à Me. de Scuderi ce qu'elle auroit dû toucher au mois de juillet : il eſt vrai qu'il eſt étrange que des voleurs ayent penſé à elle.

Une autre de mes protégées m'a paru bien nue ce matin: envoïez moi vingt annes de poil de chevre noir. M. de Chamillard ſe moque de moi, quand je porte mes fréïeurs ſur le Dauphiné : Dieu veuille qu'il ait raiſon ! Je me porte bien, & je ſuis perſuadée que vous en êtes bien aiſe.

LETTRE XIV.

DE ME. DE VILLETTE A ME. DE MAINTENON.

JE NE puis être tranquille lorſque je ſçais que vous ſouffrez : car, ne vous en

en déplaiſe, je ſuis plus ſenſible à vos maux qu'à vos chagrins: & je ne ſaurois être auſſi détachée de votre ſanté que vous l'êtes.

Je me ſuis aquittée de vos ordres auprès de Me. la M. d'Alluye. Elle m'a priée de vous répéter qu'elle s'en tiendroit à ce qu'elle vous a écrit: elle a trouvé les créanciers un peu opiniâtres, à leur derniére aſſemblée: ils ſont préſentement ſéparés, & ne ſe rejoindront qu'après la St. Martin: s'ils veulent continuer le procès, elle leur ſignifiera qu'elle ne veut point ſe joindre à eux. Elle croit que c'eſt le meilleur moïen de les mettre à la raiſon, & de vous marquer ſa déférence. Il y a, Madame, un honnête homme de mes amis, nommé M. Bertin, qui exerce la charge où il eſt, depuis trente cinq ans, avec l'aprobation de tous les miniſtres, ſous leſquels il a ſervi. Je ſçais qu'on vous préſenta, il y a quelque tems, des mémoires contre lui, dont il ſe juſtifia avec le roi & avec M. Deſmarets: les auteurs de ces mémoires étoient ſes commis mêmes, qui l'avoient volé & qu'il avoit chaſſés. Ils lui ſuſcitent encore de nouvelles perſécutions: & il craint qu'ils ne faſſent aller juſqu'à vous d'autres

tres plaintes. Je vous ſupplie, Madame, de vouloir bien les lui envoier, ou à M. Desmarets qui connoit ſa conduite. C'eſt peut-être le ſeul homme riche qui n'ait point voulu profiter du malheur des tems, & dans lequel M. Desmarets a toujours trouvé des reſſources : auſſi lui a-t'il renvoié toutes les lettres que ces fripons lui ont écrites contre l'homme, chez lequel ils ſe ſont enrichis. Mille pardons, Madame : mais je ſçais mieux que perſonne que vous n'aimés que le bien, & n'autoriſés jamais la calomnie.

LETTRE XV.

A LA MEME.

QUE ne vivés-vous, Madame, avec quelqu'un qui vous reſſemble ? Que la vie vous paroitroit aimable ! je me croiois depuis deux ans aux limbes : je vous vis hier, & vous vis plus gaie & plus tranquille : & je crus renaître. J'oublie tout aiſément, quand j'ai l'honneur d'être auprès de vous, Madame : j'aurois pourtant grand beſoin que vous m'honoraſſiez devant M.

& Me. Desmarets : à quelque propos que ce ſoit, n'importe, pourvu que, pendant votre ſéjour à Marli, vous me nommiés une fois, une ſeule fois devant eux avec bonté : ſi cela pouvoit aller jusqu'à un peu de conſidération, ce ſeroit encore mieux : ſi vous y ajoutiés ce ton d'intérêt ſi brigué, je ſerois au comble de mes vœux : & ſi vous daigniés leur dire que je ſuis fort de leurs amies, vous me vaudriés deux cens mille francs, qui me mettroient à portée de m'en faire réellement conſidérer, parce que je n'aurois plus beſoin d'eux. Pardonnez, Madame, la liberté que je prends : j'en uſe avec vous comme Beautru avec le cardinal Mazarin : mais deux ans d'abſence ſont fort dangereux auprès des miniſtres : & deux cens mille francs méritent bien qu'on ait recours à l'artifice. Vous êtes, Madame, pour les choſes ſolides : & je fais gloire de me conformer à tous vos goûts.

J'attendrai que vous m'aiez écrit, quelque choſe de gracieux ſur le comte du Luc * pour lui faire réponſe ſur l'af-

* Ambaſſadeur du roi auprès des treize Cantons.

l'affaire de M. de Ste. Croix: notre plénipotentiaire s'est si bien acquitté des emplois dont le roi l'a honoré, que vous ne serez point fâchée de lui dire quelques douceurs: il a un grand desir de vous marquer son attachement & son respect, en fesant de son mieux dans une affaire à laquelle vous voulez bien vous intéresser. N'avez-vous plus ni commissions, ni ordres à me donner à Paris? Tout ce qui me vient de vous, Madame, me fait un extrême plaisir: & de votre part, le peu est beaucoup pour moi.

LETTRE XVI.

DE LA MEME A LA MEME.

de Paris, le 30 juillet. 1707.

M. le curé de St. Sulpice veut que je vous fasse souvenir, avant la fête, de M. l'abbé du Plessis d'Argentré, à qui il voudroit bien que vous fissiez donner une des abbéïes de M. d'Arles, qui les va remettre au roi, à ce que l'on dit, pour avoir l'abbéïe de St. Giles. Il y a aussi un prieuré vacant

qui, quoique d'un petit revenu, lui conviendroit fort, parce qu'il n'auroit point de bulles à péïer. M. l'abbé d'Argentré eſt un cadet de maiſon, prêt à s'accommoder & à ſe contenter de tout, même d'une penſion qui lui donneroit de quoi vivre honnêtement. Je ne vous parlerai en rien de ſes bonnes qualités: car je crois que M. le curé vous en a informée : quelque réſervé qu'il ſoit dans les louanges qu'il donne, il ne ſe laſſe point de parler de M. l'abbé d'Argentré comme d'un des meilleurs ſujets. Je crois donc rendre ſervice à l'égliſe en vous le préſentant : il prêche ſouvent, & avec ſuccès. Je ſuis ravi, Madame, que l'air de Marli vous ait été bon, & que les inquiétudes pour la Provence diminuent.

LETTRE XVII.

DE LA MEME A LA MEME.

1709. *ce 4 février.*

JE VIS hier, Madame, des gens d'autant plus ſenſibles à la joïe, qu'ils en avoient depuis lon-tems perdu l'ha-

l'habitude : c'eſt M. & Me. la ducheſſe d'Albe, charmés de la grace que le roi d'Eſpagne leur a faite, & ravis d'une lettre écrite de la main de la reine : vous voiés combien il vous eſt aiſé de mettre les gens hors d'eux-mêmes. Me. d'Albe vous attribue le bien qui lui arrive. Elle a une fluxion ſur le viſage, & elle m'a priée de vous dire que c'étoit ce qui l'empêchoit de vous aller rendre ſes actions de graces : ce ſont ſes termes.

J'ai été allarmée de votre colique : ce ſont des maux que je crains, parce que je les connois : je me trouverois trop heureuſe de me conformer en tout à votre façon de penſer, hors ſur l'indifférence que vous avez pour votre ſanté & pour la vie : la votre, Madame, eſt auſſi néceſſaire à l'état qu'à moi : les meilleures têtes en conviennent. Vous faites cas de celle de M. Desmarets : & il me paroit bien perſuadé que votre conſervation eſt ce qu'il y a de plus néceſſaire. Si je ne craignois que cela ne fut trop libre, je finirois ma lettre, Madame, par vous aſſurer que j'ai une impatience extrême de vous voir : mon reſpect, & ma ten-

dresse pour vous augmentent tous les jours, & très indépendamment de tout ce qui vous entoure: qui vous aime vous aime pour vous-même: & vous faites valoir les grandeurs.

LETTRE XVIII.

A LA MEME.

de Paris, ce 11 mai.

ON m'assure, Madame, que votre santé & celle du roi sont bonnes: grande consolation dans tous les malheurs qui arrivent, & sur lesquels je n'ai osé vous écrire: je voudrois qu'on pût toujours épargner à ce cœur si sensible tout ce qui renouvelle des idées trop affligeantes. J'ai parlé à M. d'Argenson de Me. de Bizi: il m'a dit qu'à votre considération, Madame, il lui avoit déjà rendu deux ou trois services: que n'étant pas le maitre de faire tirer sa lotterie la prémiere, il l'avoit fait mettre au nombre de celles qui étoient les plus pauvres: & qu'on la fera passer devant toutes les autres maisons religieuses qui en ont obtenu: ainsi Me. de Bizi n'attendra que le moins qu'il se-

ſera poſſible. Je ſçai que M. d'Argenſon n'a pas été abſolument le maître : il a trop de reſpect pour vous & trop d'eſprit, pour négliger les plus petites occaſions de vous faire ſa cour.

Me. la comteſſe de Mailly & M. de la Vrilliere me preſſent de récrire à M. le comte du Luc ſur ce qui regarde M. le marquis de Ste. Croix : j'attends que vous m'aiez fait l'honneur de m'écrire quelque choſe que je puiſſe envoier à notre ambaſſadeur. Je voudrois vous éviter cette peine : mais quelque confiance que j'aie dans l'amitié de mes amis, j'en ai beaucoup davantage dans le deſir qu'ils ont de vous plaire. Ce deſir ſeroit encore bien mieux fondé, s'ils avoient, Madame, l'honneur de vous connoitre comme moi.

Le tems de la pentecôte n'en ſeroit-il point un favorable pour obtenir un petit voiage de St. Cyr ? C'eſt le lieu du monde le plus propre à bien paſſer une grande fête : en attendant que cela me ſoit utile pour l'autre monde, je ne ſçai rien de plus agréable en celui-ci.



LETTRE XIX.

A LA MEME.

ce 12 septembre.

JE ME flatte, Madame, que la bonne nouvelle d'Allemagne vous aura redonné quelques momens de joie : vous me rendez la meilleure citoyenne du monde, quand je pense que votre santé dépend presque toujours des évenemens. Les lettres des particuliers, qui ne songent point à nous flatter, assurent que notre armée de Flandre a du pain & de la viande très réguliérement, & que dans les péïs étrangers on compte sur la paix, comme si elle étoit signée. Je suis persuadée, que vous conviendrez cet hiver que j'avois raison, & que votre campagne se finira plus heureusement qu'on ne l'avoit espéré. J'ai cru que vous m'avoueriez de ce que j'ai dit de votre part à Me. la duchesse d'Albe de l'intérêt que vous preniez à son affliction : elle est extrême, quoique son fils ne fut aimable qu'à ses yeux : elle demande les priéres de St. Cyr. Je ne

ne crois pas que Me. de Veilhant lui refuſe les ſiennes, & qu'elle ne ſe conſole de la mort de ce petit connêtable, dans l'eſpérance que Me. d'Albe, n'aïant plus d'héritiers, ira établir inceſſamment un St. Cyr en Eſpagne. Je deſire, auſſi vivement qu'elle, qu'il y en ait par-tout.

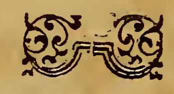
LETTRE XX.

A LA MEME.

ce 1 de juin.

OUI, Madame, je trouverois fort mon compte à me ſauver par de bonnes œuvres : il eſt bien plus facile de ſecourir ſon-prochain, que de le ſupporter. Je vous rendrai compte de l'affaire de cette pauvre religieuſe. Me. de Bizi m'a adreſſé une lettre pour M. Deſmarets, auquel je parlerai dès demain : car il eſt du moins autant le maitre que M. d'Argenſon : je placerai ma demande à la ſuite du compliment dont vous me chargez pour Me. Deſmarets. Votre faveur, Madame, de ce coté-là n'eſt pas ſi ſujette aux orages que du coté de M. de Pontchartrain : on auroit

roit trop d'affaires de vous racommoder ensemble: mais je ferai comme si vous l'étiés. On dit ici que son pere va vendre sa maison & qu'il médite une retraite: ce premier article est véritable: & je ne crois pas le dernier sans fondement: il demeureroit à l'*institution* hors le quartier. J'aurois le plaisir de vous revoir d'accord sur bien des choses: bien des gens, s'il quittoit sa place, ne s'étonneroient pas d'y voir M. de Chamillard qui est droit & juste. Me. de Lorge mourut hier matin: son mari a signé son testament, par lequel il s'oblige à péier pour elle cinquante mille écus de dette: cela vaut bien les assiduités qu'il avoit omises. Toute la famille est dans une affliction extrême: je leur avois fait vos complimens par avance. Je remercirai M. de Caumartin: & quand je saurai ce qui pourra vous amuser, je vous le manderai, Madame, comptant sur vos bontés, comme vous devez compter sur mon attachement & mon respect.



LET-



LETTRE XXI.

A LA MEME.

PARIS ne nous fournit, Dieu merci, presque plus de nouvelles, que des mariages & des morts, ou quelques autres raisonnemens qui ne se peuvent gueres traiter par lettres. La mort de Me. de Bouillon est bien effréïante, & son enterrement bien vain. Le duc d'Albret, qui n'y a eu de part que celle d'y assister, & qui l'a trouvé aussi ridicule que le public, est fort malheureux dans sa famille, & fort honnête homme, quoiqu'il ait pû faire des fautes, pour n'être pas aussi assidu à la cour qu'il auroit du l'être: il m'a demandé instamment, Madame, de vous envoïer cette lettre. Me. la duchesse de Noailles me prie d'aller passer quelques jours à Versailles: je voudrois bien lui aider à prendre son état en patience. M. de Caumartin continuera à faire de son mieux pour Moret, par charité, & par l'intérêt que vous y prenez. Il me semble que tout le monde souhaite plus

que

que jamais de vous plaire, & s'intéresse à votre repos & à votre santé. Je ne connois que vous qui n'en fassiez pas le cas qu'elle mérite : elle m'est en vérité plus chere que la mienne : & mon respect est infini.

LETTRE XXII.

DE Me. LA COMTESSE DE CONFLANS.

MADAME, votre lettre a diminué tous mes maux : elle me promet les mêmes bontés dont vous m'avez toujours honorée. Voici ma situation. Je ne suis plus dans un couvent : mes incommodités m'en ont fait sortir : j'ai pris une maison dans un air & une exposition propre à ma santé : j'y languis depuis deux mois : le roi ne me donne point de pension : je ne touche pas un soû de tout mon bien : il est saisi réellement. Il me faudroit un carosse, & deux domestiques : cela est du pur nécessaire : & je serois bien fâchée de vous rien demander au-delà : ma mort ne peut être éloignée : ainsi je ne vous serois pas lon-tems à charge. Si ce détail vous touche, je ne serai plus à plaindre. Je vous assure, Madame, que mon respect pour vous ne finira qu'avec ma vie, & que ma vie finira bientôt.

FIN DU TOME HUITIEME.

